

DCB 23

Mémoire d'étude / janvier 2015

Les modes de communication de la recherche aujourd'hui : quel rôle pour les bibliothécaires ?

Cécile Arènes

Sous la direction de Odile Grandet
Chef de projet Grand équipement documentaire – Campus Condorcet

Remerciements

Je remercie ma directrice, Odile Grandet, Chef de projet du Grand équipement documentaire au campus Condorcet, pour son accompagnement et pour les conseils enrichissants dont elle m'a fait profiter tout au long de ce travail.

À toutes les personnes que j'ai rencontrées pour écrire ces pages, Thomas Chaimbault, Aline Bouchard, Odile Contat, Frédéric Clavert, Éric Verdeil et Bénédicte Kuntziger, j'adresse mes plus vifs remerciements pour leur disponibilité et leur gentillesse.

Ma gratitude va également à Lionel Maurel, Ange Aniesa, Émilien Ruiz, Gaël Revelin, Dominique Filippi, Aurore Cartier, Julien Sempéré, qui ont pris avec bienveillance le temps de répondre à mes demandes.

À mes relecteurs attentifs, enfin, je sais gré d'avoir traqué les coquilles avec autant de rigueur que de patience.

Résumé :

Le modèle des publications scientifiques, historiquement fondé sur l'article, semble être battu en brèche ces dernières années. Les échanges entre les chercheurs passent aujourd'hui par de multiples canaux, carnets de recherche, listes de diffusion, réseaux sociaux dédiés et grand public. L'identité numérique des chercheurs s'affirme d'année en année sur la Toile, générant de nouvelles visibilité hors des circuits de diffusion traditionnels. Dans ce nouvel environnement réticulaire, tout à la fois laboratoire 2.0 et espace d'actualités et de débats, les bibliothèques pourraient jouer un rôle de premier plan. Sans se défaire de ses missions traditionnelles – archiver, signaler, collecter, elles peuvent les renouveler. Archiver ces nouvelles productions, travailler à leur identification pérenne ainsi qu'à celle de leurs auteurs, former à l'utilisation de ces outils sont autant de tâches pour les bibliothécaires.

Descripteurs :

Information scientifique

Communication

Médias sociaux

Bibliothèques de recherche

Abstract :

The legacy model of academic publishing, based on the primacy of scientific articles published in peer-reviewed journals, seems to be widely called into question these last few years. Nowadays, scholarly exchanges take place through many other channels, online research notebooks, mailing lists, social networking services dedicated to specialists or to the general public. The researchers are asserting their digital identities on the Web, producing new kinds of visibility outside traditional publication channels. In this new networked environment, research lab 2.0 and arena for information exchange and scientific debate at the same time, libraries could play a significant role. Without giving up their traditional missions - collecting, archiving, cataloging, they may renew them. Curating and archiving those new kinds of publications, working toward the perennial identification of authors and works, training to the proper use of digital tools and platforms, those are some new tasks for librarians to undertake.

Keywords :

Communication

Social networks

Academic libraries

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
« **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France** »
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/deed.fr> ou
par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San
Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	9
INTRODUCTION	11
ÉVOLUTION DES FORMES DE LA COMMUNICATION SCIENTIFIQUE A L'ERE NUMERIQUE	15
Du modèle des revues scientifiques à l'eScience	15
<i>Des cabinets de savants aux premières revues scientifiques,</i> <i>l'importance du réseau</i>	15
<i>L'Internet, un outil conçu par et pour les scientifiques</i>	16
<i>Un modèle en crise</i>	17
Le contexte de la désintermédiation	21
<i>Remise en cause des métiers de l'information</i>	21
<i>Après la médiation</i>	22
Évolution des pratiques documentaires	23
<i>Les pratiques informationnelles des chercheurs à l'heure de l'eScience</i>	23
<i>Quelles réponses des bibliothécaires ?</i>	25
<i>Un rôle pour les « compagnons de la science » ?</i>	26
NOUVELLES VISIBILITES ?	29
L'identité numérique aujourd'hui	29
<i>Les différents types de médias sociaux</i>	29
<i>L'utilisateur, ses traces, son identité sur la Toile</i>	31
<i>La présence numérique des chercheurs</i>	33
Les réseaux sociaux	35
<i>Les réseaux sociaux grand public</i>	35
<i>Réseaux sociaux académiques et institutionnels</i>	41
<i>Réseaux disciplinaires, listes de diffusion</i>	45
<i>Bibliothécaires et réseaux</i>	46
Carnets de chercheurs, blogs de bibliothécaires	47
<i>Carnets institutionnels</i>	48
<i>Carnets auto-hébergés</i>	52
<i>Quels impacts sur l'activité du bibliothécaire ?</i>	54
Intervenir sur la Toile	56
<i>Quel périmètre pour l'expression des bibliothécaires ?</i>	56
<i>Les sujets qui fâchent</i>	58
<i>L'institution, vecteur et frein à la communication des chercheurs</i>	60
DES MISSIONS RENOUVELEES POUR LES BIBLIOTHECAIRES..	63
De la collecte à la redocumentarisation	63

<i>Archiver</i>	63
<i>La curation</i>	65
<i>Nouveaux profils de bibliothécaires</i>	68
Signaler aujourd’hui, les autorités	71
<i>Fichiers d’autorité</i>	72
<i>Nouveaux identifiants</i>	74
Accompagner les (jeunes) chercheurs	75
<i>Un accompagnement personnalisé à destination des chercheurs</i>	75
<i>Former les doctorants</i>	77
CONCLUSION	81
BIBLIOGRAPHIE	83
TABLE DES ANNEXES	91
TABLE DES ILLUSTRATIONS	119
TABLE DES MATIERES	121

Sigles et abréviations

ABES	Agence bibliographique de l'enseignement supérieur
ADBU	Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation
AFNIC	Association française pour le nommage Internet en coopération
AFNOR	Agence française de normalisation
API	Application programming interface
BAP	Branche d'activité professionnelle
BBF	Bulletin des bibliothèques de France
BSA	Bibliothèque des sciences de l'Antiquité (Lille 3)
BULAC	Bibliothèque universitaire des langues et civilisations
CALAMES	Catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur
CC	Creative commons
CCSD	Centre pour la communication scientifique directe
CELSA	Centre d'études littéraires et scientifiques appliquées (nom abandonné depuis 1985, désormais École des hautes études en sciences de l'information et de la communication. Le sigle est toujours employé)
CGU	Conditions générales d'utilisation
CLÉO	Centre pour l'édition électronique ouverte
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
COMUE	Communauté d'universités et d'établissements
COUPERIN	Consortium unifié des établissements universitaires et de recherche pour l'accès aux publications numériques
CPU	Conférence des présidents d'université
CRFCB	Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques
CSL	Citation style language
DADVSI	Droits d'auteur et droits voisins dans la société de l'information (loi)
DH	Digital humanities (traduit en français par humanités numériques ou humanités digitales)
EHESS	École des hautes études en sciences sociales
EHNE	Écrire une histoire nouvelle de l'Europe (LABEX)
ENSSIB	École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
EPUB	Electronic publication
FAQ	Foire aux questions
HAL	Hyper articles en ligne

IdRef	Identifiants et référentiels pour l'enseignement supérieur
IIPC	International internet preservation consortium
INSHS	Institut des sciences humaines et sociales
ISBN	International standard book number
ISNI	International standard name identifier
ISO	International organization for standardization
ISSN	International standard serial number
IST	Information scientifique et technique
ITA	Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs
ITRF	Ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation
JSON	Javascript object notation
LABEX	Laboratoire d'excellence
MARC	Machine-readable cataloging
MIT	Massachusetts Institute of Technology
MMSH	Maison méditerranéenne des sciences de l'homme
MOM	Maison de l'Orient et de la Méditerranée
OCLC	Online Computer Library Center
ORCID	Open Researcher and Contributor ID
RDF	Resource description framework
SCD	Service commun de la documentation
SHS	Sciences humaines et sociales
SPARQL	SPARQL Protocol and RDF Query Language (acronyme récurrent)
SUDOC	Système universitaire de documentation
STAR	Signalement des thèses électroniques, archivage et recherche
STEP	Signalement des thèses en préparation
UFR	Unité de formation et de recherche
UMS	Unité mixte de service
URFIST	Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique
UNIMARC	Universal MARC (Machine-readable cataloging)
VIAF	Virtual international authority file
XML	Extensible markup language

INTRODUCTION

« L'ère du campus isolé est révolue. Elle dépendait d'une technologie aujourd'hui démodée – les chemins de fer et l'imprimerie. Allons, regardez-moi un peu ce campus – c'est l'épitomé de tout ce que je dis : l'industrie lourde du savoir. »

David Lodge, *Un tout petit monde*¹

À l'heure de l'internet, le métier de chercheur se trouve en pleine reconfiguration. Celle-ci a lieu alors qu'arrive dans les laboratoires de recherche la génération Y, qu'on sait inscrite sur Facebook à 95%. Dans cette période où l'on collecte moins dans les bibliothèques universitaires, en raison tant des baisses de budget que du coût d'acquisition des grands bouquets de périodiques électroniques, il paraît indispensable de repenser les services.

En 2014, la journée nationale des Urfist traitait des nouvelles formes de communication et d'évaluation scientifique², un ouvrage de la collection Les essentiels d'Hermès s'intitulait *Information et communication scientifiques à l'heure du numérique*³. Ce ne sont que deux exemples parmi un nombre de journées d'étude et de parutions suffisamment important pour être relevé. Les modes de communication de la recherche, dans leur évolution singulière, ont été cette année largement mis en avant.

L'expression « modes de communication de la recherche » peut paraître absconse au premier abord. Elle revêt une réalité assez simple : les nouveaux modes de communication de la recherche comprennent les outils utilisés par les chercheurs, hors des traditionnelles publications scientifiques que sont les articles et les livres. Billets de blogs, tweets, statuts Facebook, pour ne citer qu'eux, sont aujourd'hui des vecteurs d'échange des chercheurs qui prennent une place grandissante.

Il semble primordial, en tant que bibliothécaire, de s'intéresser à la communication scientifique au prisme de la médiation. Pour Hervé Le Crosnier, que citent Cécile Gardiès et Isabelle Fabre⁴, « la communication de la science s'articule entre la confrontation dans l'espace du débat entre chercheurs et la publication des résultats des recherches »⁵. Les deux auteurs posent cependant les limites d'outils qui donnent certes un accès aisé à l'information, sans forcément en permettre la compréhension, car, expliquent-elles, selon Viviane Couzinet, « la communication scientifique ne peut se réduire à la communication entre

¹ David LODGE, *Un tout petit monde*, Paris, Rivages, 1991.

² « JNE Urfist 2014: Nouvelles formes de communication et d'évaluation scientifiques », *Urfist PacaC*, http://wiki-urfist.unice.fr/wiki_urfist/index.php/JNE_Urfist_2014:_Nouvelles_formes_de_communication_et_d%E2%80%99C3%A9valuation_scientifiques#_ref-lacunes2_0, consulté le 12 décembre 2014.

³ Valérie SCHAFER (ed.), *Information et communication scientifiques à l'heure du numérique*, Paris, CNRS, 2014, 215 p.

⁴ Cécile GARDIES et Isabelle FABRE, « Communication scientifique et traitement documentaire de l'IST », *Les Cahiers du numérique*, Vol. 5, n° 2, 1 Juin 2009, pp. 85-104.

⁵ Hervé LE CROSNIER, « Le périodique scientifique : son rôle dans la communication de la science », *L'information scientifique et technique : nouveaux enjeux documentaires et éditoriaux*, Paris, INRA, 1997.

chercheurs, il paraît nécessaire d'introduire la notion de médiation pour affirmer le rôle intermédiaire de l'écriture et du support »⁶. Le support, justement, prend de nouvelles formes dans l'expression des chercheurs sur la Toile.

On a essayé dans ce travail de ne pas céder à ce qu'Evgeny Morozov a qualifié d'« époqualisme »⁷, de ne pas considérer d'emblée toute nouveauté comme positive, même si la chose n'est pas aisée lorsqu'on est soi-même observatrice du réseau depuis de nombreuses années et qu'on y participe activement. Les difficultés liées à ce travail n'ont pas manqué : l'actualité autour de ces questions est forte et mouvante et il ne s'est passé une semaine sans qu'un article, un billet, ne viennent infléchir le plan fixé. Le plus grand nombre d'entre eux a été pris en compte, tout en essayant d'éviter l'écueil de l'éparpillement. Le sujet lui-même, enfin, s'est révélé complexe à appréhender, car il peut toucher à de nombreux domaines, aussi différents que l'évaluation de la recherche ou la gestion des métadonnées. De fait, on n'a pas cherché l'exhaustivité dans son traitement ; il s'agit plutôt de souligner quelques points saillants qui sont apparus pertinents pour cerner les enjeux de la thématique.

Afin de mieux connaître le ressenti des bibliothécaires sur ces questions, mais aussi de cerner leurs pratiques, de comprendre leurs enthousiasmes mais aussi leurs agacements, un questionnaire a été envoyé par le biais du forum de l'ADBU le 26 septembre 2014. Il a également été diffusé via Twitter et Facebook dans un second temps, sans qu'il soit noté de différence notable dans les réponses. On regrette de ne pas avoir pu toucher les collègues de catégorie C – et B dans une moindre mesure, qui n'ont été que très peu nombreux à y répondre. Après un mois en ligne, le questionnaire a été fermé pour procéder à son dépouillement. Les questions portaient sur les blogs et les réseaux sociaux, sur leur consultation et leur utilisation, mais aussi sur leur maîtrise et les compétences jugées nécessaires. De façon à compléter les réponses obtenues pour ce questionnaire, au nombre de 129, de nombreux blogs, pages sur des réseaux sociaux et comptes Twitter ont été suivis et observés. Les sources consultées concernent des enseignants-chercheurs comme des doctorants, et bien sûr des bibliothécaires.

Quels impacts, peut-on se demander, ont les nouveaux modes de communication scientifique sur les fonctions d'appui à l'information scientifique et technique des bibliothécaires ? L'évolution des pratiques d'échanges entre les chercheurs semble devoir s'accompagner d'une évolution du travail des bibliothécaires. Dans ce contexte, ceux-ci ont des nouvelles compétences à acquérir et de nouvelles pratiques à développer, en corrélation avec celles des chercheurs. La porosité de ces pratiques a paru intéressante à observer.

Dans une première partie sera dressé un rapide historique de l'évolution de la communication scientifique, dont les formes sont profondément renouvelées à

⁶ Viviane COUZINET, « De la communication scientifique à la médiation spécialisée : communication des savoirs et formes d'hybridations », in *Problématiques émergentes dans les sciences de l'information*, Paris, Lavoisier, 2008, pp. 57-86.

⁷ Evgeny V. MOROZOV, *Pour tout résoudre, cliquez ici : l'aberration du solutionnisme technologique*, traduit par Marie-Caroline BRAUD, Limoges, France, Fyp, impr. 2014, 2014, 349 p.

l'heure actuelle. La communication scientifique est aujourd'hui confrontée à une crise, dont on observera particulièrement les conséquences concernant la remise en cause des professions détentrices d'un savoir. La désintermédiation a profondément bousculé les pratiques des bibliothécaires, qui font face à de nouvelles pratiques documentaires.

La deuxième partie s'intéressera aux nouvelles visibilitées. Les chercheurs étant de plus en plus présents sur la Toile, il est apparu intéressant de voir dans quelle mesure ils dessinent, consciemment ou non, les contours de leur identité numérique. Les outils utilisés, réseaux sociaux et blogs, seront présentés dans leurs spécificités scientifiques. Si les outils sont largement partagés par les bibliothécaires et les chercheurs, les limites de l'expression y sont en revanche fort différentes.

Enfin, on verra en quoi les professionnels des bibliothèques vont être amenés à renouveler leurs missions traditionnelles, sans y renoncer pour autant. Collecter, signaler, accompagner sont des fonctions qui devront prendre de nouvelles formes, sans se départir de leur importance.

ÉVOLUTION DES FORMES DE LA COMMUNICATION SCIENTIFIQUE A L'ERE NUMERIQUE

DU MODELE DES REVUES SCIENTIFIQUES A L'ESCIENCE

Des cabinets de savants aux premières revues scientifiques, l'importance du réseau

« La science moderne est née grâce à la correspondance entre savants. Ces correspondances ont donné les revues. La science moderne est aussi faite de *disputatio*, le débat entre chercheurs, qui a donné le séminaire. Ce lieu d'échange et de confrontation, de partage et de débat. Aujourd'hui, le numérique introduit la notion de séminaire virtuel permanent. Il s'agit d'une conversation scientifique qui se joue des contraintes de temps et d'espace »⁸.

Marin Dacos écrit ces lignes en 2012 pour accueillir les nouveaux membres du personnel du CNRS. Son objectif est d'expliquer aux nouveaux venus comment mettre en valeur le fruit de leur travail scientifique grâce aux moyens de communication qui s'offrent aux chercheurs du 21^e siècle. La conversation scientifique n'est pas née avec les réseaux sociaux, elle a toujours existé, les réponses des uns aux autres se publiant avec plus ou moins de rapidité selon les époques.

Dresser un historique de la communication scientifique semblait peu pertinent dans le cadre de ce travail. Plutôt que de viser à l'exhaustivité, il a été jugé préférable de mettre l'accent sur quelques événements-clés, éclairants pour comprendre les nouvelles pratiques des chercheurs.

Dès 1665 paraît en France *Le journal des sçavans*, qui a pour but de faire connaître les avancées de la recherche, « faire savoir ce qui se passe de nouveau dans la république des lettres »⁹. Si la revue a joué un rôle dans la diffusion des connaissances, son impact le plus fondamental a été de pouvoir mettre en relation les savants de toute l'Europe, leur offrant une communication bien plus large que les échanges épistolaires ne le permettaient jusqu'alors. Elle a aussi fait la part belle aux recensions d'ouvrages scientifiques. Inspiré par *Le journal des sçavans*, Henry Oldenburg, de la Royal Society, crée en 1665 *Philosophical Transactions*¹⁰, où il publie la correspondance que lui font parvenir les savants européens. La revue publiera notamment le premier article d'Isaac Newton. Les premiers journaux scientifiques sont nés.

Pour Joachim Schöpfel, « depuis l'invention de la revue scientifique par Henry Oldenburg et Marin Mersenne au 17^e siècle, la principale fonction de la communication scientifique a été l'enregistrement d'une découverte ou idée pour

⁸ Marin DACOS, « Comment mieux faire connaître mes recherches ? », *Blogo-Numericus*, <http://bn.hypotheses.org/10288>, consulté le 24 août 2012.

⁹ Olivier CORPET, « Journal des savants », *Encyclopaedia Universalis*, <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/journal-des-savants/>, consulté le 11 octobre 2014.

¹⁰ Valérie CHANSIGAUD, « Royal Society », *Encyclopaedia Universalis*, <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/royal-society/>, consulté le 11 octobre 2014.

protéger la propriété intellectuelle de son auteur, puis la diffusion, l'évaluation par les pairs et l'archivage des résultats de la recherche. Pendant trois siècles, la revue est restée le vecteur central de la communication scientifique »¹¹. Les réseaux de chercheurs se développent, on le voit, bien en amont de l'arrivée des technologies de communication des 20^e et 21^e siècles.

Accompagnant la recherche depuis toujours, le bibliothécaire travaille dès cette époque à lui fournir le matériau nécessaire. Dans ce modèle traditionnel des publications scientifiques, le bibliothécaire intervient en amont du travail de recherche. Il collecte, s'emploie à conserver les documents puis à les signaler pour un cercle souvent restreint de lecteurs. La communication autour des collections reste encore embryonnaire, à l'exception du travail bibliographique mené par de nombreux professionnels.

Le bibliothécaire, jusqu'à une époque récente, n'intervient aucunement pour délivrer des conseils sur la publication d'une thèse de doctorat ou sur les formats bibliographiques. Il est centré sur les collections et les relations avec les chercheurs sont principalement liées aux acquisitions.

Il faut noter une disparité dans les liens qu'entretiennent les professionnels de l'IST et les chercheurs. « Toutes disciplines confondues, les enseignants-chercheurs entretiennent des rapports plus suivis avec les bibliothèques de spécialité qu'avec les bibliothèques universitaires proprement dites », écrivaient dès 1994 Emmanuel Fraisse et Daniel Renoult¹². Les bibliothécaires au sein des SCD ont des relations qui vont en se distendant avec les enseignants-chercheurs comme avec les doctorants, tandis que les responsables des bibliothèques d'UFR, les documentalistes travaillant dans les laboratoires ne cessent de renforcer leurs collaborations avec les scientifiques. La raison principale est, semble-t-il, que « les enseignants perçoivent les bibliothécaires davantage comme des gestionnaires que comme des scientifiques »¹³.

Il a donc longtemps existé une coexistence de ces deux corps de métiers à l'université mais peu de coopération. Avec l'arrivée de l'Internet, ce modèle traditionnel va se trouver bouleversé.

L'Internet, un outil conçu par et pour les scientifiques

Dans les années 1990, le sociologue espagnol Manuel Castells publiait *La Société en réseaux*, le premier tome d'une série intitulée *L'Ère de l'information*. Il y montrait l'importance que les échanges avaient pris au 20^e siècle. Le téléphone, le fax avaient déjà considérablement accéléré les échanges entre les personnes. C'est l'arrivée de l'Internet qui va donner toute son ampleur à ce mouvement. Pour Castells, « l'organisation sociale en réseaux a existé à d'autres époques et en d'autres lieux ; ce qui est nouveau aujourd'hui, c'est que le nouveau paradigme des technologies de l'information fournit les bases matérielles de son extension à la structure sociale toute entière. De surcroît, le pouvoir des flux prend le pas sur les

¹¹ Joachim SCHÖPFEL, « Introduction : enjeux actuels de la production scientifique », *Les Cahiers du numérique*, Vol. 5, n° 2, 1 Juin 2009, pp. 9- 14.

¹² Emmanuel FRAISSE et Daniel RENOULT, « Les enseignants du supérieur et leurs bibliothèques universitaires », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 1994, pp. 18-25.

¹³ *Ibid.*

flux de pouvoir »¹⁴. Les technologies sont maintenant omniprésentes, agissant sur la production même de l'information et rendant la société interactive. Dans ce nouveau modèle de l'organisation de la société, Castells définit les communautés virtuelles comme

« un réseau électronique autodéfini de communications interactives organisées autour d'un centre d'intérêt ou d'un objectif commun, bien que communiquer devienne parfois un but en soi »¹⁵.

C'est Howard Rheingold, un journaliste nord-américain, qui est à l'origine de la large diffusion du terme « communautés virtuelles ». Pionnier parmi les utilisateurs du réseau, Rheingold a été un ardent utilisateur des premiers forums qu'il a voulu promouvoir. La plus célèbre de ces premières communautés virtuelles est sans conteste The WELL, fondé en 1985 par Larry Brilliant et Steward Brant. Espace de discussion en ligne, il est constitué de nombreux forums thématiques où échangent hackers, universitaires et membres de communautés hippies de la côte ouest.

Si elles se sont par la suite développées dans le grand public, les communautés virtuelles sont nées dans le milieu universitaire. Tandis que les militaires ont cherché avec le développement d'Arpanet, puis d'Internet, à échanger des informations, les universitaires cherchaient à échanger des idées et se sont très vite investis dans les projets qui permettaient de mettre en place les premiers espaces de discussions en ligne. Durant ces vingt premières années d'existence, jusqu'à l'explosion du Web dans le grand public, les technologies mises en place autour de l'Internet ont constitué, rappelle Patrice Flichy, un « idéal de la communauté scientifique »¹⁶. Pendant cette période, les créateurs de l'Internet se sont uniquement attachés à développer un système capable de répondre à leurs propres besoins. Il note aussi que Usenet, système de forums en réseau, « est non seulement le média de l'échange intellectuel mais également le résultat d'une coopération technique permanente »¹⁷.

Pour Pierre Lévy, les communautés scientifiques ont toujours été unies autour de la circulation d'objets d'étude. Autour de ces derniers se crée, écrit-il, « une dynamique d'intelligence collective ».

« L'inventivité scientifique consiste à faire surgir de véritables objets, c'est-à-dire des vecteurs de communautés intelligentes, capables d'intéresser d'autres groupes qui mettront en circulation, enrichiront, transformeront, voire feront proliférer l'objet initial et transformeront ainsi leur identité dans la communauté »¹⁸.

Un modèle en crise

Le nouveau modèle qui s'instaure sur la Toile provoque des bouleversements dans le milieu scientifique. Ceux-ci s'inscrivent dans l'émergence de l'économie

¹⁴ Manuel CASTELLS, *La société en réseaux*, Paris, Fayard, 2001, p. 575.

¹⁵ *Ibid.*, p. 449.

¹⁶ Patrice FLICHY, *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte, 2001, p. 43.

¹⁷ *Ibid.*, p. 68.

¹⁸ Pierre LEVY, *Qu'est-ce que le virtuel ?*, Paris, La Découverte, 1998, p. 125.

de la connaissance. Le partage immédiat de l'information s'érige dorénavant en principe, modifiant en profondeur certaines des pratiques anciennes des communautés de recherche.

De l'open access

La pétition « The cost of knowledge »¹⁹, lancée par le mathématicien Timothy Gowers en 2012, a rassemblé près de quinze mille signatures de chercheurs. Adressée à l'éditeur Elsevier, elle témoigne d'une inquiétude croissante face à l'augmentation exponentielle du coût des revues scientifiques. Les signataires se sont engagés à ne plus publier dans les revues détenues par l'éditeur néerlandais, dont les profits très importants sont à leurs yeux illégitimes. Ils veulent ainsi dénoncer le fait que les institutions publiques pour lesquelles travaillent les chercheurs doivent racheter à des prix exorbitantes les résultats de la recherche produite par leurs propres scientifiques.

« They pay for their academic mathematician employees to do research and to organize the publications of the results of their research in journals; and then (through their libraries) they pay the publishers to disseminate these results among all the world's mathematicians »²⁰.

Les bibliothèques, les laboratoires peinent en effet de plus en plus à en assumer le coût. Ce système, dénonçait encore Robert Darnton, le directeur de la bibliothèque de l'université de Harvard, est absurde : « We all face the same paradox. We faculty do the research, write the papers, referee papers by other researchers, serve on editorial boards, all of it for free ... and then we buy back the results of our labour at outrageous prices »²¹.

Si la baisse des budgets documentaires et l'augmentation concomitante des coûts de la documentation électronique font naître ce genre d'initiatives contre les grands éditeurs, les raisons de cette fronde sont également d'un autre ordre.

L'initiative de Budapest pour les archives ouverte date en effet de 2002. Le mouvement de l'open access est concomitant de l'apparition du web, les scientifiques ayant pris très tôt la mesure de ce que pouvait leur apporter ce moyen de communication en termes d'échanges de données et de publications scientifiques. Dès son premier paragraphe, cette déclaration affirme clairement l'importance de la « diffusion électronique à l'échelle mondiale de la littérature des revues à comité de lecture avec accès complètement gratuit et sans restriction à tous les scientifiques, savants, enseignants, étudiants et autres esprits curieux », ajoutant qu'il s'agit de « supprimer les obstacles »²².

Développé en 1991 par le physicien Paul Ginsparg, arXiv²³ est la première archive ouverte destinée aux prépublications. Les mathématiciens ont eux aussi adopté cette plate-forme, qui permet de mettre en ligne très rapidement les

¹⁹ « The Cost of Knowledge », <http://thecostofknowledge.com/>, consulté le 16 septembre 2014.

²⁰ Timothy GOWERS, « The cost of knowledge », *Gowers's weblog*, <http://gowers.files.wordpress.com/2012/02/elsevierstatementfinal.pdf>, consulté le 16 septembre 2014.

²¹ Ian SAMPLE, « Harvard University says it can't afford journal publishers' prices », *The Guardian*, 24 avril 2012, <http://www.theguardian.com/science/2012/apr/24/harvard-university-journal-publishers-prices>, consulté le 22 décembre 2014.

²² « Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert », *Libre accès à l'information scientifique et technique*, <http://openaccess.inist.fr/?Initiative-de-Budapest-pour-l>, consulté le 16 septembre 2014.

²³ « ArXiv.org e-Print archive », <http://arxiv.org/>, consulté le 19 septembre 2014.

résultats de la recherche. Les délais de publication dans une revue à comité de lecture étant très longs, les chercheurs avaient depuis longtemps pris l'habitude de s'envoyer leurs résultats. L'arrivée de l'Internet et l'ouverture de dépôts d'archives ouvertes n'ont fait qu'entériner des pratiques déjà anciennes, en leur donnant une visibilité nouvelle.

La science, on le voit, prend depuis longtemps des chemins de traverse face aux schémas classiques de la publication scientifique. Le besoin d'échanger et de partager l'information va en s'accroissant, sans pour autant être dans l'immédiateté. Dans ces conditions, il arrive que le temps des éditeurs ne convienne plus à celui des chercheurs. On l'a vu, le mouvement des archives ouvertes correspond également à un besoin d'ouverture de la science face à un modèle éditorial verrouillé.

à l'eScience

De nouveaux modèles émergent dans ce contexte, comme celui d'altmetrics²⁴. Se posant comme une alternative à l'évaluation par le facteur d'impact, les altmetrics prennent en compte les mentions des résultats de la recherche sur les réseaux sociaux, que les chercheurs utilisent de plus en plus massivement. La mouvance altmetrics ne date que de 2010, sous l'impulsion de Jason Priem et de quelques autres scientifiques, mais elle est de plus en plus visible en ligne, notamment sur un fil de discussion Twitter très actif²⁵. Le manifeste précise que la nécessité d'évaluer différemment la recherche est venue de l'observation des pratiques :

« In growing numbers, scholars are moving their everyday work to the web. Online reference managers Zotero and Mendeley each claim to store over 40 million articles (making them substantially larger than PubMed); as many as a third of scholars are on Twitter, and a growing number tend scholarly blogs »²⁶.

Est-ce un changement de paradigme qui s'opère dans la manière d'évaluer les résultats de la recherche ? La citation, l'évaluation par les pairs restent au centre des pratiques d'évaluation, mais elles sont englobées dans un espace de communication plus vaste, qui comprend les carnets de chercheurs, les réseaux sociaux académiques et grand public, mais aussi les répertoires de liens. Pour les auteurs du manifeste, il s'agit de créer une recommandation en temps réel.

²⁴ « Altmetrics: a manifesto », *Altmetrics.org*, <http://altmetrics.org/manifesto/>, consulté le 19 septembre 2014.

²⁵ « #altmetrics », *Twitter*, <https://Twitter.com/search?f=realtime&q=%23altmetrics&src=tyah>, consulté le 19 septembre 2014.

²⁶ « Altmetrics », *op. cit.*



Figure 1 - Four ways to measure impact - altmetrics.org

Pourtant, dans un article de 2013, Jason Priem va même jusqu'à remettre en cause le modèle des publications actuelles :

« Today's publication silos will be replaced by a set of decentralized, interoperable services that are built on a core infrastructure of open data and evolving standards – like the Web itself »²⁷.

Désormais, c'est le modèle de la conversation et du temps réel qui prend le pas sur la forme de l'article, pourtant reine depuis le 19^e siècle en matière de publications scientifiques. Pour Priem, il s'agit de faire évoluer les outils de la recherche au bénéfice de la communauté. La publication traditionnelle, explique-t-il, n'est qu'un des moyens pour rendre publics les résultats de la recherche, ajoutant qu'il est temps de profiter du pouvoir de dissémination du web.

En avril 2008, un universitaire du MIT publiait un billet de blog intitulé « Why academics should blog »²⁸, dont Olivier Ertzscheid s'inspirait dans « Les universitaires devraient bloguer »²⁹. Plusieurs arguments étaient avancés pour promouvoir cette activité alors peu connue du monde de la recherche. Pour les étudiants souhaitant entrer à l'université, les blogs constituent un premier contact avec le milieu universitaire, ceux d'entre eux qui s'inscrivent en thèse ont de fait une compréhension plus fine des champs de recherche de leur directeur. Pour les médias et le grand public, les blogs sont un espace prisé de vulgarisation témoignant des avancées de la recherche. Enfin, pour les universitaires eux-mêmes, Olivier Ertzscheid relève, à la suite d'Henry Jenkins,

« l'extraordinaire opportunité que les blogs représentent pour construire et développer un collège qui n'est plus totalement invisible, mais bel et bien impliqué, mobilisé, actif, sur différents sujets de recherche, via des logiques de travail coopératif (il prend l'exemple d'un travail à plusieurs mains réunissant une trentaine d'universitaires via un document partagé dans GoogleDocs), ou via une simple interaction rendue possible par les commentaires des billets de blogs »³⁰.

²⁷ Jason PRIEM, « Scholarship: Beyond the paper », *Nature*, vol. 495, n° 7442, 28 Mars 2013, pp. 437- 440.

²⁸ Henry JENKINS, « Why Academics Should Blog... », *Confessions of an Aca-Fan : the official weblog of Henry Jenkins*, http://henryjenkins.org/2008/04/why_academics_should_blog.html, consulté le 22 décembre 2014.

²⁹ Olivier ERTZSCHEID, « Les universitaires devraient bloguer », *Affordance.info*, http://affordance.typepad.com/mon_weblog/2008/04/les-universitai.html, consulté le 22 décembre 2014.

³⁰ *Ibid.*

Dès 2010, Jason Priem et Kaitlin Costello publiaient un article³¹ dans lequel ils démontraient que l'utilisation de Twitter par les chercheurs ouvrait de nouvelles possibilités pour diffuser l'information scientifique. Les articles sont signalés sur ce réseau, mais les auteurs relèvent que nombre de liens pointent vers des sources intermédiaires, comme des billets de blogs qui décrivent ou commentent la publication. On relève là une volonté d'éditorialiser les publications scientifiques et d'offrir au plus vite les résultats de la science. La dimension conversationnelle propre à Twitter est évidemment plébiscitée par les utilisateurs qui recherchent par leurs posts une discussion avec leurs pairs.

Les détracteurs d'altmetrics reprocheront une mesure davantage basée sur le « buzz » que sur l'impact, mais cette mouvance témoigne d'un changement des pratiques de communication entre les chercheurs. Lors de la journée nationale des Urfist en septembre 2014, Yves Gingras expliquait avec humour que Twitter n'était qu'une conversation de taverne, qu'on pouvait tout à fait la mesurer, en gardant à l'esprit qu'on prenait la mesure de la taverne³². Neil Hall, chercheur à l'université de Liverpool, s'agaçait d'un risque de mesurer la popularité plutôt que les résultats scientifiques eux-mêmes. Pour le prouver, il a imaginé le K-index, qui n'est autre que le Kardashian index, du nom de l'héroïne de télé-réalité, afin de mesurer l'écart entre la popularité d'un scientifique sur les médias sociaux et son autorité dans sa discipline³³. Les écarts relevés ont parfois été grands et l'article aura eu le mérite de pointer les limites d'un tel modèle. Les altmetrics ont cependant le mérite d'établir une mesure de l'impact social des publications scientifiques, sans les remplacer.

LE CONTEXTE DE LA DESINTERMEDIATION

Remise en cause des métiers de l'information

Dans ce contexte mouvant, où les échanges de pair à pair se multiplient, les métiers de l'information se voient déstabilisés. Avec la déferlante du Web dans le grand public, dans le courant des années 1990, les communautés s'élargissent et se diversifient. On l'a vu avec l'exemple de The WELL qui comptait dans ses membres une assemblée assez hétéroclite d'adeptes des forums. On assiste alors progressivement à un élargissement de l'espace public, où chacun peut acquérir une visibilité nouvelle. Pour Dominique Cardon, une démocratisation de la parole a été rendue possible par le biais de l'Internet, avec une conséquence inattendue qui n'est pas sans concerner les universitaires eux-mêmes. Désormais,

« la société n'est plus représentée par ceux qui s'étaient désignés pour le faire. Elle ne se projette plus dans les choix, les valeurs, la culture

³¹ Jason PRIEM et Kaitlin Light COSTELLO, « How and why scholars cite on Twitter », *Proceedings of the American Society for Information Science and Technology*, vol. 47, n° 1, 1 Novembre 2010, pp. 1 - 4.

³² « JNE Urfist 2014: Nouvelles formes de communication et d'évaluation scientifiques », *Urfist PacaC*, http://wiki-urfist.unice.fr/wiki_urfist/index.php/JNE_Urfist_2014:_Nouvelles_formes_de_communication_et_d%E2%80%99%C3%A9valuation_scientifiques#_ref-lacunes2_0, consulté le 12 décembre 2014.

³³ Neil HALL, « The Kardashian index: a measure of discrepant social media profile for scientists », *Genome Biology*, vol. 15, n° 7, 30 Juillet 2014, p. 424.

professionnelle ou les orientations politiques des *gate-keepers*, mais prétend à une sorte d'autoreprésentation immanente aux activités des internautes »³⁴.

Journalistes, enseignants, chercheurs, bibliothécaires sont directement concernés par ce renversement des valeurs. Pour Louis Burle, l'exemple de « Wikipédia, encyclopédie collaborative, montre aussi combien internet a permis de libérer la parole et de s'abstraire des *gate-keepers* qui dans l'espace public traditionnel maîtrisent, contrôlent et gèrent la prise de parole publique, l'information produite comme sa transmission »³⁵.

Pour les métiers de l'information, il ne s'agit pas pour autant d'abdiquer. Investir les nouveaux espaces d'échanges du web peut se révéler bénéfique. C'est d'ailleurs le pari qu'ont fait plusieurs journalistes, tel Pierre Haski, fondateur de *Rue89*, site qui ne fonctionnerait pas sans ses « riverains ». Même chose pour *Mediapart*, créé par Edwy Plenel, qui fait la part belle aux blogs. En matière de bibliothèques, de nouveaux modèles sont encore à imaginer.

Après la médiation

La réflexion sur la médiation chez les bibliothécaires illustre la nécessité de repenser leur rôle. Yves Alix, inspecteur général des bibliothèques, évoque une notion « passe-partout » et cite Jean Caune, théoricien de la médiation culturelle, qui regrette « l'usage indifférencié de la notion de médiation »³⁶. Depuis plusieurs dizaines d'années, cette notion s'est imposée en France pour évoquer les réflexions autour de la transmission du savoir, quand l'anglais préfère le concept d'*information literacy*. Elle est pourtant constamment mise en question, d'abord à l'aune des constats d'échec de la démocratisation culturelle, puis dans le contexte actuel de désintermédiation.

Jean-Claude Utard, après avoir recherché sa présence tant dans le *Bulletin des bibliothèques de France* que dans la revue de l'ABF, la repère à partir du milieu des années 1990. Il relève que, dès l'origine, elle désigne deux choses, à la fois la formation que les bibliothécaires universitaires dispensent aux étudiants et le travail mené par les bibliothèques de lecture publique avec les publics populaires. Selon lui, « ce double emploi est très révélateur : d'un côté on désigne une pratique nouvelle où il faut sortir de sa bibliothèque pour aller vers de nouveaux publics ; de l'autre on désigne une forme traditionnelle de travail où le bibliothécaire est entre les documents et les utilisateurs et apprend à ces derniers la recherche documentaire. On rebaptise ici, avec un terme soudain devenu à la mode, une forme très ancienne du travail des bibliothécaires »³⁷.

C'est l'apparition de l'Internet qui a toutefois bouleversé la donne. L'information immédiatement accessible a instauré, écrit Anne-Marie Bertrand, un « accès direct, privé, domestique, à l'écrit » sur lequel le bibliothécaire n'a plus de

³⁴ Dominique CARDON, *La démocratie Internet : promesses et limites*, Paris, Seuil, 2010, p. 51.

³⁵ Louis BURLE, « La démocratie Internet », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 2012 <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-02-0088-001>, consulté le 12 décembre 2014.

³⁶ Yves ALIX, « Retours sur la médiation », *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°6, 2007 <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-06-0066-000>, consulté le 7 février 2014.

³⁷ CENTRE DE PROMOTION DU LIVRE DE JEUNESSE (ed.), *Médiations, médiateurs, médias: du concept à la pratique, comment penser la médiation en littérature jeunesse actes du colloque*, Montreuil, Centre de promotion du livre de jeunesse Conseil général de la Seine-Saint-Denis, 2006, p. 99-100.

prise. C'est, ajoute-t-elle, « l'ère de la désintermédiation »³⁸. De fait, la transmission passe de moins en moins par les acteurs traditionnels et de plus en plus par les pairs. Pour David Sandoz et Bernard Huchet, « c'est la modalité même de la médiation culturelle en bibliothèque qui se trouve interrogée voire remise en question »³⁹. Beaucoup de bibliothécaires se concentrent désormais davantage sur « la maîtrise des outils d'accès à la collection plutôt que sur la collection elle-même », précisent-ils.

Aujourd'hui, la notion recouvre l'ensemble des pratiques destinées à faire se rencontrer le public et les ressources. On évoque plutôt des dispositifs de médiation et le terme se décline en fonction des supports. Il a de nouveau été très employé au cours des années 2000, quand Silvère Mercier a proposé une définition de la médiation numérique : « La médiation numérique est une démarche visant à mettre en œuvre des dispositifs de flux, des dispositifs passerelles et des dispositifs ponctuels pour favoriser l'accès organisé ou fortuit, l'appropriation et la dissémination de contenus à des fins de diffusion des savoirs et des savoir-faire. »⁴⁰ En favorisant la dissémination, la médiation numérique s'inscrit dans le contexte de la désintermédiation, donnant au lecteur les moyens de son autonomie. L'émergence du terme de « médiation » au tournant des années 90 illustre le fait que, dans un contexte d'individualisme croissant, le bibliothécaire a dû délaisser un modèle de prescripteur pour se faire accompagnateur de l'utilisateur, qu'il laisse libre de ses choix⁴¹.

ÉVOLUTION DES PRATIQUES DOCUMENTAIRES

Les pratiques informationnelles des chercheurs à l'heure de l'eScience

Tandis que les bibliothécaires cherchent à réinventer leur rôle, les chercheurs, eux, s'organisent individuellement pour accéder à l'information. L'informatisation des catalogues les a libérés des salles des catalogues des bibliothèques et de la consultation des fichiers. Désormais, les recherches documentaires s'effectuent depuis le bureau ou le laboratoire, quand elles n'ont pas lieu au domicile ou en mobilité à partir d'outils portables. L'apparition de catalogues collectifs et l'évolution des interfaces de consultation (requête simplifiée, à la Google, facettes) ont rendu autonomes une grande partie des chercheurs. Les pratiques informationnelles se sont modifiées en profondeur et font abstraction de la bibliothèque en tant que lieu. L'interrogation se fait au moyen de mots-clés et elle va souvent de pair avec une indexation personnelle du

³⁸ Anne-Marie BERTRAND, « Médiations, formations, réflexions et interrogations », *L'écrit et ses médiation*, BPI, Paris, 2009. s

³⁹ David SANDOZ et Bernard HUCHET, *Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique: participation et quotidienneté*, Villeurbanne, enssib, 2010, p. 13.

⁴⁰ Silvère MERCIER, « Médiation numérique : une définition », *Bibliobsession*, <http://www.bibliobsession.net/2010/03/03/mediation-numerique-en-bibliotheque-une-definition/>, consulté le 1^{er} avril 2014.

⁴¹ Cécile ARENES, « Quelques notes sur la médiation », *Bibliothéconomie & cie*, <http://www.cecilearen.es/2014/04/quelques-notes-sur-la-mediation/>, consulté le 21 décembre 2014.

matériau trouvé, au moyen de logiciels de gestion bibliographique comme Zotero ou Refworks.

Cécile Gardiès et Isabelle Fabre ont montré que les chercheurs ont développé en toute autonomie leurs propres « savoirs documentaires » pour collecter, classer et diffuser le matériau de leur recherche⁴². Elles s'interrogent pour savoir s'il n'y aurait pas là un transfert de la méthodologie documentaire vers les chercheurs et se demandent quel rôle jouent les professionnels de l'information scientifique et technique dans ce contexte. En observant les pratiques des chercheurs comme celles des professionnels de l'IST, elles relèvent ce qui semble tenir de l'aporie :

« l'accroissement de l'information scientifique numérique accentue l'écart entre, d'une part les pratiques informationnelles des chercheurs qui se révèlent encore plus individuelles et, d'autre part, les pratiques des professionnels de l'information de plus en plus collectives. Des enjeux de pouvoir, liés à cette information, se développent des deux côtés, mettant à mal l'efficacité d'une collaboration qui se révèle pourtant indispensable pour l'ensemble des acteurs »⁴³.

Alors que les bibliothécaires mettent en place des modes d'interrogation qui répondent aux besoins d'une communauté, les chercheurs, eux, effectuent des recherches ciblées, adaptées à leurs besoins. Un premier type de classement consiste à scinder la documentation selon qu'elle est utile pour l'enseignement ou pour la recherche. À l'intérieur de ces deux grands ensembles de documents, les chercheurs indexent eux-mêmes ce qu'ils ont récolté. Une partie du savoir documentaire leur incombe aujourd'hui, car, telle qu'ils l'ont recueillie, « l'information scientifique est une information sociale »⁴⁴, destinée à l'alimentation des échanges de savoir qui font la recherche.

Pour illustrer cette démonstration, on peut citer par exemple la bibliothèque du maître de conférences en sciences de l'information et de la communication Hervé Le Crosnier sur Zotero⁴⁵. Composée de plus de dix mille références, les titres qui composent cette bibliothèque sont classés dans près de deux cents dossiers thématiques, dont certains sont riches de ramifications. C'est une arborescence complexe qu'on découvre, un système de classement qui s'abstrait des méthodes bibliothéconomiques pour répondre à des besoins spécifiques.

Conscients de l'importance qu'il y a à affiner leurs méthodes de recherche pour mener à bien leurs travaux, les chercheurs se substituent aux professionnels de l'information scientifique et technique pour apporter à leurs pairs une réponse adaptée à leurs besoins. Le blog *La boîte à outils des historiens*⁴⁶, animé par Franziska Heimbürger et Émilien Ruiz, constitue une réponse exemplaire de jeunes chercheurs aux attentes spécifiques des étudiants de l'EHESS. Obéissant à une logique disciplinaire, il offre depuis 2009 des conseils pour les doctorants : « vous

⁴² Cécile GARDIES et Isabelle FABRE, « Communication scientifique et traitement documentaire de l'IST », *op. cit.*

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ Hervé LE CROSNIER, « *People > Herve Le Crosnier > Library* », *Zotero.org*, https://www.zotero.org/herve_le_crosnier/items, consulté le 10 octobre 2014. Il faut noter que rares sont les inscrits sur Zotero qui autorisent la consultation de leur bibliothèque. Les doctorants évoquent souvent la crainte du plagiat via les références témoignant d'une recherche en cours.

⁴⁶ Franziska HEIMBURGER et Émilien RUIZ, « *La boîte à outils des historiens* », <http://www.boiteaoutils.info/>, consulté le 10 octobre 2014.

y trouverez des tutoriels, des conseils, des réflexions concernant l'usage des outils et de ressources numériques en histoire ». De nombreux billets du blog sont consacrés aux outils pour le chercheur, par exemple la création de cartes. Toutefois, on trouve des ressources qui relèvent de la bibliothéconomie pure. Le billet de Franziska Heimbürger, « Gérer la documentation II : une approche possible utilisant Zotero »⁴⁷, montre un savoir-faire documentaire que ne renieraient pas les plus aguerris des bibliothécaires et reste à ce jour une source précieuse de ces derniers pour préparer des formations à ce logiciel. À croire que le cheminement des compétences documentaires s'est inversé.

Quelles réponses des bibliothécaires ?

Les professionnels de l'information scientifique et technique, et en premier lieu les bibliothécaires, mettent pourtant en place de nombreuses formations et tentent d'offrir une réponse à ces chercheurs de l'ère du numérique. Les actions de médiation sont nombreuses, mais parfois en décalage, les bibliothécaires mettant en place des réponses globales à des besoins diversifiés, là où les besoins réels du chercheur portent sur le choix de la documentation, son appropriation et sa gestion personnelle.

Lorsqu'on observe les formations dispensées aux doctorants par les bibliothécaires, force est de constater qu'elles sont extrêmement généralistes. On peut certes relever deux grands types de formations dispensées entre sciences dures et sciences humaines et sociales, mais la distinction est rarement plus poussée. Il faut noter une exception pour les séances consacrées aux bases de données qui sont, elles, adaptées aux champs disciplinaires. Pour les autres types de séances de formation tels que l'on retrouve dans plusieurs SCD, qu'il s'agisse de veille scientifique, de mise en forme d'une bibliographie ou de droit d'auteur, les formations sont rarement déclinées en fonction des disciplines et des écoles doctorales.

On peut citer l'exemple assez éloquent des normes bibliographiques. Les demandes des doctorants sont rarement homogènes, beaucoup d'écoles doctorales privilégiant leur style propre. Les bibliothèques universitaires proposent souvent un modèle générique issu de la norme ISO 690. On peut citer celui figurant sur le Libguide de Rennes 2⁴⁸, mais bien d'autres SCD en proposent de similaires, une recommandation du type :

NOM, Prénom. *Titre de l'ouvrage*. Xième Edition. Ville d'édition : éditeur, année d'édition. Nombre de pages. (Collection ; n° de la collection). ISBN.

Or un rapide détour par la page csl-France sur Trello⁴⁹, développée par les doctorants qui animent *La boîte à outils des historiens*, montre la multiplicité des styles demandés par les écoles doctorales et les éditeurs scientifiques. La revue

⁴⁷ Franziska HEIMBURGER, « Gérer la documentation II - une approche possible utilisant Zotero », *La boîte à outils des historiens*, <http://www.boiteaoutils.info/2012/11/gerer-la-documentation-ii-une-approche/>, consulté le 4 juillet 2014.

⁴⁸ Claudine JAKUBEC et Catherine PICHOT, « Les guides de la BU. Utiliser les références bibliographiques », <http://methodoc.univ-rennes2.fr/content.php?pid=105708&sid=800577>, consulté le 11 octobre 2014.

⁴⁹ « Csl-france », *Trello*, <https://trello.com/b/ACMPVFOq/csl-france>, consulté le 11 octobre 2014.

Tracés demande un style bibliographique qui s'éloigne de la norme ISO 690 et qui a nécessité la création d'un style spécifique sur Zotero :

NOM Prénom, date de publication [date de première publication], Titre, Ville d'édition, Éditeur (Collection).

Les exemples ci-dessus, consacrés à la seule présentation bibliographique, témoignent d'un décalage croissant entre l'offre des SCD et les besoins des doctorants. Les services personnalisés, qui commencent seulement à se mettre en place, semblent aujourd'hui nécessaires pour recréer du lien entre les étudiants avancés, les chercheurs et les bibliothécaires.

Concernant l'identité numérique et les médias sociaux, des formations sont proposées, notamment dans les URFIST, mais elles se développent encore lentement. Elles n'intéressent les chercheurs, nous le verrons, que lorsqu'elles sont à la carte et s'adaptent à leur demande spécifique :

« Il est vrai que la logique du chercheur est souvent individuelle, que sa recherche est nécessairement tâtonnante, faite de transferts de compétences d'un domaine à l'autre, de découvertes laborieuses, de pertes de temps, et d'accélération brusques. Pour une large part, sa maîtrise de la documentation est dictée par la rationalité complexe de sa recherche et non par la logique des outils documentaires qui lui apparaît externe à la recherche. Il n'empêche que la distance semble assez grande entre le monde des enseignants-chercheurs et celui des bibliothécaires. Dans l'université, contiguïté et coexistence ne signifient pas communication »⁵⁰.

Un rôle pour les « compagnons de la science » ?

Dans un article assez connu datant de 2012, Marin Dacos évoque pourtant l'importance des professions qui gravitent autour des chercheurs :

« Les ITA ne sont pas des chercheurs, car ils sont bien mieux que ça : ils accompagnent la recherche, les chercheurs. Ce sont donc des compagnons de science. Ils sont vos meilleurs alliés, amis chercheurs, dans le travail amont de la recherche, car ils développent des compétences spécifiques très précieuses, et dans le travail aval de la recherche, pour la même raison »⁵¹.

Dans les SCD, la formation des étudiants de premier cycle occupe souvent une très grande partie du temps dévolu à la transmission de la méthodologie documentaire. Les bibliothèques universitaires ont consacré peu de temps jusqu'à présent aux services aux chercheurs et peinent, vu leurs effectifs, à les mettre en place.

Cependant, ces dernières années, on voit apparaître des services dédiés à ces derniers, comme à Paris 8, à la BULAC ou à Lyon 2, pour n'en citer que quelques-uns. L'accompagnement de la recherche, la création de services personnalisés sont extrêmement chronophages et nécessitent une grande réactivité des bibliothécaires. De plus en plus de SCD proposent aux chercheurs des rendez-vous dans leurs laboratoires. L'objet de la formation est préparé en amont en fonction d'une

⁵⁰ Emmanuel FRAISSE et Daniel RENOULT, « Les enseignants du supérieur et leurs bibliothèques universitaires », *op. cit.*

⁵¹ Marin DACOS, « Comment mieux faire connaître mes recherches ? », *op. cit.*

demande spécifique et sa durée comme son contenu est totalement malléable. La BnF propose une offre similaire⁵². Animés par des spécialistes de la discipline, des ateliers individuels de 2 h 30 sont proposés afin d'offrir aux doctorants un panorama des ressources imprimées et numériques de l'établissement, ainsi qu'une présentation des outils de gestion bibliographique. Les ateliers sont sur rendez-vous ; ils nécessitent souvent un temps de préparation assez long pour l'animateur, afin d'établir des pistes bibliographiques pertinentes et adaptées aux sujets de recherche des doctorants. Ces services, indispensables aux chercheurs, doivent être renforcés de nouvelles offres qui sont encore à développer.

Pour conclure provisoirement cette première partie, on peut pointer les conséquences de cette évolution de la communication scientifique. On peut citer l'exemple de l'avènement des humanités numériques, qui a conduit les chercheurs de sciences humaines et sociales à prendre à bras le corps les problématiques liées au numérique, générant par là un accroissement de leur présence en ligne, qu'il s'agit aujourd'hui de valoriser. Répondant en premier lieu à un besoin d'échanger au sujet des nouveaux outils, cette présence sur la Toile s'est doublée d'un besoin de partager les fruits des travaux, puis de les faire connaître, aboutissant à la recherche d'outils adaptés. C'est ce changement que les bibliothécaires peuvent accompagner.

⁵² BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, « Préparer sa thèse à la BnF », *BnF*, http://www.bnf.fr/fr/la_bnf/visites_ateliers_pour_etudiants.html, consulté le 11 octobre 2014.

NOUVELLES VISIBILITES ?

La visibilité, relevait Aline Bouchard dans un entretien réalisé pour ce travail⁵³, est en ce moment systématiquement mise en avant dès lors qu'il s'agit de communication scientifique. Elle revêt différentes formes et repose sur des outils de plus en plus nombreux.

L'IDENTITE NUMERIQUE AUJOURD'HUI

Les différents types de médias sociaux

Lorsqu'on emploie l'expression « réseau social » aujourd'hui, on ne doute plus qu'on évoque un outil en ligne. Par un glissement qui relève de la synecdoque, c'est désormais l'une des émanations des réseaux sociaux, leur version numérique, qui fait sens lorsqu'on utilise l'expression.

Les interactions entre les individus, dans toute leur complexité, sont pourtant étudiées de longue date par de nombreux sociologues. Pour Pierre Mercklé, un réseau social

« c'est à la fois l'ensemble des unités sociales et des relations que ces unités sociales entretiennent les unes avec les autres, directement, ou indirectement, à travers des chaînes de longueurs variables »⁵⁴.

Dans cet article, Pierre Mercklé rappelle le constat d'un délitement des réseaux sociaux, qu'ils soient politiques ou associatifs, dans les années 1990. La déferlante des outils de réseautage en ligne dans les années 2000 a changé la donne et les sociologues portent un grand intérêt à ces nouveaux types de sociabilités, dans lesquels les médias sociaux jouent un rôle primordial.

Les médias sociaux, terme qui tend aujourd'hui à remplacer celui de web 2.0, connaissent un franc succès depuis ces années-là. Myspace, dès 2003, a fédéré des millions d'adolescents autour de leurs musiciens préférés, générant un nombre d'échanges sans pareil. On peut citer plusieurs types de médias sociaux⁵⁵, en premier lieu des outils de discussions que sont les forums⁵⁶ et les messageries instantanées comme Skype. Les outils de publication sont aujourd'hui bien connus, on ne présente plus les blogs ni les wikis qui sont très largement utilisés dans des domaines très divers.

Les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux numériques, qui nous intéressent plus particulièrement, se caractérisent par les liens qui s'établissent entre les membres, ainsi que le

⁵³ Entretien avec Aline Bouchard (27 octobre 2014)

⁵⁴ Pierre MERCKLE, « Sociologie des réseaux sociaux », *Pierremerckle.fr*, <http://pierremerckle.fr/2011/02/sociologie-des-reseaux-sociaux/>, consulté le 23 octobre 2014.

⁵⁵ « Médias sociaux », *Wikipédia*, http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=M%C3%A9dias_sociaux&oldid=108288237, consulté le 23 octobre 2014.

⁵⁶ On peut citer comme exemple le forum de l'ABF, Agorabib, mis en place pour remplacer la liste de diffusion biblio-fr, qui permet depuis mars 2013 aux professionnels d'échanger sur des thématiques variées. <http://www.agorabib.fr/>

souligne danah boyd, spécialiste des médias sociaux et chercheur au Data & society et à Microsoft Research :

« un site de réseau social est une catégorie de site web avec des profils d'utilisateurs, des commentaires publics semi-persistants sur chaque profil, et un réseau social public navigable (*traversable*) affiché en lien direct avec chaque profil individuel »⁵⁷.

Sur la Toile, le réseau social est d'abord le lieu où l'on vient créer du lien de façon générale, parfois en rapport avec un centre d'intérêt commun ou une profession. Ces sites sont investis par le public en raison de la grande facilité qu'il y a à se constituer très rapidement une liste de contacts immédiatement mobilisable. Les chercheurs français investissent ces sites pour les mêmes raisons, à une vitesse étonnante. Ils étaient 42% en 2011, 70% en 2013⁵⁸. On distingue deux types de réseaux sociaux numériques, les réseaux de contact et les réseaux de contenu.

Les réseaux sociaux numériques de contact sont les réseaux sociaux généralistes, comme Facebook et Twitter, ainsi que les réseaux sociaux professionnels tels LinkedIn et Viadeo. Les réseaux sociaux numériques de contenu, pour leur part, regroupent les outils de partage de vidéos comme YouTube, de photos (Flickr, Instagram), de liens (Delicious, diigo).

Les réseaux sociaux numériques académiques, parfois appelés réseaux sociaux numériques scientifiques ou plus simplement réseaux académiques, semblent se situer à la frontière des deux catégories citées ci-dessus. Réseaux de contact par leurs fonctionnalités sociales, ils n'en constituent pas moins des outils de contenu permettant aux chercheurs de diffuser leurs travaux. À y regarder plus attentivement, il semble que cette porosité entre contact et contenu constitue précisément la caractéristique des outils sociaux plébiscités par les scientifiques. Ces derniers s'y inscrivent pour « réseauter » autant que pour diffuser le produit de leur recherche.

On retrouve cette perméabilité dans la typologie établie par Emma Bester⁵⁹. Elle cite les outils de social bookmarking de références bibliographiques comme Connotea, Mendeley ou Zotero, les plates-formes de blogging et de microblogging scientifiques, ainsi que les réseaux sociaux numériques académiques (Researchgate, Academia.edu) et institutionnels (Carnets2 Descartes).

La veille scientifique

Il faut ajouter que l'ouverture de comptes sur les médias sociaux par les chercheurs est concomitante de pratiques de veille. Leurs pratiques se sont aujourd'hui profondément modifiées. À une volonté d'instantanéité de publication

⁵⁷ « Les réseaux généralistes au service des chercheurs », *Form@doct.*, <http://guides-formadoct.ueb.eu/content.php?pid=107758&sid=2738005>, consulté le 12 octobre 2014. La définition, issue du blog de danah boyd, a été traduite sur le site Form@doct de l'université européenne de Bretagne, destiné à l'auto-formation en information-documentation des doctorants.

⁵⁸ Aline BOUCHARD, « Réseaux sociaux : pratiques et enjeux dans la recherche et la carrière scientifique », *Slideshare*, <http://fr.slideshare.net/URFISTParis/reseaux-sociaux-acadmiques>, consulté le 12 octobre 2014.

⁵⁹ Emma BESTER, « Les médias sociaux dans la médiation grand public et pour la communication scientifique entre pairs : de « l'information overload » au « tools overload » », *Academia.edu*, http://www.academia.edu/4473343/Bester_E._Les_medias_sociaux_dans_la_mediation_grand_public_et_pour_la_communication_scientifique_entre_pairs_de_linformation_overload_au_tools_overload_, consulté le 12 octobre 2014.

et d'échange via les réseaux répond le fait d'effectuer de la veille dans son champ disciplinaire pour repérer les contributions de ses pairs.

La veille, que la norme XP X 50-053 de l'AFNOR définit comme l'« activité continue et en grande partie itérative visant à une surveillance active de l'environnement technologique, commercial, etc. pour en anticiper les évolutions »⁶⁰, est une activité courante dans tous les métiers et elle est largement partagée par les chercheurs, comme par les bibliothécaires. C'est un préalable indispensable aux échanges et aux comptes rendus qui se trouvent ensuite publiés sur les médias sociaux que sont les blogs et les réseaux, qu'ils soient académiques ou généralistes.

Cette activité passe par le recours à des agrégateurs de fils RSS, qui permettent de recevoir les mises à jour des blogs et autres sites auxquels on s'abonne. Des outils comme Feedly ou Netvibes permettent de récupérer des fils RSS et de les organiser par catégories. Après une première génération d'agrégateurs servant uniquement à lire, comme Bloglines, les outils d'aujourd'hui intègrent tous des fonctionnalités de partage vers ses profils Facebook et Twitter, par exemple. L'activité de publication, on le voit, est indissociable de la lecture assidue de sources choisies.

L'utilisateur, ses traces, son identité sur la Toile

Pour évoquer la représentation d'un individu sur la Toile, on a longtemps parlé d'identité numérique. Frédéric Cavazza en donnait d'ailleurs dès 2006 la définition suivante :

« L'identité numérique d'un individu est composée de données formelles (coordonnées, certificats...) et informelles (commentaires, notes, billets, photos...). Toutes ces bribes d'information composent une identité numérique plus globale qui caractérise un individu, sa personnalité, son entourage et ses habitudes. Ces petits bouts d'identité fonctionnent comme des gènes : ils composent l'ADN numérique d'un individu »⁶¹.

Second Life était passé par là, avec dans son sillage un enthousiasme peut-être un peu exagéré pour l'existence de véritables avatars en ligne. De fait, on peut compléter cette première définition par celle d'Olivier Ertzscheid qui, dans un ouvrage de 2013, met moins l'accent sur la notion d'ADN que sur la notion de « traces numériques » laissées par un individu :

« L'identité numérique est constituée de la somme des traces numériques se rapportant à un individu ou à une collectivité : des traces « profilaires » correspondant à ce que je dis de moi (qui suis-je ?) ; des traces « navigationnelles » qui renseignent sur les sites que je fréquente et sur lesquels je commente ou j'achète (comment je me comporte) ; enfin des traces inscriptibles et déclaratives – ce que je publie sur mon blog par

⁶⁰ Laurent HERMEL, *Veille stratégique et intelligence économique: maîtriser et pratiquer*, 2e éd., La Plaine-Saint-Denis, AFNOR, 2007, 102 p.

⁶¹ Frédéric CAVAZZA, « Qu'est-ce que l'identité numérique ? », *FredCavazza.net*, <http://www.fredcavazza.net/2006/10/22/qu-est-ce-que-l-identite-numerique/>, consulté le 23 octobre 2014.

exemple – qui reflètent directement mes idées et mes opinions (ce que je pense) »⁶².

Louise Merzeau, pour sa part, va plus loin lorsqu'elle évoque les empreintes laissées par les internautes. Elle ne parle plus d'identité, concept qu'elle juge trop corrélé à une représentation figée de l'individu dont se servent les firmes du web pour prédire les comportements, mais de présence numérique :

« En substituant au principe d'identité celui de la *présence*, on démasque les faux-semblants de cette logique de prescription qui calcule les individus, tout en renforçant le projet d'habiter pleinement la cité numérique »⁶³.

La notion de présence numérique permet de proposer une définition plus englobante que la simple identité, élargissant la focale à l'acte de communication et à ses traces :

« Outre les divers agissements par lesquels nous signalons notre présence consciemment, les traces produites par les machines et par les autres composent une « ombre numérique » en expansion constante. Historiques de navigation, commentaires de blogs, listes de diffusion, réseaux affinitaires, images capturées... nul n'est plus en mesure de contrôler entièrement cette traçabilité, qui échappe largement à tout surplomb »⁶⁴.

Dominique Cardon définit trois types de présences s'exerçant sur la Toile⁶⁵. Un premier type, qu'il nomme le « paravent », est celui où les individus s'attachent à masquer leur identité, ne la livrant qu'à un petit nombre de personnes choisies. Dans le deuxième, le « clair-obscur », les personnes dévoilent des facettes très intimes de leur personnalité sur des plates-formes qui leur permettent d'interagir avec leurs seuls proches. Enfin, un troisième et dernier modèle, celui du « phare », est caractérisé par les utilisateurs mettant en valeur leur présence numérique, où « des zones de forte visibilité émergeront des connexions initiées par les individus pour mêler des traits de leur individualité avec les thèmes des productions qui les lient aux autres »⁶⁶. À ces trois modèles, Dominique Cardon ajoute deux tendances, celle du « post-it » qui émerge avec les sites de microblogging et celle de la « lanterna magica », concernant les avatars. Outre la tendance « post-it », on se limitera pour ce travail à évoquer la présence des scientifiques relevant du modèle du « phare », où les individus recherchent la visibilité⁶⁷. Il semble intéressant de noter que « la principale caractéristique des plateformes du modèle du *phare* est de mêler si intimement réseaux sociaux et agrégations thématiques qu'il devient

⁶² Olivier ERTZSCHEID, *Qu'est-ce que l'identité numérique ? : Enjeux, outils, méthodologies*, Marseille, OpenEdition Press, coll. « Encyclopédie numérique », 2013, 73 p.

⁶³ Louise MERZEAU, « La présence plutôt que l'identité », *Documentaliste - Sciences de l'Information*, vol. 47, n° 1, 2010, pp. 32- 33.

⁶⁴ Louise MERZEAU, « Présence numérique : du symbolique à la trace », *MEI Médiation et Information*, n° 29, 2008, pp. 153- 163.

⁶⁵ Dominique CARDON, « Le design de la visibilité », *Réseaux*, n° 152, n° 6, 30 Janvier 2009, pp. 93- 93.

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ On pourrait citer pourtant le contre-exemple du blog *Gaïa Universitas* (<http://rachelgliese.wordpress.com>), tenu depuis 2009 par un enseignant-chercheur sous le pseudonyme de Rachel Gliese. Ce blog, qui est loin d'appartenir au modèle du phare, est pourtant très lu dans la communauté universitaire, au point d'être cité dans la veille hebdomadaire de la conférence de la CPU (<https://listes.cpu.fr/sympa/arc/veillecpu/2014-09/msg00000.html>). Il reste cependant une exception.

difficile de les isoler »⁶⁸. Autour de sujets choisis, ces utilisateurs travaillent à se constituer une audience et à améliorer ce que le sociologue appelle un « capital réputationnel ». Ces modèles, éclairants pour comprendre les niveaux d'implication sur la Toile, ne doivent pas masquer l'existence d'une identité multi-facettes pour chaque utilisateur des médias sociaux. À ce titre, Facebook est certainement le meilleur exemple de ce mélange des genres. Amis, collègues, inconnus y sont mêlés, rendant souvent difficile à gérer une présence numérique complexe, aux aspects très divers, qui peut paraître contradictoire aux yeux de ceux qui ont accès aux publications. Quels que soient les efforts faits par l'utilisateur pour lisser son profil, il se trouvera toujours un contact connaissant davantage un trait de caractère qu'un autre pour l'évoquer ou le révéler aux yeux de tous. C'est donc une impression d'hétérogénéité qui se dégage souvent des médias sociaux.

Le modèle du phare, nous l'avons dit, est celui d'utilisateurs souhaitant rendre publique leur présence en ligne. Se pose dans ce cadre la question du *personal branding*, que l'on peut traduire par marque personnelle. À l'opposé des traces involontaires laissées à chaque passage sur la Toile, la démarche liée à la marque personnelle consiste à maîtriser ce qu'on souhaite voir diffusé de soi. L'e-book *Cultivez votre identité numérique*⁶⁹, publié par l'ESC Lille en 2009, présente les différents aspects que peut prendre la gestion d'une présence numérique gérée avec soin. Soigner son profil sur le web, lit-on dans ce petit guide qui cultive la métaphore horticole, implique entre autres de faire passer un message personnel, d'afficher une singularité, de faire valoir des objectifs et de signaler ses références. Des conseils sont par la suite proposés pour un certain nombre de plates-formes : temps passé, avantages et inconvénients en termes de visibilité, rentabilité de l'investissement sur le réseau, ne sont que quelques-uns des conseils dispensés par l'ouvrage qui va jusqu'à parler de pollinisation pour étendre sa réputation en ligne. Si de nombreux utilisateurs ne vont pas jusqu'à gérer leur présence numérique comme une entreprise, on note toutefois une professionnalisation dans l'utilisation des médias sociaux.

La présence numérique des chercheurs

La présence numérique des chercheurs sur la Toile se caractérise par ce que Louise Merzeau a nommé un « étoilement » lors d'une journée d'étude consacrée à la mémoire numérique, organisée par Mediadix et l'Urfist de Paris⁷⁰. Rares sont ceux qui n'utilisent qu'un seul outil sur la Toile. Il faut jouer, a-t-elle expliqué lors d'une série de questions-réponses, sur plusieurs espaces. Il s'agit désormais de développer une présence en Toile, ramifiée, avec l'élection de certains espaces comme des carrefours. L'important est de mettre en place différentes modalités de présence, car on ne peut plus dissocier les outils ou n'élire qu'un seul lieu numérique. Le chercheur, concluait Louise Merzeau, doit penser cette compétence à administrer son étoilement. En effet, on voit aujourd'hui émerger des identités numériques aux facettes fort nombreuses. Réseaux généralistes, académiques,

⁶⁸ Dominique CARDON, « Le design de la visibilité », *op. cit.*

⁶⁹ Émilie OGEZ, « Cultivez votre identité numérique », *E-reputation.org*, <http://e-reputation.org/wp-content/uploads/2009/04/e-book-identite-numerique-e-reputation.pdf>, consulté le 23 octobre 2014

⁷⁰ Louise MERZEAU, « Traces captées, traces éditorialisées », *Louise Merzeau*, <http://merzeau.net/traces-captées-éditorialisées/>, consulté le 23 octobre 2014.

blogs et microblogs, outils de gestion de références bibliographiques sont les exemples les plus représentatifs de la panoplie du scientifique sur le web. Louise Merzeau a expliqué qu'elle déposait ses publications en archives ouvertes sur HAL, mais que la plate-forme étant dépourvue de fonctionnalités sociales, elle avait recours à d'autres outils comme Twitter pour la conversation. Elle a enfin mentionné le cas du réseau social Academia.edu qui offre une visibilité rapide aux scientifiques, sans pour autant garantir la pérennité des documents qu'ils peuvent y déposer.

En 2009, il y a seulement cinq ans, Olivier Le Deuff et Gabriel Gallezot concluaient un article par ces lignes :

« Le chercheur 2.0 se cherche encore ! [...] Le blog semble un des outils les plus prisés par les chercheurs et constitue une démarche de valorisation de leur image personnelle et de leurs travaux. Sur le blog, une plus libre expression et un débordement du champ d'expertise principal, ne permettent plus de distinguer la posture du chercheur et celle de l'intellectuel »⁷¹.

Cinq ans plus tard, la donne semble avoir bien changé. Les carnets de recherche sont largement utilisés par les chercheurs et de nouvelles formes de présence numérique sont constamment explorées par les scientifiques. Il n'est pas inintéressant de faire le parallèle avec les humanités numériques qui ont permis l'association de champs disciplinaires relevant des sciences humaines avec le numérique :

« The digital humanities is an area of research, teaching, and creation concerned with the intersection of computing and the disciplines of the humanities »⁷².

Difficiles à définir, relevant autant du champ de recherche transdisciplinaire que de la méthode scientifique, les humanités numériques ont familiarisé de nombreux scientifiques avec le numérique. On relève d'ailleurs que nombre de chercheurs travaillant dans ce domaine sont des utilisateurs assidus des médias sociaux, comme si la conversation autorisée par ces outils constituait le prolongement naturel de leurs travaux de recherche. Pour Aurélien Berra, maître de conférences à Paris-Ouest, « nos sociétés vivent, de gré ou de force, une conversion numérique »⁷³ qui implique un renouvellement des pratiques de recherche comme de la communication scientifique :

« Le réseau social Twitter est extrêmement important, par exemple. Il contribue à la veille scientifique, tout comme les fils RSS, mais aussi à l'identité et à la dynamique de réseau de cette communauté internationale »⁷⁴.

Les chercheurs portent une attention accrue à tous les outils qui peuvent les aider à trouver des informations et à échanger avec leurs pairs. Lors d'une table ronde consacrée à la publication en archives ouvertes durant l'Open Access

⁷¹ Gabriel GALLEZOT et Olivier LE DEUFF, « Chercheurs 2.0 ? », *Les cahiers du numérique*, vol. 5, n° 2, 30 Juin 2009, pp. 15- 31.

⁷² « Digital Humanities », *Wikipedia, The Free Encyclopedia*, http://en.wikipedia.org/wiki/Digital_humanities, in Elydia BARRET, *Quel rôle pour les bibliothèques dans les humanités numériques ?* Villeurbanne, enssib, 2014, p. 23.

⁷³ Aurélien BERRA, « Faire des humanités numériques », in Mounier PIERRE (ed.), *Read/Write Book 2 : Une introduction aux humanités numériques*, Marseille, OpenEdition Press, coll. « Read/Write Book », 2012, pp. 25- 43.

⁷⁴ *Ibid.*

Week⁷⁵, Pablo Jensen, physicien et directeur de recherche au CNRS, évoquait avec une pointe de provocation une hiérarchisation d'un nouveau genre. Pour lui, il est aujourd'hui pratiquement possible de faire confiance à une quinzaine de chercheurs et de les suivre sur Twitter au lieu de lire *Nature*. S'il paraît nécessaire d'établir des mécanismes pour limiter la manipulation des *likes* sur les réseaux sociaux, il n'est désormais plus possible de se passer de ces outils. Les éditeurs, quant à eux, tentent de freiner cette évolution des pratiques scientifiques alors qu'elle semble déjà bien enclenchée sur les réseaux sociaux.

Il n'est pas rare aujourd'hui de voir des chercheurs posséder un carnet de recherche, être inscrits sur plusieurs réseaux académiques ainsi que sur des réseaux généralistes, sans oublier leurs comptes sur des logiciels de gestion de ressources bibliographiques pourvus de fonctionnalités sociales. Lors d'une journée d'étude, dans une intervention intitulée « Les réseaux sociaux et outils 2.0 peuvent-ils assurer la pérennité des données des chercheurs ? », Odile Contat, chargée de ressources à l'INSHS (CNRS), a cité l'exemple du géographe Éric Verdeil, qui anime le carnet Rumor sur la plate-forme Hypothèses et est inscrit sur Academia.edu et Researchgate, comme sur Twitter et zotero⁷⁶. Interrogé à ce sujet, Éric Verdeil confirme apprécier la mise en relation avec des collègues à l'international et la communauté très dynamique des « carnetiers » d'Hypothèses⁷⁷. L'inscription sur les médias sociaux est de moins en moins une activité secondaire, elle fait aujourd'hui partie intégrante de l'activité professionnelle des chercheurs.

Pour Julien Pierre, l'identité numérique du chercheur est sous-tendue par la nécessité d'être visible et par la liberté de s'approprier d'autres espaces d'écriture. L'identité numérique du chercheur se décline selon lui entre les identifiants du chercheur, ses indicateurs (facteur d'impact, par exemple) et les traces qu'il laisse sur le web. Il identifie plusieurs types d'acteurs intervenant dans ce contexte : les institutions, les éditeurs scientifiques et les dépôts d'archives, les plates-formes et les outils de publications, les réseaux sociaux enfin⁷⁸. Tous n'entrent pas nécessairement en concurrence. Bien utilisés, ils peuvent même converger pour asseoir une présence numérique de qualité.

LES RESEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux grand public

Les réseaux sociaux grand public sont devenus en quelques années très prisés des internautes. L'étude conduite en 2014 par l'agence singapourienne We are

⁷⁵ « Publier en libre accès, quelles opportunités pour les chercheurs et la diffusion des savoirs ? », *OA Week France*, <http://www.oaweekfrance.org/programme/publier-en-libre-acces-quelles-opportunités-pour-les-chercheurs-et-la-diffusion-des-savoirs-3/>, consulté le 24 octobre 2014.

⁷⁶ Odile CONTAT, « Les réseaux sociaux et outils 2.0 peuvent-ils assurer la pérennité des données des chercheurs ? », *Médiadix*, http://mediadix.u-paris10.fr/brochure/documents/2-Contat_Mediadix-URFIST_10102014.pdf, consulté le 15 octobre 2014.

⁷⁷ Entretien avec Éric Verdeil, 21 novembre 2014

⁷⁸ Julien PIERRE, « L'identité numérique du chercheur : problématique, enjeux et outils », Slideshare, <http://fr.slideshare.net/idnum/lidentit-numrique-du-chercheur-problématique-enjeux-et-outils>, consulté le 22 décembre 2014.

social a montré que 68% des Français sont inscrits sur un réseau social et qu'ils consultent ces sites 1h30 par jour⁷⁹. Facebook et Twitter sont les plus connus et les plus anciens, mais d'autres réseaux sont également appréciés du public. Les réseaux dédiés à la photographie, comme Instagram ou Pixlr-o-matic ont connu un développement très rapide ces dernières années. Les réseaux professionnels, dont LinkedIn et Viadeo sont de célèbres représentants, sont eux aussi largement utilisés.

La large utilisation des réseaux sociaux généralistes par les chercheurs s'explique par une raison très simple, ils sont antérieurs de plusieurs années à leurs homologues académiques. On peut ajouter qu'arrive aujourd'hui à l'université une génération de chercheurs, nés dans les années 80, qui ont créé des comptes sur ces outils pendant leurs études et n'ont jamais cessé de les utiliser depuis. La proportion de chercheurs abonnée à ces outils ne cesse de croître. En 2013, une étude conduite par le CNRS⁸⁰ sur les habitudes des chercheurs en matière de médias sociaux a révélé que 70% des répondants utilisent les réseaux. Ce chiffre monte même à 80% en SHS. Facebook et Twitter arrivent largement en tête.

Facebook

Facebook est né en 2004, il y a seulement dix ans, et a connu depuis une croissance exponentielle. Son créateur, Mark Zuckerberg, l'avait conçu à l'origine pour les étudiants d'Harvard, afin que ceux-ci puissent facilement communiquer et disposer d'indications pour retrouver leurs camarades sur le campus. Les plus anciens utilisateurs s'en souviennent, au début, le statut Facebook correspondait à une localisation, « is at the library » par exemple. Ce n'est qu'en 2009 que le statut pourra être rempli librement, Facebook incitant à le faire par l'accroche « What's on your mind ? ». Le fameux *like button* date lui aussi de cette même année, qui a marqué la diffusion du réseau américain vers le grand public.

Inscrit sur Facebook courant 2007, Alexandre Gefen, maître de conférences à l'université Paris-Sorbonne et chargé de recherche au CNRS, émet des doutes après quelques mois d'utilisation, « en train de s'interroger sur l'intérêt réel de Facebook »⁸¹. Créateur de l'association fabula en 1999 et du site internet du même nom⁸² – site qui s'est depuis enrichi d'une page Facebook et d'un compte Twitter, Alexandre Gefen s'est très tôt intéressé à la diffusion de la production scientifique sur la Toile. Après sept années d'utilisation de Facebook, il reste très actif sur ce réseau. Moins personnels, ses *posts* se sont largement professionnalisés. Ils témoignent de l'activité du chercheur, valorisent ses publications et celles des organismes auxquels il appartient. On relève également sur son profil le signalement de manifestations culturelles et scientifiques qui ont trait à la littérature. Il est intéressant de noter que les posts, qui à l'origine étaient réservés aux seuls amis du chercheur, sont désormais ouverts au grand public. D'un point de vue technique, la publication, manuelle les premières années, a été automatisée

⁷⁹ Flavien CHANTREL, Thomas COÛFFE et Fabian ROPARS, « Chiffres réseaux sociaux - 2014 », *Le blog du Modérateur*, <http://www.blogdumoderateur.com/chiffres-reseaux-sociaux/>, consulté le 12 octobre 2014.

⁸⁰ « L'usage des réseaux sociaux par les scientifiques », étude présentée par Brigitte Perucca lors de la « 2^{ème} Journée des correspondants IST de l'inSHS du 19 novembre 2013 », http://corist-shs.cnrs.fr/journee_corist_2013, consulté le 2 novembre 2014. Cité par Aline Bouchard, *op. cit.*

⁸¹ « Alexandre Gefen », *Facebook*, <https://www.Facebook.com/alexandre.gefen>, consulté le 12 octobre 2014.

⁸² *Fabula.org : la recherche en littérature*, <http://www.fabula.org/>, consulté le 12 octobre 2014.

et se fait maintenant au moyen de l'outil de partage de contenus dlvr.it⁸³, qui permet de poster simultanément sur plusieurs réseaux sociaux. La consultation du CV du chercheur, en ligne sur Academia.edu, montre une utilisation assumée des réseaux sociaux : les comptes Twitter, Facebook, Skype et Academia figurent à la suite de son email, dans l'en-tête.

Le profil de Bertrand Monthubert⁸⁴, mathématicien et président de l'université Paul-Sabatier à Toulouse, est intéressant à plus d'un titre car il témoigne de l'évolution d'un parcours. Président de l'association Sauvons la recherche, puis secrétaire national à l'enseignement supérieur et à la recherche du Parti socialiste en 2008, Bertrand Monthubert témoigne peu de son activité de chercheur sur le réseau social. Son profil revêt un volet d'abord militant, puis politique, avant de se cantonner à des diffusions institutionnelles à partir de son élection à la présidence de Toulouse III. En décembre 2009, on peut lire des statuts destinés à dénoncer des restrictions budgétaires, lorsque le chercheur « est effaré de voir les annulations de crédits dans l'enseignement supérieur et la recherche : l'augmentation prévue pour la recherche fondamentale est réduite à néant ». Aujourd'hui, les informations concernent en premier lieu l'université et font la part belle aux projets de ses chercheurs. Si l'on relève encore une petite porosité avec l'intime (un message de remerciement pour les vœux d'anniversaire a été posté en août), le réseau social est utilisé de façon professionnelle. Le profil Facebook est alimenté via l'outil de partage de contenus, Hootsuite, et l'on note, à la façon dont ils sont rédigés que les *posts* sont à l'origine des *tweets* qui sont importés automatiquement.

Frédéric Clavert, docteur en histoire contemporaine et ingénieur de recherche pour le Labex « Écrire une histoire nouvelle de l'Europe », expliquait pour sa part avoir scindé son compte Facebook en trois listes, dont une pour les proches avec un nombre restreint de personnes⁸⁵. Le reste des amis bénéficie de sa veille professionnelle, qu'il diffuse depuis Twitter via l'outil Ifttt⁸⁶. Interrogé au sujet de la professionnalisation de l'utilisation des réseaux sociaux, il confirme avoir développé au fil du temps des stratégies pour la diffusion de sa veille.

Ces exemples, fort différents, permettent de voir la diversité des profils sur Facebook. D'autres sont réservés aux seuls amis et entretiennent une porosité entre public et privé plus forte, nous avons choisi de ne pas en faire mention. Quel intérêt pour le bibliothécaire que ces profils où il n'est pas rare, même pour les plus ouverts d'entre eux, de voir publiés des albums de vacances et des photos des enfants ? Ces canaux d'informations ininterrompues lui permettent néanmoins d'effectuer une veille sur un domaine d'acquisition, sur une institution, de repérer des éléments pour un projet d'action culturelle. L'activité est chronophage, il ne s'agit pas de le nier, mais elle permet de récolter différemment des informations autres.

⁸³ « Dlv.it: share better », <https://dlvr.it/>, consulté le 12 octobre 2014.

⁸⁴ Bertrand MONTHUBERT, « Bertrand Monthubert », Facebook, <https://www.Facebook.com/bertrand.monthubert>, consulté le 12 octobre 2014.

⁸⁵ Entretien avec Frédéric Clavert (le 15 octobre 2014)

⁸⁶ Ifttt est un outil qui permet d'automatiser certains tâches en connectant différents services. Ainsi, il est possible de diffuser ces publications sur Twitter, puis sur Facebook par ce moyen.

Twitter

Cadet de Facebook ayant connu une belle croissance, Twitter est né en 2006. S'il a intégré les photos et la vidéo récemment, Twitter n'a que peu évolué. Toujours fondé sur la publication de messages en moins de cent-quarante caractères, ce réseau social, où l'on peut poster des liens, a permis une diffusion de l'information en temps réel qui a souvent pris les médias traditionnels de court ces dernières années. La possibilité de répondre aux auteurs des messages a également fait de Twitter un outil de chat, le détournant de sa vocation première. L'incitation à poster des messages s'est modifiée au fil des ans, de « What are you doing ? » à « What's happening ? », qui invite davantage à témoigner de ce qu'on observe au détriment de l'expérience personnelle. Désormais bien connu, le réseau se contente d'un « Compose new Tweet ».

Maître de conférences à l'université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, et spécialiste de l'histoire religieuse des États-Unis, Lauric Henneton publie pour sa part beaucoup d'informations relevées dans la presse concernant son domaine de recherche⁸⁷. On trouve aussi des *live-tweets* sur son profil.

Autre exemple, Yann Calbérac, maître de conférences à l'université de Reims, s'est inscrit sur Twitter en 2009⁸⁸. Il signale des parutions, des appels à communication et des colloques en géographie. On peut lire également sur son compte des informations concernant la vie universitaire et les grandes orientations de la recherche.

Inscrit sur Twitter depuis juin 2008⁸⁹, Frédéric Clavert a ouvert un compte avec quelque perplexité avant d'assister à une conférence où un *live-tweet* était organisé. Il utilise cet outil pour son activité professionnelle et pour ses recherches. Il y publie sa veille, s'en sert pour échanger, mais aussi pour poser des questions à son réseau. Il apprécie le fait que ses *followers* viennent de disciplines différentes, ce qui permet des approches variées dans les discussions. Lorsque nous avons évoqué la question de l'archivage des *tweets* lors de conférences, Frédéric Clavert s'y est dit tout à fait favorable et il a expliqué avoir pensé à intégrer des débats pertinents issus de Twitter dans la conclusion des actes d'un colloque⁹⁰.

Le *live-tweet*, cette pratique qui consiste à publier des *tweets* sur la conférence que l'on est en train d'écouter s'est considérablement développé chez les scientifiques. Jonathan Chibois, doctorant en anthropologie politique et auteur du carnet de recherche *LAPSIC*, expliquait avoir connu une « expérience d'ubiquité » la première fois qu'il a suivi une conférence à distance. Il rend compte ainsi de ce moment :

« Au sujet de ce que ces outils 2.0 apportent de nouveau à l'expérience confrencière, Twitter a une importance tout particulière à mes yeux en ce qu'il autorise de discuter à “voix haute” avec les autres participants pendant le cours de l'intervention. Plus que des bavardages ce sont des commentaires, des notes, des citations, des liens qui sont échangés autour de la parole de

⁸⁷ Lauric HENNETON, « Lauric Henneton (@lauric_henneton) », *Twitter*, https://Twitter.com/lauric_henneton, consulté le 12 octobre 2014.

⁸⁸ Yann CALBERAC, « Yann Calbérac (@yann_c) », *Twitter*, https://Twitter.com/yann_c, consulté le 12 octobre 2014.

⁸⁹ Frédéric CLAVERT, « Frédéric Clavert (@inactinique) », *Twitter*, <https://Twitter.com/inactinique>, consulté le 17 novembre 2014.

⁹⁰ Entretien avec Frédéric Clavert (15 octobre 2014)

l'intervenant. Il faut l'avoir essayé pour saisir ce que cela a de stimulant que de discuter à plusieurs voix en temps réel autour de ce qui est dit, sans avoir à attendre impatientement la pause café pour recueillir le sentiment d'un ou plusieurs collègues »⁹¹.

Il en va de même pour les bibliothécaires en matière de *live-tweet* : qui n'a pas suivi, lors d'une plage de service public un peu calme, les journées ABES⁹² ou le congrès de l'ADBU⁹³ via Twitter ? Ces publications au fil de l'eau constituent certes un compte-rendu parcellaire d'une conférence ou d'une journée d'études, mais elles sont précieuses pour ceux qui ne peuvent pas y assister.

Là encore, que faire de ce matériau hétéroclite quand on est un professionnel de l'IST ? Twitter est un réseau singulier, qu'on pourrait comparer à une radio ou à une chaîne télévisée d'informations en continu. Les nouvelles y sont lancées sans hiérarchie aucune, présentées de façon elliptique, et pourtant on y trouve souvent des pépites que les sites institutionnels ne mentionnent pas.

Présenter des profils donne un aperçu de ce qui est posté sur Twitter, mais n'en rend pas l'essentiel. Nous l'avons dit, Twitter est surtout utilisé aujourd'hui pour son aspect conversationnel. Poster un lien, *retweeter* une information est souvent effectué dans l'attente d'une discussion ou d'un débat, voire d'une controverse. C'est dans ces moments d'échange que l'on perçoit la recherche dans ses aspects les plus divers. Recherches de financements, démarches administratives et autres tracasseries sont un quotidien des chercheurs qu'il n'est pas aisé de percevoir autrement depuis les murs de la BU. On lit bien sûr des échanges sur les disciplines elles-mêmes, qui ne sont pas sans ouvrir des perspectives aux acquéreurs.

Réseaux sociaux professionnels

LinkedIn⁹⁴, réseau californien, a été créé en 2003. Il met en relation les inscrits en fonction de leurs compétences professionnelles et de leurs lieux d'exercice. La consultation des profils complets des membres ne peut s'effectuer que si l'on est en relation avec eux. L'accès aux profils publics révèle néanmoins une présence assez importante des chercheurs sur ce réseau. Il semble que les profils soient alimentés de manière ponctuelle, à l'occasion d'un changement de poste par exemple, et non pas au quotidien comme peuvent l'être d'autres médias sociaux.

Lancé en 2004, viadeo⁹⁵, réseau social professionnel français, est beaucoup moins prisé des enseignants-chercheurs. Une recherche sur quelques noms effectuée sur LinkedIn puis sur viadeo montre une très nette préférence pour le premier.

⁹¹ Jonathan CHIBOIS, « Conférences 2.0 : ubiquité et réalité augmentée », *LASPIC*, <http://laspic.hypotheses.org/208>, consulté le 22 décembre 2014.

⁹² « #jabes2014 », *Twitter*, <https://Twitter.com/hashtag/jabes2014?f=realtime&src=hash>, consulté le 17 novembre 2014.

⁹³ « #adbu2014 », *Twitter*, <https://Twitter.com/search?f=realtime&q=%23adbu2014&src=typd>, consulté le 17 novembre 2014.

⁹⁴ *LinkedIn* : Connectez-vous, partagez des idées et découvrez des opportunités, <https://fr.linkedin.com/>, consulté le 13 octobre 2014.

⁹⁵ *Viadeo.com - France* : réseau social pour professionnels, <http://fr.viadeo.com/fr/>, consulté le 13 octobre 2014.

Nous ne nous attarderons pas sur ces deux réseaux, qui servent davantage de point de repère pour signaler un lieu de travail et une situation professionnelle, sans être utilisés pour des échanges conversationnels comme peuvent l'être d'autres plates-formes.

Autres communautés

On pourrait citer beaucoup d'autres communautés en ligne, des forums aux réseaux sociaux moins connus. Nous nous bornerons à mentionner deux exemples, Google plus et SeenThis.

Google+ a été créé en juin 2011 pour faire concurrence à Facebook. Fondé sur l'idée que chaque individu possède plusieurs catégories de contacts et d'amis, l'outil a été conçu pour faciliter la création de « cercles » qui reçoivent les informations que l'on choisit d'envoyer. Si Facebook a ouvert la possibilité de créer des listes d'amis assez tardivement, Google+ s'est d'emblée positionné sur ce créneau. Le réseau n'a pas eu le retentissement espéré par ses créateurs et son utilisation reste assez confidentielle, malgré les chiffres annoncés par Google⁹⁶. En effet, le réseau compte énormément d'inscrits, puisque la firme californienne avait rendu la création automatique pendant quelques mois, avant de faire machine arrière. De nombreuses personnes utilisent ce réseau uniquement pour la fonctionnalité de visio-conférence, les hangouts. L'absence d'API, qui permettrait d'alimenter Google+ via d'autres outils, est un reproche de longue date fait à ce réseau et elle contribue sans doute au désintérêt progressif de ses membres. Quelques chercheurs l'utilisent activement, mais le nombre commentaires y reste très largement en deçà de ce qu'on peut observer sur Facebook, par exemple.

SeenThis est un réseau atypique, dont le code source est libre⁹⁷. Animé par une communauté très restreinte, le réseau est sans doute l'un des plus actifs qui soit et les discussions autour des posts qui y sont partagés sont souvent très intéressantes⁹⁸. Ici, pas d'alimentation automatique par flux RSS, on vient pour converser, et qui s'y frotte s'y pique⁹⁹. On pourra relever l'exemple de Jean-Noël Lafargue, maître de conférences associé à l'université Paris 8, utilisateur assidu de ce réseau. Interrogé à ce sujet via Twitter, il signale la qualité du « rapport signal/bruit » ainsi qu'« une envie d'efficacité, d'éviter les doublons, de bien tagguer les posts »¹⁰⁰. Un anti-Facebook en quelque sorte.

Les réseaux présentés ci-dessus ont une audience beaucoup plus confidentielle auprès des enseignants-chercheurs, mais il paraissait utile d'en faire mention afin de montrer la diversité des communautés présentes sur le web, ainsi que la nécessité pour le bibliothécaire d'effectuer une veille fine pour repérer des niches aux échanges souvent pertinents.

⁹⁶ Audrey FOURNIER, « Google+ est-il entré en phase terminale ? », *Le Monde.fr*, http://www.lemonde.fr/technologies/article/2014/04/25/google-est-il-entre-en-phase-terminale_4407587_651865.html, consulté le 13 octobre 2014.

⁹⁷ SeenThis, <http://seenthis.net/>, consulté le 13 octobre 2014.

⁹⁸ Thibault HENNETON, « Au fait, c'est quoi SeenThis ? », *Flux et fixe*, <http://www.fluxetfixe.org/Au-fait-c-est-quoi-SeenThis>, consulté le 13 octobre 2014.

⁹⁹ Silvère MERCIER, « Les journalistes inquiets du numérique », *SeenThis*, <http://seenthis.net/messages/272316>, consulté le 13 octobre 2014.

¹⁰⁰ Cécile ARENES, « Dites, utilisateurs de SeenThis, si je vous demandais ce que vous y trouvez de plus, vous me diriez quoi? @Jean_no @thibnton #pourmonmémoire », *Twitter*, <https://Twitter.com/carenes/status/521622464343072768>, consulté le 13 octobre 2014.

Réseaux sociaux académiques et institutionnels

« Il est extrêmement facile de s'inscrire sur Academia ou ResearchGate. Pressés d'accéder aux PDF d'articles qu'une recherche sur Google a fait miroiter, on procède en quelques clics à l'inscription qui donne alors accès à une incroyable base de donnée constituée par les documents scientifiques déposés par les inscrits sur leur profil. Mais, lors de cette inscription simple et rapide, qui prête vraiment attention aux conditions générales d'utilisation que l'on s'empresse d'approuver en cochant la case requise ? »¹⁰¹

Peu de chercheurs, remarque Christophe Benech, archéologue et chargé de recherche à la MOM, s'intéressent aux CGU des services auxquels ils s'inscrivent. Celles-ci ont pourtant des clauses assez inquiétantes pour qui confie à ces services des travaux de recherche. Les données personnelles ne peuvent être vendues, rassurent ces plates-formes, mais le chercheur ne manque pas de relever : « excepté dans le cas d'une sous-traitance de certains services qui peuvent impliquer un partenaire ». Les publications déposées sur les réseaux sociaux académiques qui sont des firmes privées, même si le « .edu » de Academia.edu induit beaucoup en erreur, ne sont pas archivées de façon pérenne et rien ne garantit qu'elles ne seront pas réutilisées sans que leurs auteurs puissent s'y opposer.

Les réseaux sociaux académiques, pourtant, sont de plus en plus investis par les chercheurs qui trouvent là des outils simples d'utilisation où ils peuvent mettre en valeur leur CV et leurs publications. En même temps qu'ils renforcent leur présence numérique, ils s'attachent également à identifier d'éventuels collaborateurs pour des projets de recherche et à repérer des articles et des actualités scientifiques, au niveau international. Beaucoup de chercheurs soulignent en effet la dimension internationale comme un trait essentiel de leur intérêt pour les réseaux académiques. Les institutions, elles, peinent à se faire une place sur ces plates-formes qui, à l'inverse d'un réseau comme Facebook, ne leur proposent pas la possibilité de créer une page. Seuls les individus et leurs publications sont accueillis sur ces réseaux, qui le font de façon très pédagogique, comme l'a souligné William Berthomière, géographe et directeur de recherche au CNRS, lors d'une journée d'étude organisée par l'Urfist de Bordeaux¹⁰². Les réseaux sociaux académiques, explique-t-il, font office de nouveaux formateurs dans le paysage de la recherche, dans le vide laissé par les institutions.

Les fonctions structurelles des réseaux académiques ont été recensées par Emma Bester, doctorante au CNAM. Pour elle, c'est d'abord le service de profil, avec l'accès rapide à de nombreux contacts, qui est recherché, suivi d'un service de plate-forme, les fameux murs où l'activité des membres est aisée à repérer, mais aussi les recommandations et les notifications qui permettent de ne pas manquer les nouveautés. Les services d'intégration web, permaliens vers le profil et autres widgets, sont également prisés pour la valorisation d'une identité numérique. Elle

¹⁰¹ Christophe BENECH, « Protection et propriété des données sur Academia.edu et ResearchGate », *ArchéOrient - Le Blog*, <http://archeorient.hypotheses.org/2554>, consulté le 2 octobre 2014.

¹⁰² William BERTHOMIERE, « Regards croisés sur la journée : le point de vue d'un chercheur impliqué, d'un évaluateur embarrassé ! », *UPtv*, <http://uptv.univ-poitiers.fr/program/reseaux-sociaux-de-chercheursetnbsp-quelle-visibiliteetnbsp/video/4415/regards-croises-sur-la-journee-le-point-de-vue-d-un-chercheur-implique-d-un-evaluateur-embarresse/index.html>, consulté le 12 décembre 2014.

mentionne en outre que le fait de pouvoir mentionner les publications et de les classer via une typologie assez fine est vécu comme un atout pour ces outils. L'analyse des consultations, enfin, est fortement appréciée.

Lors du carrefour de l'IST à Nancy en novembre 2014, Monique Joly a dévoilé quelques chiffres de l'étude Couperin portant sur les réseaux scientifiques et l'open access¹⁰³ : 60% des chercheurs les connaissent, 42% les utilisent, soit près d'un chercheur sur deux. 66% des utilisateurs se déclarent satisfaits de ces services. Si 70% des chercheurs déposent leurs publications, 27% déposent leurs données de recherche sur les réseaux sociaux académiques. Les craintes liées à l'ignorance des CGU se confirment, ce sont 86% des chercheurs qui ne savent pas dans quelles conditions ils déposent leurs travaux. Cette étude met en lumière l'intérêt que les chercheurs trouvent aux réseaux académiques : les apports mentionnés par les chercheurs sont la recherche de collaboration, qui intervient avant la visibilité, puis la recherche d'informations. Les limites pointées, elles, concernent la faible crédibilité qu'apportent ces sites, l'infobésité, les limites des services, enfin la politique des données. Pour la pérennité des publications de recherche, les archives ouvertes sont largement mentionnées ; en revanche, en matière de visibilité, les réseaux académiques talonnent de près les solutions institutionnelles. Il faut noter que les publics les moins avertis sont les jeunes chercheurs, ce sont eux qu'il faut former.

Academia.edu

Academia.edu¹⁰⁴ est assurément le réseau social académique dont les chercheurs en sciences humaines et sociales sont le plus friands. Ceux-ci sont toujours plus nombreux à s'y inscrire, à alimenter largement leur page personnelle et à entrer en contact avec leurs homologues¹⁰⁵. Les chercheurs apprécient de pouvoir y effectuer une veille sur leurs sujets de recherche, via les tags que chacun ajoute sur les articles. Beaucoup se plaignent cependant que les tags, qu'ils concernent un champ de recherche ou un laboratoire, puissent être modifiés sans autre forme de procès, ce qui rend la recherche fastidieuse et génère un nombre considérable de doublons. Il est souvent plus simple, remarquent les utilisateurs, de retrouver un article déposé sur Academia.edu via Google.

Outre les fonctionnalités sociales communes à l'ensemble des réseaux sociaux académiques et détaillées ci-dessus, on peut observer des outils de statistique sur Academia.edu qui se révèlent utiles aux chercheurs. Après avoir alimenté son profil avec articles et supports de formation, le chercheur peut observer les visites sur son profil et les clics effectués sur les publications mises en ligne, connaître le pays d'origine des personnes et entrer en relation avec elles.

¹⁰³ Monique JOLY, « Réseaux sociaux scientifiques et Open Access : perception des chercheurs français, Etude Couperin.org 2014 », *Webcast IN2P3*, http://webcast.in2p3.fr/videos-reseaux_sociaux_scientifiques_et_open_access_perception_des_chercheurs_francais_etude_couperinrg_2014, consulté le 5 décembre 2014.

¹⁰⁴ *Academia.edu*, <http://www.academia.edu/>, consulté le 25 octobre 2014.

¹⁰⁵ Christophe BENECH, « Academia.edu : le réseau social scientifique préféré des SHS », *ArchéOrient*, <http://archeorient.hypotheses.org/792>, consulté le 2 octobre 2014.

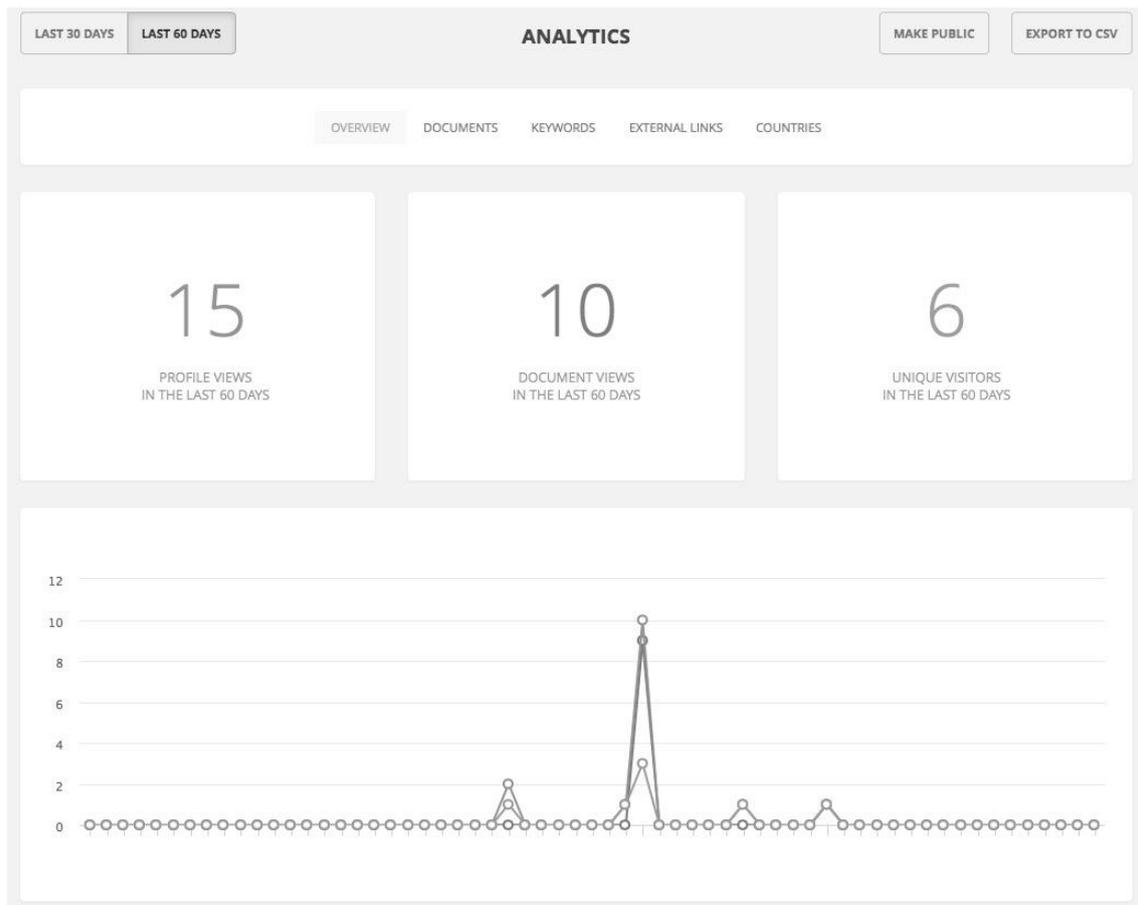


Figure 2 - Statistiques sur Academia.edu

Christophe Benech met en garde contre les pratiques de ce réseau social :

« vous leur accordez donc une licence mondiale, irrévocable, perpétuelle, non exclusive, transférable et sans « royalties » avec le droit de donner licence, utiliser, voir, copier, adapter, modifier, distribuer, autoriser, vendre, transférer, diffuser publiquement, utiliser à des fins publicitaires, transmettre, ce que vous mettrez sur votre profil »¹⁰⁶.

Il n'empêche, les chercheurs semblent trouver là un outil suffisamment pratique et adapté à leurs besoins pour ne pas se préoccuper du devenir de leurs données personnelles sur ce réseau. Christophe Benech lui-même a expliqué qu'Academia avait fait connaître sa recherche à une communauté beaucoup plus large, ce qu'il jugeait bénéfique pour sa visibilité¹⁰⁷. Il veille toutefois à déposer ses travaux dans HAL et à ne les mentionner que par un lien dans Academia. Pour Odile Contat¹⁰⁸, il ne s'agit d'ailleurs pas d'aller à l'encontre de ce mouvement, mais de donner des recommandations pour qu'une utilisation responsable en soit faite.

¹⁰⁶ Christophe BENECH, « Protection et propriété des données sur Academia.edu et ResearchGate », *op. cit.*

¹⁰⁷ Christophe BENECH, « Chercheur 2.0 : retour d'expérience sur l'utilisation d'Academia et ResearchGate », *Webcast IN2P3*, http://webcast.in2p3.fr/videos-retour_d_experience_sur_l_utilisation_de_academia_et_researchgate, consulté le 5 décembre 2014.

¹⁰⁸ Entretien avec Odile Contat (19 novembre 2014)

ResearchGate

Autre acteur incontournable dans le périmètre des réseaux académiques, ResearchGate¹⁰⁹ est davantage utilisé par les chercheurs en sciences dures. Le site a été créé par des chercheurs et il existe depuis 2008, revendiquant plus d'un million et demi de membres. Il propose, comme les autres réseaux mentionnés, d'avoir un profil à son nom, où l'on peut signaler des publications. À l'inverse d'Academia, où les domaines de recherche peuvent être renseignés librement, Research Gate a défini des listes de compétences dans lesquelles choisir. Chaque membre du réseau peut valider les compétences des autres par un système similaire au +1 de Google. On trouve aussi une fonctionnalité de questions-réponses pour faciliter les échanges entre chercheurs, avec possibilité de suivre des questions, et le site propose d'emblée une sélection de questions auxquelles l'utilisateur serait susceptible de répondre. Outre cette option intéressante, le site offre un fil des publications récentes de son réseau ou de son domaine de recherche, publications qu'il est possible de mettre en favori. Il est également possible de demander une copie du texte intégral d'une publication signalée via un bouton « Request full-text ». Le site offre également un onglet réservé à la recherche d'emploi. Un moteur de recherche permet d'effectuer des requêtes par chercheur, travail, questions ou publications. Pour ces dernières, le site moissonne sa propre base ainsi que des dépôts d'archives ouvertes. ResearchGate calcule depuis 2012 un RG score pour chacun des profils utilisateurs : « Your RG Score is calculated based on how other researchers interact with your content, how often, and who they are. The higher their score, the more yours will increase ». Pour chacune des publications ajoutées, une mention « your impact points » précise combien le titre de la revue donne de points pour le calcul du RG score. Lorsqu'on poste un article, ResearchGate peut générer automatiquement un DOI, le site demandant simplement à ne pas utiliser cette fonctionnalité si l'article en possède déjà un. ResearchGate, préféré des chercheurs en sciences dures, est un outil, on le voit, aux fonctionnalités assez riches.

Réseaux institutionnels

Plusieurs établissements ont souhaité apporter une solution institutionnelle à la demande grandissante de fonctionnalités sociales sur les sites internet. En France, c'est l'université Paris 5 qui a été pionnière en ce domaine en lançant très tôt un réseau d'établissement. Une seconde version a été proposée récemment, les Carnets2 Paris Descartes¹¹⁰, avec les mêmes objectifs, utilisant toujours le logiciel Elgg¹¹¹. Le site affiche aujourd'hui presque vingt-cinq mille utilisateurs, près de trois-cents groupes et pas loin de dix mille articles. Il s'agit d'offrir un espace d'expression aux acteurs de l'université, de permettre la création de groupes thématiques, associatifs, de recherche et d'enseignements et de proposer des espaces de travail collaboratifs et conviviaux. L'université encourage les membres du réseau à construire leur identité numérique professionnelle en mettant en valeur leurs projets et leurs compétences sur une page publique. Dans le domaine de la recherche, il est possible d'annoncer la création d'un laboratoire, de publier des

¹⁰⁹ ResearchGate, <https://www.researchgate.net/>, consulté le 25 octobre 2014.

¹¹⁰ Carnets 2, université Paris Descartes, <http://carnets.parisdescartes.fr/>, consulté le 25 octobre 2014.

¹¹¹ Elgg est un logiciel libre qui offre une plate-forme de réseau social permettant entre autres de gérer des blogs, des groupes d'utilisateurs et un partage de fichiers.

appels à communication et d'annoncer séminaires et conférences. Enfin, l'insertion professionnelle et la mobilité à l'étranger sont également mises en valeur par le site. Sur la page de chaque membre sont mentionnées des informations professionnelles, suivies d'une brève description plus libre. La page indique aussi les groupes auxquels l'utilisateur adhère et ses signets. Un nuage de mots-clés y figure aussi, établi à partir des mots-clés des articles. Les articles sont situés sur une page spécifique, classés par ordre anté-chronologique.

À l'étranger, on peut citer l'exemple de CUNY academic commons¹¹², réseau social académique fondé en 2009 et destiné à la communauté universitaire de l'université de la ville de New-York (CUNY). Les deux cent vingt mille étudiants peuvent s'inscrire sur ce réseau au moyen de leur adresse institutionnelle et avoir accès à un certain nombre de ressources. Les utilisateurs disposent d'un profil, ils peuvent créer et adhérer à des groupes, ouvrir des blogs et participer à des forums de discussion. L'idée qui sous-tend le réseau est de créer du lien entre les utilisateurs et de leur permettre de gagner en visibilité. L'université étant éclatée en de nombreux campus éparpillés dans la ville, il s'agissait de rapprocher les personnes. Le site fonctionne grâce à Wordpress, avec le plugin BuddyPress qui permet de gérer des réseaux sociaux.

S'il est difficile de se rendre compte de l'impact que les réseaux institutionnels ont à l'étranger, puisqu'il s'agit de réseaux fermés, il faut remarquer que les exemples français ne se sont pas beaucoup développés. Ils restent très peu nombreux et ne semblent pas faire preuve d'une activité importante. Ils subissent probablement la désaffection à l'encontre des solutions institutionnelles trop peu ouvertes à une communauté élargie.

Réseaux disciplinaires, listes de diffusion

D'autres réseaux existent, moins connus, moins visibles, et de ce fait plus difficiles à repérer par les bibliothécaires. Les listes de diffusion constituent des espaces d'échange qui existent depuis plus de quinze ans et qui perdurent malgré l'arrivée de nouveaux outils. Certaines listes, transversales, sont des espaces d'échange importants. Pourtant, les bibliothécaires n'y sont que peu inscrits pour l'instant, seulement un tiers des répondants à notre questionnaire est pour l'heure abonné à une ou plusieurs listes et 16% d'entre eux à une liste transversale. Ceux qui participent aux débats ne sont que 5%¹¹³.

La liste Accès ouvert¹¹⁴ existe depuis 2013 et elle a « pour vocation de rassembler la plus grande part des acteurs du libre accès dans le monde francophone pour leur permettre d'échanger idées et informations sur ce domaine ». De nombreux débats ont eu lieu via les mails échangés par les abonnés. Elle fait figure d'exception puisque les bibliothécaires l'ont rapidement investie, n'hésitant pas à prendre part à des débats parfois animés. En septembre 2009

¹¹² CUNY Academic Commons, <http://commons.gc.cuny.edu/>, consulté le 25 octobre 2014.

¹¹³ Questionnaire sur les nouveaux modes de communication de la recherche et la place des BU, septembre-octobre 2014. Voir en annexe l'ensemble des réponses.

¹¹⁴ Accès ouvert - Liste de discussion de la communauté du libre accès francophone, <https://groupes.renater.fr/sympa/arc/accesouvert>, consulté le 25 octobre 2014.

notamment, une longue discussion¹¹⁵ a rassemblé chercheurs et bibliothécaires autour de la question du modèle actuel de publication et des *big deals*.

D'autres listes de diffusion, disciplinaires, très prisées et très lues des enseignants-chercheurs, ne semblent pas investies par les bibliothécaires. Seulement 12% des personnes interrogées indiquent s'y être abonnés.

Bibliothécaires et réseaux

Les bibliothécaires ayant répondu au questionnaire sont 83% à être inscrits sur les réseaux sociaux, ces chiffres-là rejoignant ceux de la population générale¹¹⁶. Si 15% d'entre eux ont répondu en faire une utilisation strictement personnelle, 55% en font une utilisation personnelle et professionnelle, tandis que 15% se bornent à une utilisation professionnelle. 70% des répondants utilisent donc les réseaux sociaux pour leur travail. Dans les réseaux sociaux mentionnés, Facebook et Twitter arrivent très largement en tête tandis que les réseaux académiques sont bien moins investis par les professionnels des bibliothèques. On relève aussi une utilisation assez marquée du réseau professionnel LinkedIn. Les répondants précisent qu'ils recherchent avant tout des contacts avec leurs collègues et seulement 3% mentionne le fait de chercher des contacts avec des enseignants-chercheurs. Il s'agit de faire de la veille, mais de surcroît d'« augmenter le réseau de connaissances, [d']avoir des informations d'actualité ». Twitter est mentionné par beaucoup de répondants comme étant devenu un outil de veille absolument indispensable. Certains précisent en faire une utilisation passive, juste pour recevoir l'information, sans pour autant participer à la conversation, mais ils ne constituent pas la majorité. Un commentaire résume ce qui ressort des réponses concernant l'intérêt porté par les bibliothécaires aux réseaux sociaux :

« Connaître les débats agitant la profession, s'informer sur les projets et réalisations des autres établissements, et s'en nourrir pour son travail quotidien. Difficile de répondre précisément mais cela a une grande influence sur la façon d'appréhender le métier, le public, les collections. Cela permet de se questionner quasiment quotidiennement sur ce que l'on fait et donne envie d'avancer et d'expérimenter de nouvelles choses »¹¹⁷.

Les commentaires font apparaître un paradoxe : les réseaux sociaux sont jugés comme chronophages par bon nombre de répondants, dont certains disent même éviter de s'y connecter pour ne pas perdre de temps. Cependant, d'autres affirment qu'ils trouvent là l'information plus rapidement et qu'ils sont grâce à ces sites instantanément au courant de l'actualité des bibliothèques universitaires. Les réseaux sont jugés comme une source d'information de plus parmi une offre déjà pléthorique pour certains, « trop d'infos tuent l'info », alors que d'autres au contraire expliquent qu'ils trouvent là des canaux d'information ciblée. Difficile de trancher entre ces diverses impressions, mais il semblerait intéressant de s'y

¹¹⁵ « Archives de la liste », *Accesouvert - Liste de discussion de la communauté du libre accès francophone*, <https://groupes.renater.fr/sympa/arc/accesouvert/2014-09/>, consulté le 25 octobre 2014.

¹¹⁶ Questionnaire sur les nouveaux modes de communication de la recherche et la place des BU, septembre-octobre 2014. Voir en annexe l'ensemble des réponses.

¹¹⁷ Questionnaire sur les nouveaux modes de communication de la recherche et la place des BU, septembre-octobre 2014. Voir en annexe l'ensemble des réponses.

pencher plus avant pour savoir comment effectuer une veille qui soit efficace sans être chronophage.

Parmi les détracteurs de l'utilisation professionnelle des réseaux sociaux, les raisons avancées sont le manque de temps, nous venons de le voir, mais aussi le refus d'un certain narcissisme – d'aucuns fustigeant leur usage « pour enrichir son entretient professionnel ». Beaucoup de personnes affirment n'en avoir tout simplement pas besoin pour exercer leur activité professionnelle. Certains s'insurgent contre la confusion entre le domaine du privé et le domaine professionnel entretenu par ces sites, notamment Facebook, et tentent de s'en préserver tandis que d'autres considèrent que leur présence sur les réseaux relève exclusivement de la sphère privée.

Plusieurs répondants mentionnent s'être inscrit sous un faux nom, ce qui n'est plus totalement interdit par Facebook¹¹⁸, ou disent redouter de laisser des informations personnelles sur ces plates-formes. D'autres expliquent que leur hiérarchie leur demande d'ouvrir deux comptes, l'un privé, l'autre professionnel, alors que c'est contraire à la politique de Facebook¹¹⁹. Les aspects juridiques ne sont donc pas à négliger dans l'adoption ou le rejet des réseaux sociaux par les bibliothécaires. Seront-ils soutenus par leur administration s'ils administrent depuis leur compte la page institutionnelle ? Interrogé par mail à ce sujet, Lionel Maurel explique que, sauf en cas de faute lourde, c'est l'administration qui serait mise en cause, et non l'agent directement. Si l'animation d'un réseau social, fût-il basé à l'étranger, est mentionnée explicitement sur la fiche de poste, il ne semble pas qu'un agent puisse s'y opposer. Les CGU de ces sites qui ne sont pas illégaux, précise Lionel Maurel, peuvent prêter à discussion, mais pas au point de justifier ce qu'on pourrait qualifier de « droit de retrait numérique »¹²⁰.

CARNETS DE CHERCHEURS, BLOGS DE BIBLIOTHECAIRES

Apparus à la fin des années 1990, les blogs, ces sites qui publient des notes par ordre anté-chronologique sur un sujet donné, ont connu un succès mondial qui ne se dément pas. Ils sont l'un des outils les plus aisés à utiliser et ont fait entrer le web dans l'ère de la conversation. Les commentaires, comme les liens hypertextes, y ont en effet une fonction primordiale. Les blogs se citent, se répondent, les blogs se disputent, en un mot les blogs communiquent. Il est aisé de comprendre pourquoi les universitaires s'en sont très vite emparés.

Les carnets de recherche se sont développés comme une réponse aux blogs du grand public. Portés par des plates-formes institutionnelles, ils peuvent être cités dans les travaux scientifiques. Les carnets de recherche, explique *La Maison des carnets* – qu'on pourrait qualifier de « metablog », « sont des blogs publiés dans le

¹¹⁸ « Facebook recule sur la question des pseudonymes », *Le Monde.fr*, http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/10/02/les-pseudonymes-finalement-autorises-sur-facebook_4498801_3234.html, consulté le 12 décembre 2014.

¹¹⁹ Les conditions d'utilisation le mentionnent clairement : « Vous ne créez qu'un seul compte personnel. » <https://fr-fr.facebook.com/legal/terms>, consulté le 12 décembre 2014.

¹²⁰ Lionel MAUREL. *Re : Mémoire ensib* [Courrier électronique], 24 novembre 2014

contexte particulier de la recherche scientifique »¹²¹. Ceux-ci peuvent être de nature assez diverse, carnet de fouilles, carnet de vulgarisation, carnet de thèse, séminaire virtuel, accompagnement d'une publication.

Pour Antoine Blanchard, ingénieur agronome co-animateur de 2^e labo, « le blog permet de faire comme à chaque congrès scientifique, mais à une échelle planétaire et en continu : réseauter. Prendre des nouvelles des uns et des autres, savoir comment avance le travail d'un ancien collègue, sentir les nouveaux sujets à la mode, pour pouvoir choisir son sujet de recherche ou sa prochaine collaboration en toute connaissance de cause »¹²². D'autres, comme André Gunthert, chercheur en histoire visuelle à l'EHESS, soulignent la possibilité d'utiliser le « je » sur le blog. Pour lui, c'est « la modestie même de l'outil qui autorise qu'on lui confie la plus médiocre notule, l'hypothèse la plus hasardeuse, l'idée la plus farfelue »¹²³, idée qu'on pourra par la suite retrouver, reclasser, réécrire même. Transdisciplinaire, ouvert au débat, le blog est un espace qu'on pourrait dire sans contraintes. Enfin, certains, dont Jérôme Lamy et Arnaud Saint-Martin, mentionnent enfin un « impératif moral »¹²⁴, la société donne du temps au chercheur employé par une institution publique, il doit le lui rendre dans des publications accessibles.

Émilien Ruiz, docteur en histoire à l'EHESS, mène en ce moment une enquête « Usages des outils informatiques/numériques par les historiennes et historiens »¹²⁵. Il a accepté de communiquer quelques chiffres provisoires concernant les blogs à la date du 6 décembre 2014. On découvre que 23% des historiens lisent des carnets de recherche au moins une fois par semaine et qu'ils sont 28% à le faire une fois par mois. En revanche, moins d'un historien sur trois écrit sur un blog, qu'il soit collectif ou personnel¹²⁶. Ces quelques chiffres ne concernent qu'une discipline, mais ils permettent de souligner l'intérêt croissant que portent les chercheurs à la lecture des carnets de recherche.

Carnets institutionnels

Les carnets, hébergés sur des plates-formes institutionnelles, ont apporté une réponse à de nombreux chercheurs qui souhaitaient adopter la forme du carnet de recherche, tout en ayant un accompagnement technique et une solution d'hébergement pérenne. Ils ont aussi permis de fédérer de véritables communautés de « carnetiers », dont les échanges sont quotidiens.

¹²¹ Frédérique MUSCINESI, « Quelques pistes pour mieux comprendre les blogs scientifiques et faire progresser son carnet », *La maison des carnets*, <http://maisondescarnets.hypotheses.org/documentation/hypotheses-org-document-de-prise-en-main-%E2%80%93-version-0-3-2-%E2%80%93-aout-2011/quelques-pistes-pour-mieux-comprendre-les-blogs-scientifiques-et-faire-progresser-son-carnet>, consulté le 14 octobre 2014.

¹²² Antoine BLANCHARD, « Ce que le blog apporte à la recherche », in Marin DACOS (ed.), *Read/Write Book : Le livre inscriptible*, Marseille, OpenEdition Press, coll. « Read/Write Book », 2010, pp. 157- 166.

¹²³ André GUNTHERT, « Why Blog ? », in Marin DACOS (ed.), *Read/Write Book : Le livre inscriptible*, Marseille, OpenEdition Press, coll. « Read/Write Book », 2010, pp. 167- 171.

¹²⁴ Arnaud SAINT-MARTIN et Jérôme LAMY, « Devenir carnetiers ? Premier retour d'expérience », *Devenir historien-ne*, <http://devhist.hypotheses.org/2514>, consulté le 22 mai 2014.

¹²⁵ Émilien RUIZ, « [DH] Usages des outils informatiques/numériques par les historiennes et historiens », *Liste francophone de discussion autour des Digital humanities*, <https://groupes.renater.fr/sympa/arc/dh/2014-11/msg00046.html>, consulté le 12 décembre 2014.

¹²⁶ Émilien RUIZ. *Questionnaire historien-nes (résultats provisoires blogs)* [courrier électronique], 6 décembre 2014

Hypothèses.org

Création du Cléo, Hypothèses.org compte aujourd'hui près de mille carnets de recherche. L'histoire du Cléo, qui s'étend sur une quinzaine d'années, est particulièrement représentative de l'évolution des pratiques de recherche¹²⁷. En 1999, Marin Dacos, alors étudiant, crée Revues.org, « une plateforme de revues et collections de livres en sciences humaines et sociales, ouverte aux collections désireuses de publier en ligne du texte intégral »¹²⁸. L'année suivante, pour fédérer l'information scientifique alors disparate, Calenda, l'agenda des sciences sociales, est lancé. Une UMS, le Cléo, vient en 2007 doter le projet d'une structure juridique. Hypothèses, la plate-forme de blogs, naît en 2009 et connaît depuis une croissance qui ne se dément pas. L'évolution du Cléo illustre le tournant qu'a connu la recherche à la fin des années 2000 : présence en ligne, volonté de fédérer l'information, puis nécessité de disposer d'outils simples pour rendre compte de l'activité scientifique, accélération des échanges entre les chercheurs. Hypothèses a apporté une réponse pertinente à de nombreux chercheurs en SHS qui cherchaient une solution d'écriture intermédiaire entre les publications scientifiques et l'écrit de vulgarisation.

Pour Pierre Mounier, directeur adjoint du Cléo, l'écriture sur les carnets « ne s'embarrasse ni d'un lourd appareil critique, ni d'un souci de cohérence ou de construction. Il s'agit véritablement de notes jetées jour après jour sur le carnet et diffusées en l'état. Contrairement à la revue dont les articles sont édités et revus par les pairs, le carnet de recherche n'est que le carnet de notes du chercheur, rien de plus, mais, en tant que tel, il constitue une source inestimable d'informations de première main »¹²⁹.

Beaucoup d'inscrits sur la plate-forme ont explicité leur démarche de « carnetier » par des billets extrêmement intéressants pour percevoir l'évolution de la démarche scientifique. Sur son *Métablog*, alimenté en 2012, Zineddine Aboubekeur, doctorant à Paris 13, dressait une liste de dix bonnes raisons de tenir un carnet de recherche¹³⁰. Il appréciait la facilité d'y publier des contenus multimédias, l'accès rapide à l'information, la création et la gestion aisées de l'outil, les différents points d'entrée par catégories et par tags, les commentaires, la présence de lecteurs hétérogènes, le fait de pouvoir maîtriser son identité numérique. Il notait également la maîtrise de la publication, le fait de pouvoir témoigner de ses choix dans la recherche conduite, enfin la liberté et l'autonomie.

Plusieurs types de carnet sont représentés, nous l'avons dit, sur Hypothèses. Rares sont ceux qui appartiennent exclusivement à un type ou à un autre, mais nous avons choisi de faire ressortir quelques tendances fortes dans les exemples ci-dessous. Quelques-uns d'entre eux méritent qu'on s'y arrête, pour les liens qui peuvent être tissés avec les bibliothèques. Le carnet de thèse, en premier lieu, peut retenir l'attention des bibliothécaires, puisque les doctorants constituent un public aussi privilégié qu'intéressé par les formations dispensées dans les SCD.

¹²⁷ CLEO/OPENEDITION, « Les grandes dates », *Centre pour l'édition électronique ouverte*, <http://cleo.openedition.org/presentation/dates>, consulté le 14 octobre 2014.

¹²⁸ « Qui sommes nous ? », *Revues.org*, <http://www.revues.org/6438>, consulté le 14 octobre 2014.

¹²⁹ Pierre MOUNIER, « Ouvrir l'atelier de l'historien. Médias sociaux et carnets de recherche en ligne », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 58-4bis, n° 5, 30 Janvier 2012, pp. 101 - 110.

¹³⁰ Aboubekeur ZINEDDINE, « Dix bonnes raisons pour tenir un carnet de recherche ! », *Analyse du discours numérique*, <http://metablog.hypotheses.org/1>, consulté le 23 août 2012.

Frédérique Giraud et Mélodie Faury, jeunes chercheuses, ont souligné l'importance de la lecture des carnets de recherche, où le regard critique se décale par rapport au tropisme disciplinaire et où les échanges entre doctorants se révèlent très intéressants. Pour leurs auteurs, écrivent-elles, « le carnet devient tout à la fois un espace de visibilité, de mise en relation, mais également de légitimation du doctorant en tant que futur chercheur, lu par d'autres chercheurs, acquérant parfois une forme de reconnaissance lorsque ses billets sont mis en avant sur la plateforme »¹³¹.

Les carnets accompagnant des séminaires sont un deuxième type de carnets très intéressant à suivre. Du point de vue pragmatique de l'acquéreur, ils regorgent de références bibliographiques, mais ils sont bien plus que cela. Le carnet *Philologie à venir* accompagne un séminaire de l'EHESS sur les humanités numériques¹³². Tenu par Aurélien Berra, maître de conférences en langues et littératures anciennes à l'université Paris-Ouest et spécialiste des DH, le blog annonce chacune des séances du séminaire ; on y trouve un court texte de présentation suivi de questions sur lesquelles les intervenants se proposent de travailler, d'orientations bibliographiques. On peut aussi y lire des billets rendant compte des séances passées, ainsi que des enregistrements sonores et des supports de présentation. On donnera un dernier exemple de carnet de séminaire avec *Lieux de savoir*, le carnet de Christian Jacob, directeur de recherche au CNRS et auteur des ouvrages du même nom¹³³. Là encore, comptes rendus de séances, pistes bibliographiques et billets approfondissant certaines notions, le carnet est un prolongement de l'enseignement. Le séminaire de l'année 2012 présentait la particularité d'être « live-tweeté » par Marc Jahjah¹³⁴, l'un des étudiants de Christian Jacob. La parole de l'enseignant trouvait alors un écho sur le réseau et s'enrichissait des remarques des internautes. Grâce au carnet et à Twitter, c'est un séminaire hors les murs qui se diffusait sur la Toile.

Autour d'Hypothèses s'est tissé un véritable réseau de connaissances, selon Éric Verdeil¹³⁵. Les auteurs de carnets ont suivi des formations communes, bon nombre d'entre eux ont assisté aux universités d'été du Cléo et ils ont démystifié l'outil, tout en montrant son potentiel de communication. Cette communauté, gravitant autour des humanités numériques, constituée autour de problématiques telles que les logiciels, les archives ouvertes et les publications électroniques, fonctionne bien en s'articulant depuis Hypothèses et en se propageant sur les réseaux sociaux.

Les bibliothèques ont investi Hypothèses depuis quelques années déjà. On relève deux catégories de blogs créés par les bibliothèques, ceux qui portent sur le champ disciplinaire de l'établissement d'un point de vue documentaire – ce sont les plus nombreux, et ceux qui témoignent des pratiques bibliothéconomiques de

¹³¹ Frédérique GIRAUD et Mélodie FAURY, « Le carnet de thèse », *Espaces Réflexifs*, <http://reflexivites.hypotheses.org/641>, consulté le 22 décembre 2014.

¹³² Aurélien BERRA, *Philologie à venir | Textes (anciens) et humanités numériques*, <http://philologia.hypotheses.org/>, consulté le 14 octobre 2014.

¹³³ Christian JACOB, *Lieux de savoir | Histoire comparée et anthropologie des pratiques savantes*, <http://lieuxdesavoir.hypotheses.org/>, consulté le 14 octobre 2014.

¹³⁴ « #séminairejacob », *Twitter*, <https://Twitter.com/search?q=%23s%C3%A9minairejacob&src=typd>, consulté le 14 octobre 2014. Le moteur de recherche de Twitter ne permet malheureusement pas de retrouver des tweets anciens, il ne fait donc apparaître aujourd'hui que peu d'exemples de cette riche expérience, dont on espère qu'un robot de la BnF les aura archivés.

¹³⁵ Entretien avec Éric Verdeil (21 novembre 2014)

l'établissement. Créé en 2013, *Le Carreau de la BULAC* appartient à cette catégorie et il entend accompagner l'actualité scientifique et professionnelle à travers le regard des bibliothécaires et des chercheurs sur les collections, le suivi des outils de formation et de recherche documentaire utiles à la recherche, l'actualité de la bibliothèque et une veille sur les ressources documentaires dans les domaines couverts par l'établissement¹³⁶. Autre établissement présent sur Hypothèses, la bibliothèque Sainte-Barbe avec le carnet *Premier mardi*, qui s'attache à expliquer le fonctionnement d'une bibliothèque, présenter les personnes qui y travaillent, mais aussi s'interroger sur la place des bibliothèques au sein des humanités numériques¹³⁷. On peut enfin mentionner *L'Alambic numérique*, carnet du service de la bibliothèque numérique du SCD de Clermont Université, où l'on trouve « causeries sur la documentation électronique, la publication des résultats de recherche (en particulier l'Open Access) »¹³⁸ et interrogations sur les modèles éditoriaux.

Autres plates-formes

C@fé des sciences, communauté de blogs née en 2006, a été créée par de jeunes scientifiques et repose sur une association loi 1901 du même nom. Son but est « de rassembler les conversations éparpillées sur des blogs de science partageant une même communauté d'esprit »¹³⁹. La communauté regroupe des scientifiques autant que des amateurs éclairés et la FAQ précise que nombre des blogs de la plate-forme sont très bien représentés au classement Wikio¹⁴⁰. Les blogs ne sont pas hébergés sur C@fé des sciences, mais simplement signalés sur le site, qui fait office d'agrégateur dans les domaines couverts.

On peut citer à l'étranger ScienceBlogs¹⁴¹, propriété de Seed Media Group, créé en 2006. Les publications sont essentiellement en anglais, mais le site a été créé par la suite des éditions allemande et brésilienne. On ne rejoint la communauté, composée de chercheurs travaillant pour des entreprises, d'universitaires et de médecins, que sur invitation.

Naukas, enfin, dont le slogan est « ciencia, escepticismo y humor » et dont les membres se surnomment des « naukasitos » est le projet de quatre anciens étudiants en sciences. Considéré comme l'une des plates-formes de blogs scientifiques les plus active en langue espagnole, Naukas noue des partenariats avec des universités espagnoles pour des publications communes¹⁴².

¹³⁶ « Qui sommes-nous ? », *Le Carreau de la BULAC*, <http://bulac.hypotheses.org/page-d-exemple>, consulté le 14 octobre 2014.

¹³⁷ « À propos », *C@fé des sciences*, <http://www.cafe-sciences.org/about/>, consulté le 11 octobre 2014.

¹³⁸ *L'Alambic numérique | Le blog de la bibliothèque numérique de Clermont-Ferrand*, <http://alambic.hypotheses.org/>, consulté le 14 octobre 2014.

¹³⁹ « À propos », *op. cit.*

¹⁴⁰ Le classement Wikio, tombé en désuétude aujourd'hui, effectuait un classement des blogs par discipline, en fonction notamment de leur audience et des liens qui pointaient vers eux.

¹⁴¹ *ScienceBlogs*, <http://scienceblogs.com/>, consulté le 25 juillet 2014.

¹⁴² César TOME et Juan Ignacio PEREZ, « Sobre el cuaderno », *Cuaderno de Cultura Científica*, <http://culturacientifica.com/sobre-el-cuaderno/>, consulté le 14 octobre 2014.

Carnets auto-hébergés

Parallèlement à ces exemples sur des plates-formes institutionnelles plébiscitées par les scientifiques, d'autres auteurs font le choix de sites individuels, où ils installent un système de gestion de contenus. WordPress est l'un des plus utilisés, mais on remarque aussi des blogs utilisant Typepad ou DotClear.

Chercheurs

Ouvert en août 2005, le blog d'Olivier Ertzscheid, *Affordance*, est devenu au fil des années un site complet, reflet de l'activité de recherche de son auteur. La page d'accueil ne précise que brièvement la ligne éditoriale suivie : « Le blog d'un maître de conférences en sciences de l'information. Réflexions, analyses, signalements, opinions »¹⁴³. Les tout premiers articles sont de forme extrêmement courtes et consistent souvent à signaler des liens vers des outils ou des manifestations scientifiques, activité que l'on retrouve aujourd'hui sur Twitter. Rapidement, les billets s'allongent, se font analytiques, et, près d'un mois après son ouverture, *Affordance* fête déjà sa centième note. Au fil des années, les billets deviennent de véritables publications scientifiques et sont souvent cités comme telles dans d'autres publications. On relève que le format blog autorise des fantaisies personnelles comme la rubrique « Le petit lien du week-end », qui signale chaque fin de semaine une pépite insolite repérée par l'auteur sur le web. *Affordance* sert aussi à Olivier Ertzscheid à définir une identité numérique. La rubrique « Qui suis-je ? » se subdivise en catégories : publications, coordonnées, médias, recherche, thèse. Elle offre un panorama complet des activités du chercheur, tant en matière de recherche qu'en matière de vulgarisation scientifique.

On peut également citer l'exemple d'Antonio A. Casilli, sociologue et maître de conférences à Telecom ParisTech, dont le blog *BodySpaceSociety* existe depuis 2009. Ses recherches portent entre autres sur les usages informatiques, notamment sur la question de la vie privée dans les réseaux sociaux. Son premier billet¹⁴⁴ relate la perplexité des sociologues à travailler sur le web dans les années 1990 ; ce premier texte est conçu comme un hommage aux chercheurs pionniers ayant travaillé sur ce sujet. La ligne éditoriale du blog a évolué au fil des années, comme l'explique la page « About » :

« Initialement conçu comme un journal d'écriture pour l'ouvrage *Les liaisons numériques* (Paris, Seuil, 2010) d'Antonio A. CASILLI, au fil des années *BodySpacesociety* est devenu un lieu d'échange et de réflexion critique sur la façon dont le corps, l'espace et la sociabilité façonnent les enjeux culturels d'Internet. Il fournit des mises à jour en temps réel sur les activités de recherche de son auteur, ses interventions publiques, ses publications et ses passe-temps abstrus – qui vont des vers géants du Brésil à la musique punk soviétique »¹⁴⁵.

¹⁴³ Olivier ERTZSCHEID, « Au nom du Blog », *Affordance.info*, http://affordance.typepad.com/mon_weblog/2005/08/au_nom_du_blog.html, consulté le 11 octobre 2014.

¹⁴⁴ Antonio A CASILLI, « Exroduction: Internet et la sociologie », *Antonio A. Casilli :: BodySpaceSociety*, <http://www.bodyspacesociety.eu/2009/02/12/internet-and-social-scientists/#more-1>, consulté le 16 octobre 2014.

¹⁴⁵ Antonio A CASILLI, « About », *Antonio A. Casilli :: BodySpaceSociety*, <http://www.bodyspacesociety.eu/about/>, consulté le 16 octobre 2014.

Les billets actuels portent sur les activités du chercheur ; on y trouve pêle-mêle ses articles, des bibliographies sur des recherches en cours, des liens signalant des ressources pertinentes pour son champ disciplinaire. Le blog est aussi le centre de la présence numérique du chercheur. Dans la colonne de droite, des icônes indiquent les services web où le retrouver sur la Toile. Les couvertures de ses livres, ses articles figurent sur cette même colonne, qui met en valeur une partie de ses travaux. L'ensemble des publications est regroupé sous la page « Books ». Le blog constitue autant, on le voit, un espace de liberté par rapport aux publications académiques qu'une vitrine du chercheur qui peut y gérer le cœur de sa présence numérique.

Bibliothécaires

Comme les chercheurs, les bibliothécaires ont investi la Toile assez tôt. *Bibliopedia*¹⁴⁶ répertorie un bon nombre d'entre eux. Nous nous bornerons ici à n'en présenter que quelques-uns consacrés spécifiquement aux BU, pour les particularités de leur ligne éditoriale.

Biblioacid, webzine et blog animé entre 2004 et 2006 par Marlène Delhaye et Nicolas Morin, fait figure de pionnier. Les articles y traitaient de l'actualité des BU avec un fort tropisme bibliothèque numérique et SIGB¹⁴⁷. Après avoir décidé d'en cesser la publication, les deux auteurs ont chacun ouvert un blog personnel. Marlène Delhaye, conservateur à l'université d'Aix-Marseille, a poursuivi son activité de blogueuse sur *Marlène's corner*, qu'elle anime depuis 2006. Dans un entretien pour *Arabesques*, elle explique que « les blogs ne sont qu'un moyen de rendre visible et accessible, à tous, un travail de veille qui est fait de toutes façons »¹⁴⁸. Les nuages de tags du blog font ressortir une ligne éditoriale autour de la documentation électronique et de l'open access. Une des spécificités de *Marlène's corner* est de diffuser une veille sur les blogs en langue anglaise et de proposer beaucoup de traductions d'articles et de billets de bibliothécaires anglophones.

Avec *Assessment librarian*, Nicolas Alarcon, devenu blogueur à l'époque où il exerçait à la BU d'Angers, a choisi de traiter d'un thème fort peu abordé, « les enquêtes et l'évaluation des services en bibliothèque »¹⁴⁹. Libqual+ et les services de référence en ligne font régulièrement l'objet de billets. On relève aussi de plus en plus de notes consacrées à la question des archives ouvertes. Une rubrique « Angers »¹⁵⁰ permet d'afficher tous les billets consacrés à cette bibliothèque universitaire, où l'auteur a travaillé jusqu'en 2011. Il est intéressant de le relever, car il constitue un des rares exemples de blog personnel traitant des activités professionnelles de son auteur, avec les encouragements de la direction de l'époque.

¹⁴⁶ « Biblioblogs », *Bibliopedia*, <http://www.bibliopedia.fr/wiki/Biblioblogs>, consulté le 25 octobre 2014.

¹⁴⁷ Cette description est rédigée de mémoire, les archives de *Biblioacid* n'étant plus accessibles en ligne.

¹⁴⁸ Marlène DELHAYE, Christine FLEURY et Laurent PIQUEMAL, « Interview d'une biblioblogueuse : Marlène Delhaye », *Arabesques*, <http://www.abes.fr/Arabesques/Arabesques-n-48>, consulté le 11 octobre 2014.

¹⁴⁹ Nicolas ALARCON, *Assessment Librarian : un blog sur les enquêtes et l'évaluation des services en bibliothèques*, <http://assessmentlibrarian.fr/>, consulté le 17 octobre 2014.

¹⁵⁰ Nicolas ALARCON, « Angers », *Assessment Librarian : un blog sur les enquêtes et l'évaluation des services en bibliothèques*, <http://assessmentlibrarian.fr/?tag=angers>, consulté le 17 octobre 2014.

Perrine Helly, responsable de la BU santé de Brest, a ouvert son blog, *Perseverare diabolicum*¹⁵¹, en 2012, lorsqu'elle a pris la direction du service. De formation littéraire, elle cite avec humour le fameux *Dictionnaire du diable des bibliothèques* sur sa page de présentation : « concours de l'enssib : sélection sévère afin de s'assurer que ce soit bien des historiens qui dirigent les bibliothèques de médecine »¹⁵². Son blog est consacré à des questions spécifiques aux sciences médicales, mais aussi à ses activités de formatrice.

Etienne Cavalié, conservateur au SCD de Nice, tient le blog *Bibliothèques [reloaded]*¹⁵³ depuis juillet 2008. Le dessein du blog est précisé avec humour sur la page Contact : « Quoiqu'il n'y ait aucune politique éditoriale définie a priori, la bonne foi force à constater qu'il est beaucoup question d'informatique. Mais il s'est déjà produit quelques digressions, et ça peut revenir »¹⁵⁴. Très souvent consacré à l'informatique documentaire, le blog est résolument technique et s'emploie à expliquer procédures et astuces dans ce domaine.

Ce fort rapide tour d'horizon de la « biblioblogosphère » des bibliothèques universitaires en France montre la diversité des thématiques abordées et une absence apparente des thématiques liées à la recherche sur ces sites. On relèvera toutefois que les nouvelles générations de bibliothécaires, si l'on se livre à une rapide recherche des élèves sortis de l'enssib ces dernières années, sont plus enclins à s'inscrire sur les réseaux sociaux qu'à créer un blog, suivant là une tendance générale.

Quels impacts sur l'activité du bibliothécaire ?

Établir une liste de quelques blogs de chercheurs et de bibliothécaires fait ressortir des préoccupations extrêmement différentes, voire inconciliables. D'un côté sujet de recherches, de l'autre pratiques professionnelles, les centres d'intérêt communs sont rares. Pourtant, les bibliothécaires ayant répondu au questionnaire lisent cette production scientifique ; ils se disent seulement 32% à ne jamais le faire¹⁵⁵. Les raisons avancées pour ces lectures sont la veille professionnelle pour 54% des répondants, suivie de l'actualité et des tendances de la recherche pour 36% d'entre eux. La veille disciplinaire est mentionnée par 26% des répondants, mais il faut préciser d'emblée que le questionnaire a été rempli par une écrasante majorité d'agents de catégorie A, lesquels sont de moins en moins chargés d'acquisitions¹⁵⁶.

¹⁵¹ Perrine HELLY, *Perseverare diabolicum* / Bloc-notes personnel et professionnel de Perrine Helly, <http://perseverare-diabolicum.fr/>, consulté le 17 octobre 2014.

¹⁵² *Dictionnaire [du diable] des bibliothèques*, <https://dictionnairedudiabledesbibliotheques.wordpress.com/>, consulté le 17 octobre 2014.

¹⁵³ Etienne CAVALIE, « Bibliothèques [reloaded] », <http://bibliotheques.wordpress.com/>, consulté le 25 octobre 2014.

¹⁵⁴ Etienne CAVALIE, « Contact », *Bibliothèques [reloaded]*, <http://bibliotheques.wordpress.com/contact/>, consulté le 25 octobre 2014.

¹⁵⁵ Questionnaire sur les nouveaux modes de communication de la recherche et la place des BU, septembre-octobre 2014. Voir en annexe l'ensemble des réponses.

¹⁵⁶ Dans un premier temps, le questionnaire a été transmis par le forum de l'ADBU et le message qui le présentait demandait à ce qu'il soit envoyé aux équipes. On regrette qu'il y ait eu si peu de répondants de catégories B ou C. Une seconde étape de diffusion, par le biais des réseaux sociaux, n'a pas permis de corriger ce biais. En l'absence d'une liste de diffusion aussi fédératrice que biblio-fr, il se révèle difficile, à l'heure actuelle, de toucher l'ensemble du personnel des bibliothèques de l'enseignement supérieur.

Chez ceux qui répondent positivement, on peut voir se dégager un net intérêt pour l'observation de la recherche scientifique et une volonté de connaître finement son champ professionnel afin d'y adapter au mieux l'offre de services. Dans les commentaires recueillis dans le questionnaire, on peut relever l'importance « d'avoir une vue sur l'actualité générale de la recherche (pour nous donner aussi des idées de valorisation sur notre propre blog de BU) et [de] mieux connaître aussi les pratiques et le quotidien des chercheurs ». La valorisation, l'utilisation de ces ressources pour les formations doctorales, la préparation d'actions culturelles sont à l'origine de la consultation des carnets de recherche. Pour certains, il s'agit aussi d'avoir un autre regard sur le monde universitaire. Un commentaire souligne d'ailleurs l'importance spécifique de cette production scientifique et l'intérêt grandissant qu'il y a à la lire :

« Impact assez important puisque c'est vraiment d'une nouvelle forme de communication scientifique dont on parle, pas d'une substitution ou d'une transformation. Les propos sont souvent plus en phase avec l'actualité et les débats en commentaires viennent alimenter le billet »¹⁵⁷.

Si les bibliothécaires lisent les carnets de recherche, ils ne participent pas pour autant aux débats dans les commentaires des billets. En effet, ils sont 56% à ne jamais le faire et seulement 12% à le faire très modérément. Tout cela tend à démontrer une absence d'échanges entre ces deux mondes.

Il existe pourtant des sujets fédérateurs, que les bibliothécaires ne se privent pas d'aborder et qui suscitent des discussions avec les chercheurs. Les archives ouvertes, la documentation électronique constituent des exemples récurrents. Un billet comme celui de Nicolas Alarcon, « HAL et le bouton « Tiré à part » : une si discrète révolution »¹⁵⁸, a suscité la discussion. Échanges avec un chercheur en commentaires, relais sur Twitter et sur les listes de diffusion, voilà assurément un article qui a été lu et débattu par les deux communautés professionnelles, pour ne pas dire débattu entre elles. On peut mentionner aussi la série de billets de Mathieu Saby, élève-conservateur à l'enssib et ancien bibliothécaire au SCD de Rennes 2, sur les styles Zotero¹⁵⁹. Ces articles, issus à la fois d'une pratique professionnelle et d'un besoin lié à une scolarité en cours, ont également donné lieu à des échanges. Une doctorante en sciences de l'information et de la communication a fait part de ses difficultés et a demandé des conseils¹⁶⁰ à l'auteur qui a pris le temps d'apporter une réponse adéquate, effectuant là un service public d'un nouveau genre. Toujours sous ce même billet, une doctorante en histoire, elle-même créatrice de styles Zotero, a participé à la discussion en évoquant les demandes de son établissement et leur transposition en langage csl. Il n'est donc pas rare de voir chercheurs et bibliothécaires échanger sur la Toile, dès lors que les sujets abordés sont fédérateurs.

¹⁵⁷ Questionnaire sur les nouveaux modes de communication de la recherche et la place des BU, septembre-octobre 2014. Voir en annexe l'ensemble des réponses.

¹⁵⁸ Nicolas ALARCON, « HAL et le bouton « Tiré à part » : une si discrète révolution », *Assessment Librarian : un blog sur les enquêtes et l'évaluation des services en bibliothèques*, <http://assessmentlibrarian.fr/?p=1950>, consulté le 25 octobre 2014.

¹⁵⁹ Mathieu SABY, « Archives juillet 2014 », *Vingt-sept point sept*, <http://www.vingtseptpointsept.fr/2014/07/>, consulté le 25 octobre 2014.

¹⁶⁰ Mathieu SABY, « Zotero et les styles de citation – épisode 1 », *Vingt-sept point sept*, <http://www.vingtseptpointsept.fr/2014/07/27/zotero-et-les-styles-de-citation-episode-1/>, consulté le 25 octobre 2014.

INTERVENIR SUR LA TOILE

Quel périmètre pour l'expression des bibliothécaires ?

Repenser la médiation à destination des chercheurs nécessite la mise en place de services au sein de l'institution. Ils peuvent s'accompagner d'une stratégie en ligne, qui n'est pas sans susciter de nombreuses questions quant au positionnement à adopter par les bibliothécaires sur la Toile. Ces derniers sont peu présents dans la conversation numérique, nous l'avons vu, ils lisent des carnets de recherche, mais s'abstiennent souvent de les commenter¹⁶¹. Les bibliothécaires auteurs de blogs sont peu nombreux et ne font pas état d'échanges avec les enseignants-chercheurs.

Les « biblioblogueurs »

14% des bibliothécaires interrogés ont déclaré tenir un blog. Wordpress est la plate-forme la plus utilisée¹⁶². Parmi eux, 38% font une utilisation exclusivement professionnelle de leur blog, 19% l'utilisent pour le professionnel et le privé. 43% d'entre eux tiennent un blog exclusivement privé, déconnecté de leur activité professionnelle. Les répondants déclarent échanger davantage sur leurs blogs avec des collègues qu'avec des chercheurs.

Ceux qui ont un blog le mettent d'emblée en avant comme un lieu pour la « prise de notes », un endroit pour faire « état de la réflexion / point d'étape diffusion, des solutions mises en œuvre ». Un autre commentaire explique simplement « mettre des idées sur une page web, les partager avec les collègues ». Un autre répondant esquisse une ligne éditoriale plus aboutie, il souhaite « faire le point sur des problématiques professionnelles » avec pour « objectifs: informer les collègues des pratiques ou politiques locales et recueillir leurs avis ». Tous s'accordent à dire qu'ils ne publient que lorsqu'ils en ont le temps.

Ceux qui ne sont pas blogueurs mettent d'abord en avant le manque de temps, avant d'affirmer pour beaucoup qu'ils n'en voient pas l'utilité. D'autres expliquent que la lecture des blogs des autres bibliothécaires est déjà chronophage en soi. Certains, enfin, ne voient pas ce qu'ils pourraient apporter à un paysage de « biblioblogs » déjà bien fourni. La question du temps à consacrer au blog professionnel, qui n'est pas sans rappeler celle du temps consacré aux associations professionnelles, est jugée épineuse : « Le temps d'écriture n'est pas un temps qui peut être facilement - et légitimement- pris sur une journée de travail. » On peut se demander toutefois si la production d'articles, que ce soit pour des blogs ou pour des revues professionnelles, n'entre pas dans les missions d'un corps constituant le personnel scientifique des bibliothèques¹⁶³.

¹⁶¹ Cf. *supra*, « Quels impacts sur l'activité du bibliothécaire », p. 36

¹⁶² Questionnaire sur les nouveaux modes de communication de la recherche et la place des BU, septembre-octobre 2014. Voir en annexe l'ensemble des réponses.

¹⁶³ « Décret n°92-26 du 9 janvier 1992 portant statut particulier du corps des conservateurs des bibliothèques et du corps des conservateurs généraux des bibliothèques », *Legifrance*, http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=EBB87B4FC944EC75C98E301A0A2337E6.tpdjo05v_2?cidTexte=LEGITEXT000006078555, consulté le 21 décembre 2014.

84% des personnes ayant répondu à l'enquête déclarent lire les blogs de leurs collègues. Les bibliothécaires sont donc de grands lecteurs, est-ce étonnant ? Ils écrivent dans une moindre mesure. Les blogs existants sont mentionnés par plusieurs répondants comme étant de qualité et il semble que cette production professionnelle, plus spontanée que les publications traditionnelles, soit appréciée.

Le devoir de réserve

Pour autant, les bibliothécaires semblent être sensibles aux limites de leur expression en ligne lorsqu'il s'agit de leur métier. Le devoir de réserve, la discrétion professionnelle font partie des devoirs des fonctionnaires, devoirs que les bibliothécaires citent beaucoup plus spontanément que les enseignants-chercheurs qui, eux, mettent d'emblée en avant leur liberté d'expression. La présence en ligne du bibliothécaire pose aussi la question de son positionnement : combien de comptes Twitter de professionnels avec la mention « mes tweets n'engagent que moi » ? Difficile dans ces conditions de participer à un débat professionnel ou de répondre à une question concernant l'établissement.

Le devoir de réserve ne figure pas dans la loi Le Pors de 1983 sur les droits et devoirs des fonctionnaires. Construction jurisprudentielle complexe, on pourrait en tracer des contours grossiers en disant qu'il consiste à ne pas remettre en cause les choix de son établissement. On peut penser qu'il s'agit d'une crainte diffuse, parfois entretenue par des hiérarchies peu scrupuleuses, qui conduit les agents à l'évoquer dès lors qu'on mentionne les activités en ligne. Les questions posées au sujet du devoir de réserve ont révélé des positions étonnantes de la part des répondants. Ils sont 56% à le juger totalement compatible avec une activité en ligne et seulement 2% à le juger incompatible (sur une échelle de 1, incompatible, à 5, compatible). Pourtant, lorsqu'on leur demande : « Si vous utilisez les médias sociaux (blogs et réseaux), vous est-il arrivé de renoncer à un débat, un commentaire, un mail, en pensant à votre devoir de réserve ? », 42% des personnes interrogées ont affirmé y avoir renoncé. Étonnant de constater comme un avis plutôt mesuré sur la question ne concorde pas avec des pratiques plus prudentes. Dans les commentaires recueillis, ceux qui ne perçoivent pas de problème au sujet du devoir de réserve le relie à une conception très traditionnelle du métier ; effectivement, le danger n'est pas bien grand de publier une information à propos des nouvelles acquisitions. Un nombre moins important pense spontanément aux débats professionnels et aux enjeux citoyens. Un commentaire résume bien le fait que cette question juridique est tributaire de la conception que l'on se fait du métier :

« Tout dépend si l'on considère que les bibliothécaires sont juste là pour communiquer des documents et ouvrir des canaux d'accès à des ressources électroniques, auquel cas Amazon et Google feront ça très bien à notre place - ou si on considère qu'ils ont un rôle de médiation dans un cadre démocratique, auquel cas le devoir de réserve du fonctionnaire devient un équilibre subtil et instable, mais c'est le propre de l'équilibre... »

Il n'est pas inintéressant de relever cette réponse qui juge le devoir de réserve comme un frein pour des débats professionnels d'importance :

« Compatible jusqu'à un certain point : le point d'achoppement, c'est la communication sur les prix des abonnements payants qui éclairerait le citoyen (et surtout le chercheur-citoyen qui est aussi un contribuable) mais ne peut se faire pour des raisons pratiques (négociations COUPERIN) et

juridiques (licence Elsevier difficilement défendable éthiquement mais encore plaidable juridiquement). »

D'autres abordent des questions cruciales pour l'enseignement supérieur concernant les divorces au sein d'une COMUE ou les faillites d'opérateurs comme celle de Swets. Les commentaires évoquent d'ailleurs à de nombreuses reprises la négociation Elsevier/Couperin comme un motif d'auto-censure. Une autre réponse, enfin, pointe le fait qu'il s'agirait d'un trait propre à la fonction publique. Nouveau fonctionnaire, le répondant dit ne pas avoir à l'esprit cette question et avoue ne pas « maîtriser[r] encore très bien le ton officieusement-sympathique que je voudrais adopter ».

Pour beaucoup, les identités institutionnelle et personnelle sont distinctes. On est professionnel sur le blog de l'université ou sur son fil Twitter, on redevient citoyen sur ses comptes de réseaux sociaux. Mais quid de cette zone grise où de jeunes usagers, habitués à « googler » les personnes, contactent les professionnels directement sur leur compte Facebook ou Twitter personnel pour une question liée à la bibliothèque ? Dans quel cadre y répondre ?

Sur les cas d'auto-censure, on laissera à ce commentaire le soin de résumer partiellement la question du devoir de réserve :

« - négociation Elsevier (documentation électronique, publicité des tarifs)

- pannes informatiques de mon établissement pour ne pas mettre en porte-à-faux les équipes

- désaccord sur certaines méthodes de travail (mêmes raisons) alors que bien souvent un débat élargi avec des collègues extérieurs m'aurait permis des éclairages intéressants qui auraient sans doute facilité la sortie de crise... »

S'abstenir de parler des problèmes, c'est parfois, semble-t-il, les exacerber. Plusieurs répondants voient dans l'anonymat une parade pour évoquer des questions sensibles et en débattre. Le sujet, on le voit, est loin d'être épuisé et il ne fait absolument pas consensus chez les professionnels.

Les sujets qui fâchent

Les blogs de bibliothécaires abordent rarement des sujets polémiques. On y lit plus souvent des témoignages de pratiques, des astuces pour la formation, des analyses sur l'évolution du métier plutôt que des sujets prêtant le flanc aux critiques.

Exception notable à ces publications peu polémiques, la controverse autour des négociations du consortium Couperin avec l'éditeur Elsevier, comme l'ont rapporté les commentaires ci-dessus. L'« affaire » a commencé par une publication de Daniel Bourrion, conservateur responsable de la bibliothèque numérique au SCD d'Angers. Apprenant qu'un communiqué sur la négociation en cours a été diffusé par la CPU sur les listes de présidents d'université, celui-ci, jugeant que le document est déjà public et voyant qu'il ne comporte pas de mention confidentielle, le met en ligne sur son blog, *RJ 45*, hébergé par son établissement. Daniel Bourrion, comme ses collègues en charge de la documentation électronique, attend en effet des informations sur cette négociation. Le montant sera prélevé à la

source pour chaque établissement et tous souhaitent savoir quel budget ils vont devoir y consacrer. Au motif que la négociation n'est pas encore terminée, le consortium Couperin a demandé à la direction du SCD d'Angers que Daniel Bourrion retire sa publication au nom du devoir de réserve, ce qu'il a fait immédiatement. Sa publication d'un billet sur cette question a déclenché la controverse qui a suivi¹⁶⁴. Il s'interroge sur le silence qui entoure les négociations autour de la documentation électronique :

« [...] cette confidentialité est choquante parce qu'elle prive les citoyens d'information sur les conditions (tarifs mais pas que, cf. la note ci-dessous) auxquelles nous nous livrons pieds et souris liés à un éditeur privé qui a depuis longtemps perdu toute visée académique en devenant une entreprise cotée en bourse, dégagant de très confortables bénéfices en pillant l'argent public, et qui a tout intérêt à ce que ces choses restent confidentielles jusqu'à ce que le piège se referme pour cinq nouvelles années fermes (moins les chercheurs en savent, moins ils se disent que peut-être, les archives ouvertes seraient par exemple un moyen de cesser d'être tondus, financièrement et intellectuellement, par ce genre d'éditeurs) »¹⁶⁵.

Ce que Daniel Bourrion soulève ici, c'est l'injonction paradoxale faite aux bibliothécaires, qui consiste à leur demander de ne pas évoquer les accords très coûteux pour les établissements au motif que leurs tarifs sont confidentiels, alors qu'ils doivent aussi rendre des comptes à leurs usagers. De son côté, Christophe Peralès, président de l'ADBU, s'agaçait de ce billet, de peur qu'il ne simplifie trop la complexité du dossier des négociations, et ne nuise finalement au travail mené de longue date par les associations¹⁶⁶. Plusieurs billets de blogs ont été publiés par la suite et les escarmouches n'ont pas manqué. Celui d'Anne-Sophie Pascal, conservateur au SCD de Poitiers, évoquait le manque d'informations dont disposaient les bibliothécaires alors qu'ils devaient évoquer la question auprès des chercheurs en conseil scientifique¹⁶⁷. Entre devoir de réserve et devoir d'information, la tension reste aujourd'hui encore palpable. La négociation a récemment abouti et il est intéressant de relever que les blogs de bibliothécaires n'en font plus mention. Désormais, c'est un jeune chercheur, Pierre-Carl Langlais, doctorant au CELSA intéressé par les problématiques liées à la mise à disposition des publications de la recherche, qui s'en fait l'écho. Ce dernier relaie souvent des communiqués Couperin puisqu'il n'est pas tenu au devoir de réserve¹⁶⁸. Les bibliothécaires, eux, sont revenus à leur retenue habituelle et le seul billet qu'on trouve sur le sujet est celui de Thomas Colombera, bibliothécaire au Muséum national d'histoire naturelle. Il se borne à décrire la situation actuelle aux Pays-Bas, où les négociations avec Elsevier sont bloquées, sans prendre parti, même si

¹⁶⁴ Daniel BOURRION, « Le communiqué qu'il ne faut pas lire... », *RJ 45*, <http://blog.univ-angers.fr/rj45/2014/02/09/le-communique-qui-ne-faut-pas-lire/#.UwNO0V7MeAI>, consulté le 18 février 2014.

¹⁶⁵ *Ibid.*

¹⁶⁶ Christophe PERALES, « Un train peut en cacher un autre... », *BibliOpen*, <http://blog.educpros.fr/christophe-perales/2014/02/14/un-train-peut-en-cacher-un-autre/>, consulté le 18 février 2014.

¹⁶⁷ Anne-Sophie PASCAL, « Elsevier et le bibliothécaire lambda », *Même les quiches ont des tuyaux...*, <http://documentationelup.wordpress.com/2014/02/16/elsevier-et-le-bibliothecaire-lambda/>, consulté le 18 février 2014.

¹⁶⁸ Pierre-Carl LANGLAIS, « La France reconduit la licence nationale d'Elsevier », *Sciences communes*, <http://scoms.hypotheses.org/293>, consulté le 10 novembre 2014.

quelques points de suspension bien placés laissent entrevoir l'opinion de l'auteur¹⁶⁹.

Cela dit, même chez les enseignants-chercheurs, on constate l'existence d'un périmètre à ne pas franchir. Le blog *Gaïa universitas*¹⁷⁰, qui se fait l'écho de l'actualité universitaire sur un mode souvent critique, ne doit son extrême liberté de ton qu'à son anonymat.

Le blogueur, écrivait en 2006 Emmanuelle Bermès, conservateur à la BnF, est sur la « corde raide », ce qui pourrait s'appliquer aussi à celui qui tweete. Traduisant un billet du blog *Caveat lector*¹⁷¹, elle soulignait la limite à laquelle s'astreignent de nombreux collègues en ligne :

« La plupart du temps, je ne parle pas de mon travail, à part dans la mesure où j'exerce ma profession en faisant mon travail »¹⁷².

Parler de la profession et non du travail quotidien est une position qui permet de tracer une frontière simple entre ce que l'on peut aborder ou pas sur les médias sociaux. C'est sans doute aussi parfois un frein aux échanges avec les enseignants-chercheurs sur des sujets d'actualité.

L'institution, vecteur et frein à la communication des chercheurs

« Dans l'université, on connaît plus souvent ses collègues spécialistes dans les autres universités que dans son propre établissement »¹⁷³.

Alain Vaillant, professeur de littérature française à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, résumait une situation bien connue des chercheurs à des étudiants venus l'interroger. Cette tension entre l'institution et le réseau de pairs est souvent évoquée par les chercheurs. Dans *Théorème vivant*¹⁷⁴, Cédric Villani y fait aussi allusion lorsqu'il dépeint une communauté de mathématiciens qui travaille ensemble par delà les établissements et les frontières.

Ces habitudes de chercheurs font émerger une difficulté récurrente dans le travail des bibliothécaires. Comme les chercheurs privilégient souvent la bibliothèque de leur laboratoire de recherche, ils se reportent naturellement vers des outils en ligne – blogs ou pages sur des réseaux sociaux – qui portent sur leur discipline avant de traiter de leur institution.

À l'inverse, les bibliothèques universitaires qui publient sur les médias sociaux se limitent fréquemment aux informations concernant leur propre établissement. Il en résulte une information souvent hétérogène, avec des billets de blog traitant successivement de l'histoire antique, de la littérature anglaise, entre

¹⁶⁹ Thomas COLOMBERA, « Négociations consortiales avec Elsevier... aux Pays-Bas », *Hortensius*, <http://hortensi.us/2014/11/05/negociations-consortiales-avec-elsevier-aux-pays-bas/>, consulté le 10 novembre 2014.

¹⁷⁰ *Gaïa Universitas*, <https://rachelgliese.wordpress.com/>, consulté le 10 novembre 2014.

¹⁷¹ *Caveat Lector*, <http://cavlec.yarinareth.net/>, consulté le 10 novembre 2014.

¹⁷² Emmanuelle BERMES, « La corde raide », *Figoblog*, <http://www.figoblog.org/document1242.php>, consulté le 10 novembre 2014.

¹⁷³ « Interview Alain Vaillant partie 3 », *Youtube*, https://www.youtube.com/watch?v=LIwgAmAlq_s&feature=youtuve_gdata_player, consulté le 10 novembre 2014.

¹⁷⁴ Cédric VILLANI, *Théorème vivant*, Paris, B. Grasset, 2012.

deux informations sur les horaires d'été et le nouveau système de photocopies. Ce parti pris est justifié car il relaie l'information liée à l'établissement, mais il se fait au prix d'une absence de fidélisation du lectorat. Les statistiques du blog du SCD de l'université Paris-Sorbonne, *In Quarto*¹⁷⁵, que nous avons co-administré à deux collègues pendant près de trois ans, montraient clairement des visiteurs très divers qui venaient pour un billet, mais n'effectuaient pas d'autre visite. La notion de « communauté universitaire » recouvre une réalité très variée à laquelle, pour l'instant, la majorité des médias sociaux mis en place par les établissements ne s'applique pas. On peut penser qu'insérer des billets d'actualité dans des guides thématiques (comme Libguides) permettrait peut-être de dépasser cette tension entre la discipline – vers laquelle vont naturellement les étudiants et leurs enseignants –, et l'impératif institutionnel auquel doit se conformer la bibliothèque. Cela nécessiterait de sortir de l'outil blog, qui a déjà une bonne dizaine d'années et dont l'ordre anté-chronologique n'est sans doute plus adapté, pour embrasser une logique intellectuelle articulée sur les différentes composantes de l'université.

Autre point d'achoppement dans le cadre de la communication scientifique, celle de la réticence des scientifiques eux-mêmes. Elle a été pointée en ces termes par Sylvain Deville, chargé de recherche au CNRS, dans une tribune publiée dans *Le Monde* :

« En France, la majorité des chercheurs a l'attitude opposée et semble ne pas percevoir l'importance de la communication, ou ne pas en avoir conscience, quand elle ne l'ignore pas avec un snobisme mal placé. Pourquoi ne pas partager un peu de l'enthousiasme et de la passion qui nous animent dans ce métier si particulier ? Le mantra « si la science est bonne, les autres le verront » a longtemps servi à prévenir toute tentative de communication. La volonté de ne pas mettre l'individu en avant, en opposition au système individualiste anglo-saxon, y est certainement pour quelque chose. De ce côté de l'Atlantique, le cycle de recherche s'arrête quand l'article est publié dans une revue scientifique »¹⁷⁶.

L'auteur prend l'exemple de Twitter pour expliquer l'importance que peut avoir cet outil, à la fois outil de promotion des travaux, mais aussi de veille et d'échange dans le cadre du travail scientifique. « J'y suis venu car tout petit labo ici (15 pers), et loin de la ville et autres universités »¹⁷⁷, expliquait-il quelques jours avant de publier sa tribune à propos de ce réseau. Les regrets de Sylvain Deville sont partagés par Émilien Ruiz, qui explique avoir également fait face à une incompréhension polie voire du mépris. Pour lui, l'usage des réseaux sociaux reste extrêmement important :

« Toutes celles et tous ceux qui échangent régulièrement avec nous savent ce que ce média apporte de positif et de sérieux à la recherche : de

¹⁷⁵ *In Quarto*, <http://blogscd.paris-sorbonne.fr/>, consulté le 10 novembre 2014.

¹⁷⁶ Sylvain DEVILLE, « Twitter et les chercheurs, l'exception française ? », *Le Monde.fr*, http://www.lemonde.fr/sciences/article/2014/02/05/Twitter-et-les-chercheurs-l-exception-francaise_4360491_1650684.html, consulté le 22 juillet 2014.

¹⁷⁷ Sylvain DEVILLE, « @fxvoudert id. j'y suis venu car tout petit labo ici (15pers), et loin de la ville et autres universités. », *Twitter*, <https://Twitter.com/DevilleSy/status/420502776674660352>, consulté le 10 novembre 2014.

l'entraide méthodologique à la veille partagée, en passant par les échanges de bons procédés documentaires lorsque le libre accès n'est pas de mise... »¹⁷⁸

Pour Émilien Ruiz, l'utilisation des médias sociaux participe d'une maîtrise plus large des outils numériques devenue indispensable pour les historiens d'aujourd'hui. Il déplore que les formations dans ce domaine ne se développent pas davantage :

« Cela fait maintenant quelques années que nous plaidons, avec Franziska [Heimburger], pour une meilleure formation des apprentis chercheurs aux outils informatiques et aux ressources numériques. Sans toujours avoir été entendus comme nous l'aurions souhaité... Au-delà des grandes envolées lyriques autour du « tournant » ou de la « révolution numérique » des SHS et de ses enjeux épistémologiques, la question de la formation des historien-nes en devenir, comme de tous les chercheurs en sciences sociales, à un usage raisonné des outils numériques de base reste posée »¹⁷⁹.

Trop souvent, la maîtrise du numérique relève de l'exhortation incantatoire sans se traduire sur le terrain. Combien de doctorants, encore aujourd'hui, ignorent tout des outils de gestion bibliographique qui leur seraient d'un grand secours ?

Sur ce terrain, les bibliothécaires, et notamment les chargés d'acquisition, peuvent avoir un rôle à jouer. La veille éditoriale qui est effectuée sur une discipline pourrait être étendue aux communautés de recherche en ligne. Une liste Twitter de chercheurs par discipline a été mise en ligne tout récemment par une agence¹⁸⁰, les universitaires eux-mêmes constituent des listes thématiques en fonction de leur sujet de recherche¹⁸¹. Leur recensement et leur signalement par les bibliothécaires pourraient avoir une véritable valeur ajoutée pour ceux des chercheurs qui ne sont pas encore à l'aise avec les médias sociaux. La formation à ces outils ne peut plus se contenter d'être seulement technique, elle doit s'accompagner d'un contenu nourri et constamment renouvelé. Des listes de comptes Twitter à suivre, des fichiers opml déjà constitués avec des fils RSS liés à une discipline (carnets de recherche, blogs de laboratoires, revues de sommaires, etc.) constitueraient des outils utiles aux chercheurs qui manquent souvent de temps pour effectuer ce travail exploratoire. Cela permettrait de plus aux bibliothécaires d'être davantage présents sur la Toile et de mettre en avant leur expertise sur une discipline.

Ces nouvelles formes de visibilité, dont nous n'avons vu que quelques exemples, s'installent dans les habitudes des chercheurs en même temps qu'elles évoluent encore. Elles obligent le bibliothécaire, sinon à repenser son rôle, du moins à le renouveler.

¹⁷⁸ Émilien RUIZ, « De l'usage de Twitter à la formation des chercheurs (une tribune à méditer) », *La boîte à outils des historiens*, <http://www.boiteaoutils.info/2014/02/de-lusage-de-Twitter-la-formation-des/>, consulté le 4 juillet 2014.

¹⁷⁹ *Ibid.*

¹⁸⁰ « Une liste de chercheurs qui twittent », *Agence Science-Press*, <http://www.sciencepresse.qc.ca/blogue/2014/09/26/liste-chercheurs-twittent>, consulté le 10 novembre 2014.

¹⁸¹ Benoît MELANÇON, « @benoitmelancon/XVIIIe », *Twitter*, <https://Twitter.com/benoitmelancon/lists/xviii>, consulté le 10 novembre 2014.

DES MISSIONS RENOUVELEES POUR LES BIBLIOTHECAIRES

DE LA COLLECTE A LA REDOCUMENTARISATION

Archiver

« Le web a vingt ou trente ans de moins que la plupart des bibliothécaires, et peu nombreux sont ceux qui se soucient d'en garder la mémoire. »¹⁸²

Gildas Illien, chef du département de l'information bibliographique et numérique à la BnF, écrivait ces lignes dans un article de 2011 ; on peut penser qu'elles sont moins d'actualité aujourd'hui. Pourtant, les réponses à la question « Avez-vous déjà envisagé la collecte ou le signalement des nouveaux supports de communication scientifique ? » dans le questionnaire envoyé pour ce mémoire ont été éloquentes : presque 70 répondants ont répondu non, près de 17 ont dit ne pas comprendre la question et seulement 31 y ont répondu oui¹⁸³, preuve s'il en est que la préservation des productions numériques ne fait pas encore partie des habitudes professionnelles des bibliothécaires.

A la Bibliothèque nationale de France, le dépôt légal du web est entré en vigueur après l'adoption de la loi DADVSI en 2006¹⁸⁴. Les premières collectes ont eu lieu il y a près de dix ans. Elles sont effectuées de deux manières. Des collectes massives et automatiques ont lieu sur les sites enregistrés en .fr auprès de l'AFNIC. À cela s'ajoutent des collectes ciblées réalisées à partir des suggestions des spécialistes de chaque discipline.

« Chacun des grands départements de l'établissement responsable d'un ensemble de disciplines ou de supports s'est doté d'une équipe de correspondants du dépôt légal de l'internet et définit, chacun dans son domaine, les axes de prospection prioritaire à partir d'une méthodologie et d'une terminologie communes »¹⁸⁵.

L'archivage du web est une préoccupation internationale déjà ancienne. L'IIPC, l'International Internet Preservation Consortium, existe depuis 2003. Créé à l'initiative de plusieurs bibliothèques nationales et de la fondation américaine Internet Archive, le consortium se donne pour mission d'archiver le web dans le monde et de travailler au « développement collaboratif de logiciels libres et de normes pour la collecte, la consultation et la préservation à long terme du patrimoine de l'internet »¹⁸⁶. De nouveaux membres rejoignent régulièrement le

¹⁸² Gildas ILLIEN, « Une histoire politique de l'archivage du web », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 2011, pp. 60-68.

¹⁸³ Questionnaire sur les nouveaux modes de communication de la recherche et la place des BU, septembre-octobre 2014. Voir en annexe l'ensemble des réponses.

¹⁸⁴ Titre IV de la loi dite Dadvsi no 2006-961 du 1er août 2006 (en ligne sur Légifrance)

¹⁸⁵ Gildas ILLIEN, « Le dépôt légal de l'internet en pratique », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 6, 2008, pp. 20-27.

¹⁸⁶ *Ibid.*

consortium et on note qu'un certain nombre de bibliothèques universitaires, toutes nord-américaines, en font aujourd'hui partie¹⁸⁷.

Le changement d'échelle qu'a généré le web ne permet plus des collectes exhaustives. Autant l'ensemble des productions livresques d'un chercheur sera conservé, autant ces productions sur la Toile ne le seront que partiellement. Les blogs les plus connus n'échappent pas à la vigilance des chargés d'acquisition, qui effectuent un travail de veille attentif, mais les collectes ciblées ne concernent pas l'ensemble des blogs de chercheurs. Interrogé par mail à ce sujet, Ange Aniesa, conservateur à la BnF au dépôt légal du web, explique qu'un principe de représentativité s'applique pour le dépôt légal de l'Internet plutôt qu'une recherche de l'exhaustivité. À titre d'exemple, il précise que seuls 183 carnets d'Hypothèses sont archivés sur le millier existant. Ce principe de sélection s'applique pour l'ensemble des productions scientifiques. Lors d'une journée d'étude à Mediadix, Sophie Derrot, conservateur à la BnF, a expliqué que HAL-SHS, par exemple, est régulièrement collecté, non pas dans son intégralité, mais de façon partielle pour avoir un témoignage de son évolution et des pratiques qui y sont liées¹⁸⁸.

La Bibliothèque du Congrès, elle, travaille à l'archivage des *tweets* publics depuis 2006. Le but est de constituer une archive pérenne de ce nouveau mode de communication que sont les messages sur Twitter. La société d'aujourd'hui ayant fait de cet outil une forme privilégiée de communication et de création, la bibliothèque se doit d'en faire la collecte comme elle l'a fait pour les lettres, les journaux et les publications en série en leur temps. Les demandes de chercheurs pour consulter les *tweets* archivés sont très nombreuses, mais elles ne peuvent pas encore être satisfaites en raison de contraintes techniques, cela alors même que les équipes de la bibliothèque y travaillent activement¹⁸⁹. A la Bibliothèque nationale de France, les *live-tweets* de colloques scientifiques ne sont pas encore collectés, principalement pour des raisons techniques, car le robot n'est pas encore en mesure de repérer les hashtags.

Quelle politique documentaire, peut-on se demander, pour ces nouveaux matériaux dans le cadre de la production scientifique ? Il est possible de proposer le dépôt d'un site web à la Bibliothèque nationale de France en adressant une simple demande par courriel¹⁹⁰. Dès lors, pourquoi ne pas imaginer un relais des acquéreurs dans les bibliothèques universitaires et des documentalistes des laboratoires, qui ont souvent une vision exhaustive de ce qui est produit dans leur champ disciplinaire au sein de l'établissement, pour signaler des productions scientifiques en ligne ? On sait que la masse des données produites ne permet plus une collecte et un archivage de grande ampleur, mais le signalement ponctuel par ceux qui effectuent une veille au niveau des établissements de recherche pourrait constituer une avancée, répondant à un enjeu important pour l'histoire des sciences.

Les questionnements liés à la conservation des nouvelles formes de production scientifique ne sont finalement pas si éloignés de ceux qui émergent

¹⁸⁷ *Members, IIPC*, <http://netpreserve.org/about-us/members>, consulté le 1^{er} novembre 2014.

¹⁸⁸ « Journée d'étude 10 octobre 2014 », *Mediadix*, <http://mediadix.u-paris10.fr/journees-detudes-10-octobre-2014/>, consulté le 24 octobre 2014.

¹⁸⁹ Erin ALLEN, « Update on the Twitter Archive at the Library of Congress », *Library of Congress Blog*, <http://blogs.loc.gov/loc/2013/01/update-on-the-Twitter-archive-at-the-library-of-congress/>, consulté le 1^{er} novembre 2014.

¹⁹⁰ BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, « Dépôt légal des sites web », *BnF*, http://www.bnf.fr/fr/professionnels/depot_legal/a.dl_sites_web_mod.html, consulté le 1^{er} novembre 2014.

aujourd'hui dans l'enseignement supérieur au sujet des données de la recherche. Voilà un matériau disparate dont il faut envisager l'archivage et la description. La multiplicité des formats comme la provenance diverse des données nécessite de faire travailler plusieurs corps de métiers, bibliothécaires, mais aussi archivistes et documentalistes. La masse de ces nouvelles productions oblige à repenser l'échelle à laquelle travailler afin d'offrir à l'avenir une trace représentative, à défaut d'être exhaustive, de la recherche à l'heure du numérique.

La curation

« Optimiser l'usage du document en permettant un meilleur accès à son contenu et une meilleure mise en contexte »¹⁹¹, tel a toujours été, pour Jean-Michel Salaün, l'objectif des professionnels de l'information qui en cataloguant, en indexant, ont travaillé de longue date à la « documentarisation » des documents. L'univers du web a changé la donne en modifiant en profondeur la nature des unités documentaires. Désormais, les documents sont créés dans des formats de fichiers où le contenu est distinct de la mise en forme, pensons par exemple aux fichiers epub. On remarque en outre le caractère composite des documents du Web, qui comportent souvent textes, images fixes et animées, sons.

Dans ce contexte, le travail des professionnels de l'information passe par la « redocumentarisation ». Celle-ci intervient à deux niveaux. Il peut s'agir tout d'abord du traitement de documents traditionnels sous forme numérique. La redocumentarisation, toutefois, est un processus qui va bien au delà de cet exemple. « Apporter toutes les métadonnées indispensables à la reconstruction à la volée de documents et toute la traçabilité de son cycle »¹⁹² constitue l'enjeu primordial du travail des bibliothécaires aujourd'hui. La notion de bibliothèque, écrit Jean-Michel Salaün, « dont les contours étaient limités, explose »¹⁹³. Réseaux et moteurs de recherche sont devenus les nouveaux intermédiaires de la recherche documentaire. Désormais, il s'agit d'être en mesure de

« réarticuler les contenus sémiotiques selon son interprétation et ses usages à la fois selon la dimension interne (extraction de morceaux musicaux pour les ré-agencer avec d'autres, ou annotations en marge d'un livre suggérant des parcours de lecture différents...) ou externe (organisation d'une collection, d'une archive, d'un catalogue privé croisant les ressources de différents éditeurs selon une nouvelle logique d'association) »¹⁹⁴.

Dans les travaux de Jean-Michel Salaün, ce tableau explicite le basculement vers la redocumentarisation.

¹⁹¹ Jean-Michel SALAÜN, « La redocumentarisation, un défi pour les sciences de l'information », *Études de communication. langages, information, médiations*, n° 30, 1 Octobre 2007, pp. 13 - 23.

¹⁹² *Ibid.*

¹⁹³ *Ibid.*

¹⁹⁴ Jean-Michel SALAÜN, « Éclairages sur la redocumentarisation », *Economie du document (Bloc-notes de Jean-Michel Salaün)*, <http://blogues.ebsi.umontreal.ca/jms/index.php/post/2007/05/05/252-eclairages-sur-la-redocumentarisation>, consulté le 26 juillet 2014.

	Documentarisation	Redocumentarisation
Dates	Tournant XIX ^e -XX ^e	Tournant XX ^e -XXI ^e
Quelques figures	M. Dewey, P. Otlet, O. Lafontaine, W Carnegie	T. Berners-Lee, T. Nelson, B. Gates, S. Brin
Quelques techniques	Classification, Indexation, Langages documentaires, Thésaurus...	Protocoles Web (Html, Url) Web 2.0, Web sémantique Ontologies...
Quelques réalisations	Réseau mondial de bibliothèques	Google, Wikipédia
Les modernités	L'esprit scientifique, la raison-logique, l'État-nation, les votes, l'industrie, l'auteur...	Le savoir limité, la raison-statistique, l'individu, les opinions, les services, la réflexivité...
Quelques objets documentaires concernés	Les revues, les règlements, les contrats, les brevets, les œuvres, les médias et l'imprimerie	Les pré-publications, les formulaires, les sources ouvertes, les wikis, les blogues et le web

Figure 3 - Les deux bascules documentaires, Jean-Michel Salaün¹⁹⁵

Deux éléments sont particulièrement intéressants dans le cadre de ce travail. Les techniques, en premier lieu, recensent pour la période qui est la nôtre des protocoles devenus des classiques pour le traitement de l'information. Un catalogue collectif comme le SUDOC, par exemple, intègre aujourd'hui à l'UNIMARC des éléments comme les FRBR afin de préparer le passage de ces métadonnées au Web sémantique. Les exemples d'objets documentaires concernés par les bascules documentaires, second élément qu'on relève dans ce tableau, sont éloquentes : pré-publications, formulaires, sources ouvertes, wikis, blogs et web. Beaucoup ont été abordés dans le cadre de ce mémoire. La redocumentarisation semble devenir un incontournable du travail des bibliothécaires aujourd'hui, ce pour quoi Olivier Tacheau plaidait déjà en 2009 lorsqu'il appelait de ses vœux une « bibliothèque universitaire réincarnée » :

« Toujours plus virtuel et distant, le recours documentaire oblige également à repenser la médiation physique pour lui donner corps en ligne. Un peu éditorialiste, un peu journaliste et beaucoup plus documentaliste qu'auparavant, le bibliothécaire doit désormais proposer ses services et disséminer son offre de contenus, en lien avec la politique de valorisation physique de l'établissement, à l'endroit même où se trouve l'utilisateur et dans les environnements qu'il utilise (bureau virtuel, bases de données, agrégateur de flux, Facebook, Netvibes, Twitter, SlideShare, blogs...) »¹⁹⁶.

Olivier Tacheau ajoutait dans ce même article que l'utilisateur, immergé qu'il est dans « des communautés de pairs et/ou d'intérêt [...] doit pouvoir retrouver son bibliothécaire » en leur sein.

Des applications sur le terrain ont lieu depuis quelques années déjà. Le travail effectué sur les réseaux sociaux par les équipes de Gallica est à ce titre remarquable. Depuis 2010, les documents sont signalés et commentés en fonction de l'actualité. Ils sont mis en valeur à l'occasion de commémorations, mais aussi parfois pour leur caractère intrinsèque que les bibliothécaires ont choisi de mettre en avant. L'équipe Gallica explique dans un article du *Bulletin des bibliothèques de France* en 2012 qu'« une institution culturelle, a fortiori une bibliothèque numérique, ne peut plus se contenter d'attendre que les internautes se rendent sur

¹⁹⁵ Jean-Michel SALAÜN, « La redocumentarisation, un défi pour les sciences de l'information », *op. cit.*

¹⁹⁶ Olivier TACHEAU, « Pour une bibliothèque universitaire réincarnée », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 6, 2009, pp. 66-69.

son site en ligne par un accès direct ou via les moteurs de recherche. Sa visibilité dépend en grande partie de sa capacité à s'implanter là où se trouvent les internautes »¹⁹⁷. Une nouvelle organisation a été nécessaire pour pouvoir mener à bien cette mission, le fonctionnement n'est plus hiérarchique et repose sur une large autonomie et une confiance dans le travail réalisé par les animateurs. Sur les réseaux sociaux règne l'instantanéité, elle implique une grande réactivité pour les organisations qui souhaitent y promouvoir leurs collections.

D'autres exemples remarquables peuvent être mentionnés. Le centre de documentation REGARDS¹⁹⁸, unité mixte de services du CNRS, s'emploie à proposer une offre de produits documentaires renouvelée pour les chercheurs. Un portail de veille sur les revues anglophones a été réalisé au moyen de Netvibes, mais l'équipe va plus loin. Les documents possédés sont systématiquement disséminés sur des portails comme MédiHAL¹⁹⁹, un compte Zotero a été créé. Le centre de documentation propose également un accompagnement des chercheurs pour la création de carnets de recherches sur la plate-forme Hypothèses²⁰⁰. Dans le cadre de travaux de numérisation entrepris sur des fonds de carte, le centre de documentation a travaillé à la redocumentarisation de ces documents désormais en ligne. Une présentation des activités du centre, lors d'une journée d'études Urfist/Médiaquitaines en 2012, faisait mention d'un travail effectué au moyen de Google maps pour associer des lieux aux documents possédés²⁰¹.

La phonothèque de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, dirigée par Véronique Ginouvès, a elle aussi choisi de valoriser ses collections sur Hypothèses. Le blog *Les carnets de la phonothèque* existe depuis dix ans et s'attache à mettre en valeur les enregistrements sonores des collections de la phonothèque. À l'occasion de l'Open access week, chaque année, des enregistrements dont l'écoute est possible via le site de la MMSH sont valorisés sur le blog. L'équipe met d'emblée en valeur le travail documentaire effectué tant pour le recensement que pour sa diffusion :

« La phonothèque de la MMSH est riche de plus de 7000 heures d'enquêtes de terrain enregistrées par des ethnologues, des linguistes, des historiens ou des musicologues sur l'aire méditerranéenne. Ce patrimoine sonore est accessible en ligne lorsque les droits de diffusion et d'utilisation ont été accordés à la phonothèque. Nous profitons de l'Open Access Week pour vous présenter des exemples d'enregistrements qui peuvent être écoutés librement sur la base de données Ganoub »²⁰².

¹⁹⁷ L'EQUIPE@GALLICABNF, « Une bibliothèque numérique sur les réseaux sociaux : », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2012, pp. 31-38.

¹⁹⁸ Centre de Recherche en Histoire des sciences et techniques, <http://www.regards.cnrs.fr/>, consulté le 2 novembre 2014.

¹⁹⁹ « Photothèque du centre de documentation REGARDS », *MédiHAL*, <https://medihal.archives-ouvertes.fr/REGARDS-PHOTOS>, consulté le 2 novembre 2014.

²⁰⁰ Adèle SPIESER, « Bibliothèques et chercheurs en sciences humaines et sociales », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2012.

²⁰¹ « 2012 – Bibliothèques et chercheurs en sciences humaines et sociales », *URFIST de Bordeaux*, <http://weburfist.univ-bordeaux.fr/bibliotheques-et-chercheurs-en-sciences-humaines-et-sociales/>, consulté le 2 novembre 2014.

²⁰² Marine SOUBRIE, « LUNDI – La semaine de l'Open Access Week : Ambiance de match », *Les carnets de la phonothèque*, <http://phonotheque.hypotheses.org/13544>, consulté le 2 novembre 2014.

A la bibliothèque des sciences de l'Antiquité de Lille²⁰³, le travail de Christophe Hugot pour valoriser les collections sur les médias sociaux a contribué au large rayonnement de l'établissement, bien au-delà de son institution. Les nouvelles acquisitions sont signalées sur un fil Twitter dédié²⁰⁴ et un Pinterest²⁰⁵ tandis qu'elles sont également intégrées à un groupe Zotero²⁰⁶. Sur le fil Twitter @bsaLille3²⁰⁷, toutes les informations utiles à la discipline sont relayées. Elles sont classées grâce à des *hashtags* (exposition, podcast, archéologie, noms de lieux, etc.²⁰⁸). Le fil compte plus de neuf-cents abonnés qui relaient très fréquemment les publications au moyen de *retweets*. Les comptes ouverts au nom de la BSA sont parfois délaissés, ce qui semble être le cas du compte Delicious²⁰⁹ ; cela reflète l'évolution des pratiques des internautes, que le bibliothécaire s'attache à suivre là où ils sont.

Il est à noter que ces exemples notables de redocumentarisation émanent le plus souvent de bibliothèques d'UFR et de laboratoires, où les professionnels de l'IST, issus pour la plupart de la BAP F du personnel ITRF, ont développé une compétence disciplinaire extrêmement pointue. On relève aussi que ces exemples reposent souvent sur un petit nombre d'agents très motivés, ce qui pose la question de leur continuité si certains d'entre eux viennent à demander leur mutation. Il n'empêche, ce sont là des expérimentations qui renouvellent le rôle des professionnels de l'IST, les posant comme experts de leur domaine et comme interlocuteurs de confiance.

Nouveaux profils de bibliothécaires

Les compétences requises pour travailler dans le cadre de ces nouvelles missions, qu'impliquent les nouvelles formes de production scientifiques, sont variées. On peut les rapprocher de la liste réalisée par Lionel Maurel au sujet de l'équipe qui anime Gallica. Des missions classiques, on retiendra la recherche documentaire, la connaissance des collections, ainsi qu'une bonne culture générale. À quoi viendront s'ajouter des compétences en écriture web, en animation de communautés et un goût pour le travail collaboratif. On y adjoindra enfin la capacité à définir une ligne éditoriale, la maîtrise des interfaces des médias sociaux, le benchmarking, la gestion d'e-réputation, la veille sur les médias sociaux, mais aussi sur les tendances du web²¹⁰.

²⁰³ « Bibliothèque des Sciences de l'Antiquité (BSA) », Université Lille 3, <http://bsa.biblio.univ-lille3.fr/>, consulté le 2 novembre 2014.

²⁰⁴ Christophe HUGOT, « BsaAcquisitions (@BsaAcquisitions) », Twitter, <https://Twitter.com/BsaAcquisitions>, consulté le 2 novembre 2014.

²⁰⁵ Christophe HUGOT, « Bibliothèque des sciences de l'Antiquité », Pinterest, <http://www.pinterest.com/bsalille3/>, consulté le 2 novembre 2014.

²⁰⁶ Christophe HUGOT, « Groups > Acquisitions BSA > Library », Zotero, https://www.zotero.org/groups/acquisitions_bsa/items, consulté le 2 novembre 2014.

²⁰⁷ Christophe HUGOT, « BsaLille3 (@bsaLille3) », Twitter, <https://Twitter.com/bsaLille3>, consulté le 2 novembre 2014.

²⁰⁸ Christophe HUGOT, « [#Archéologie] #Italie : des amphores datant de l'antiquité retrouvées dans une épave grecque | Atlantico.fr <http://po.st/e2uL2U> », Twitter, <https://Twitter.com/bsaLille3/status/527198590863564801>, consulté le 2 novembre 2014.

²⁰⁹ Christophe HUGOT, « @signets_bsa », Delicious, https://delicious.com/signets_bsa, consulté le 2 novembre 2014.

²¹⁰ L'EQUIPE@GALLICABNF, « Une bibliothèque numérique sur les réseaux sociaux », *op. cit.*, p. 37.

Dans une enquête réalisée en 2012 sur l'évolution fonctionnelle des équipes dans les bibliothèques des universités, l'ADBU a abordé la question des compétences des professionnels²¹¹. L'étude recense un certain nombre d'activités, réalisées dans le cadre du traitement et de la mise à disposition des collections imprimées, qui seront effectuées dans une moindre mesure. Il s'agit notamment du catalogage, du reclassement, du bulletinage, de l'équipement, du prêt et du renseignement en présentiel. À l'inverse, d'autres compétences vont se développer : dans le domaine de l'information documentaire, il s'agit notamment de la veille technologique, mais aussi la rédaction de pages web, plus généralement de la publication numérique. L'accueil et l'accompagnement des usagers passeront nécessairement par la médiation numérique. En matière de communication, une bonne connaissance des médias sociaux, mais aussi des aptitudes à communiquer sur les réseaux sociaux, sera requise. L'étude mentionne, enfin, l'importance d'un soutien à la recherche. Il passe notamment par une bonne connaissance de l'environnement. Les bibliothécaires auront un rôle à jouer dans l'aide à la publication, qu'il s'agisse de la promotion du recours à une signature normalisée ou de recommandations pour les publications en archives ouvertes. Ils pourront aussi intervenir dans les domaines de l'édition en ligne et dispenser des conseils en matière de propriété intellectuelle. L'étude mentionne pour terminer le repérage des publications scientifiques. L'étude relève un certain nombre de « zones de fragilités », en particulier l'hétérogénéité des compétences en fonction des catégories de personnel et un « écart entre le rapidité des évolutions technologiques, les temps de formation et d'appropriation »²¹² qui n'est pas à négliger.

Dans ce contexte, quelles formations mettre en place ? On trouve dans les catalogues de formation des CRFCB comme des URFIST une offre pléthorique pour se former aux outils. Cependant, peu d'entre elles mettent d'emblée en avant les enjeux de ces nouveaux médias et leur utilisation dans un cadre institutionnel et professionnel. À l'URFIST de Paris, Aline Bouchard, qui dispense régulièrement depuis quelques années une formation d'une journée sur les médias sociaux²¹³, a fait le choix de se focaliser sur les avantages de ces outils et leurs limites. Ici, pas d'aide à la création de comptes sur tel ou tel réseau social, mais un panorama des outils existants, du point de vue des intérêts et des risques qu'ils présentent dans le cadre de la recherche. Pour Aline Bouchard, penser les enjeux des médias sociaux est une manière de se prémunir contre l'obsolescence des outils. Il est essentiel d'avoir une bonne pratique de veille, de bien connaître le paysage informationnel pour anticiper les tendances dans ce domaine et pouvoir adopter rapidement un outil ou un autre. Les médias sociaux sont extrêmement divers et non concurrents, inutile de se former à Twitter si l'on doit mettre une page Facebook, et inversement. Le langage, les codes adoptés par les inscrits sur ces deux réseaux ne sont pas les mêmes²¹⁴. De fait, on peut regretter de ne pas trouver davantage de formations adoptant ce point de vue à destination des professionnels des

²¹¹ ASC Conseil FORMATION, « Synthèse Enquête ADBU 2012 sur l'évolution fonctionnelle des équipes dans les Bibliothèques des universités », *Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation (ADBU)*, <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/64602-synthese-enquete-adbu-2012-sur-l-evolution-fonctionnelle-des-equipes-dans-les-bibliotheques-des-universites>, consulté le 13 juillet 2014.

²¹² *Ibid.*, p. 56.

²¹³ Aline BOUCHARD, « Les réseaux sociaux : pratiques et enjeux pour la recherche et la carrière scientifique », *Urfist de Paris*, <http://urfist.enc.sorbonne.fr/sygefor/stage/359>, consulté le 2 novembre 2014.

²¹⁴ Entretien avec Aline Bouchard (27 octobre 2014)

bibliothèques. Pourtant, vu l'augmentation constante du nombre de scientifiques s'inscrivant sur les médias sociaux, les professionnels vont devoir parfaire rapidement leurs compétences dans ces domaines dans les années à venir, sous peine de creuser encore le fossé qui existe déjà entre les enseignants-chercheurs et leurs bibliothèques universitaires. Désormais, ce sont près de 70% des chercheurs qui sont inscrits sur un réseau social²¹⁵.

Dans son mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur des bibliothèques *La formation continue des personnels de bibliothèque universitaire au numérique*, Hind Bouchareb relevait que c'était toute la façon d'envisager la formation qui était à repenser :

« Les bibliothèques ont déjà connu des changements technologiques mais leur rythme est plus soutenu qu'auparavant. Elles ne peuvent donc plus se contenter de suivre le changement, mais doivent au contraire l'accompagner et l'anticiper. Or, la capacité à innover ne se décrète pas ; elle requiert de nombreuses conditions telles que des compétences techniques, une culture de l'expérimentation ou encore la liberté de prendre des risques, qui nécessitent avant tout un accompagnement au changement et la mise en place d'une culture numérique professionnelle, à l'échelon d'un établissement mais aussi du métier »²¹⁶.

Deux ans plus tard, on ne saurait faire un meilleur constat. Hind Bouchareb remarquait encore dans son travail qu'un fossé se creuse entre bibliothécaires technophiles toujours enclins à découvrir de nouveaux outils et collègues moins à l'aise avec ces technologies, dans une position de retrait, voire de rejet. Pourtant, les profils de *digital librarians* sont toujours plus nombreux à être proposés aux conservateurs sortant de l'ensib²¹⁷. Aujourd'hui, les référentiels, que ce soit BiblioFil²¹⁸ ou REME²¹⁹, mentionnent tous le numérique dans les compétences des agents des bibliothèques. Le changement, pourtant, est long à se mettre en place.

Dans le questionnaire adressé aux bibliothécaires pour ce travail figuraient des questions sur la place réservée aux médias sociaux dans le travail quotidien. Les agents qui participent au blog de la bibliothèque le voient mentionné sur leur fiche de poste à 43% tandis que 30% d'entre eux disposent de temps dégagé pour cette activité. En matière de réseaux sociaux, 47% des agents ont cette tâche sur leur fiche de poste et 36% d'entre eux disposent de temps pour l'effectuer²²⁰.

Concernant la formation aux médias sociaux, seulement 24% des répondants au questionnaire ont répondu avoir bénéficié d'une formation aux médias sociaux.

²¹⁵ Etude du CNRS, L'usage des réseaux sociaux par les scientifiques, 2013, présentée lors de la « 2^{ème} Journée des correspondants IST de l'inSHS du 19 novembre 2013 », *op. cit.*

²¹⁶ Hind BOUCHAREB, *La formation continue des personnels de bibliothèque universitaire au numérique. État des lieux et perspectives*, Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Villeurbanne, 2013.

²¹⁷ « Recrutement des conservateurs à la sortie de l'ensib : attentes et profils de poste », étude présentée au « 60^e congrès à Paris du 19 au 21 juin 2014 », <http://www.abf.asso.fr/2/24/408/ABF/60e-congres-a-paris-du-19-au-21-juin-2014?p=4>, consulté le 11 novembre 2014.

²¹⁸ « BiblioFil' : le référentiel de la filière bibliothèque », *ESR : enseignementsup-recherche.gouv.fr*, <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid23290/bibliofil-le-referentiel-de-la-filiere-bibliotheque.html>, consulté le 2 novembre 2014.

²¹⁹ « Répertoire des métiers et des compétences du M.E.N.E.S.R. », *ESR : enseignementsup-recherche.gouv.fr*, <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid56838/repertoire-des-metiers-et-des-competences-du-m.e.n.e.s.r.html>, consulté le 2 novembre 2014.

²²⁰ Questionnaire sur les nouveaux modes de communication de la recherche et la place des BU, septembre-octobre 2014. Voir en annexe l'ensemble des réponses.

30% n'en ont jamais bénéficié et une grande part d'entre eux, 43%, se sont formés seuls. Une question portait sur le besoin ressenti en matière de formation dans ces domaines : sur une échelle de 1 à 5 allant de « non pas du tout » (1) à « oui, j'en ai besoin » (5), 9% des personnes ont coché 5, tandis que 26% cochaient 1. Un nombre important de personnes, 27%, faisait part d'un besoin en formation modéré, ayant coché 3. En revanche, à la question portant sur le temps d'auto-formation (« Les évolutions techniques sont aujourd'hui très rapides, parfois plus que les plans de formation. De fait, avez-vous intégré à votre activité professionnelle un temps d'auto-formation ? »), les réponses ont été plus contrastées. Sur une échelle de 1 à 5, les répondants ont coché « oui, au quotidien » à 19% et « non, pas du tout » à 16%. 26% d'entre eux cochaient 3. Les commentaires recueillis au sujet de la formation aux médias sociaux évoquent une pratique mixte, avec des formations ou des tutoriels utilisés pour débiter, puis une pratique développée seul, « il suffit de tâtonner un peu pour se former ». D'autres soulignent le caractère indispensable de l'auto-formation pour actualiser les connaissances. Deux commentaires précisent que la formation à ces outils s'est faite sur le temps personnel. D'autres déplorent le manque de temps (« on est déjà surchargés par les mails »), d'autres le manque de reconnaissance lié à ces activités. Apparaît aussi en creux la diversité des niveaux de compétences dans ces domaines : « Elle [la formation aux médias sociaux] repose souvent sur la présence d'un collègue aguerri à ce type d'outils dans l'établissement. » Enfin, on a pu relever une franche hostilité à ces questions : « Est-ce la [sic] travail d'un conservateur de communiquer en 140 signes ? »²²¹.

De fait, il ne semble pas inutile, voire plutôt indispensable, de penser la médiation numérique²²² dans ses liens avec la recherche, au risque de créer un décrochage face à des usagers de plus en plus connectés dans leurs pratiques professionnelles.

SIGNALER AUJOURD'HUI, LES AUTORITES

Les autorités, que les catalogueurs sont peut-être les seuls à affectionner, ont-elles leur place dans le contexte de la communication scientifique ? À première vue, le monde des médias sociaux et celui du signalement des documents par les bibliothèques semblent fort éloignés. On constate, pourtant, des rapprochements timides mais significatifs. Il ne semble pas inutile de revenir aux autorités, à leurs liens avec le web de données et aux croisements qui ont lieu avec des outils relevant du web social, notamment le lien entre authentification et identité numérique. En effet, le caractère informel des nouveaux modes de publication rend d'autant plus pertinente cette démarche d'authentification pérenne.

²²¹ Questionnaire sur les nouveaux modes de communication de la recherche et la place des BU, septembre-octobre 2014. Voir en annexe l'ensemble des réponses.

²²² « La médiation numérique est une démarche visant à mettre en œuvre des dispositifs de flux, des dispositifs passerelles et des dispositifs ponctuels pour favoriser l'accès organisé ou fortuit, l'appropriation et la dissémination de contenus à des fins de diffusion des savoirs et des savoir-faire. » Silvère MERCIER, « Médiation numérique », *op. cit.*

Fichiers d'autorité

Lancé en 2003, VIAF²²³, le fichier d'autorité international géré par l'OCLC, a été créé pour répondre au besoin croissant de mettre en relation les fichiers d'autorité de différentes bibliothèques nationales et de catalogues collectifs nationaux. À l'heure actuelle, VIAF ne concerne pas seulement les bibliothèques, mais aussi les musées. Il est intéressant de relever que VIAF retient non seulement les noms de personnes, mais aussi les noms de collectivités, les noms géographiques, ainsi que les œuvres et les expressions. Outre les objectifs évidents en matière de catalogage, VIAF est également d'une grande importance pour le web de données : les autorités qui en sont issues sont fiables et de confiance. Les autorités de VIAF sont pour ce faire diffusées sous une licence de réutilisation libre des données et les données sont récupérables dans des formats divers comme le MARC, le XML, le RDF et le JSON²²⁴.

À la manière de l'ISSN ou de l'ISBN, l'ISNI (International standard name identifier)²²⁵ permet d'attribuer un numéro unique et pérenne aux personnes mais aussi aux organismes. La base de données ISNI s'est constituée à partir des données de VIAF en 2011 et des mises à jour régulières entre les deux bases ont lieu depuis lors. La base est accessible en ligne gratuitement²²⁶. Pauline Chougnnet, responsable de l'agence d'enregistrement ISNI à la BnF, précise que « les mêmes atouts d'interopérabilité et de visibilité pourront bénéficier aux bases françaises de l'information scientifique et technique pour les personnes (chercheurs, auteurs de thèses, etc.) et collectivités (universités, unités de recherche, laboratoires, etc.) qu'elles identifient »²²⁷. Une aubaine, peut-on penser, pour l'identification correcte et pérenne des chercheurs et de leurs laboratoires.

Ces fichiers d'autorités et identifiants pérennes revêtent une importance capitale afin de différencier les homonymes, connaître les pseudonymes, mais aussi normaliser les noms des organismes. Les réseaux sociaux académiques actuels, qui donnent une visibilité rapide aux chercheurs, pêchent, on l'a vu avec l'exemple d'Academia.edu, par un grand nombre de doublons que ces bases, interrogeables en SPARQL, permettraient de désambiguïser. Elles peuvent aussi jouer un rôle nouveau pour l'évaluation de la recherche, en offrant des identifiants vérifiés pouvant permettre des processus bibliométriques améliorant la fiabilité des indicateurs bibliométriques tel que le RG score, par exemple.

C'est précisément le but que s'est fixée l'ABES avec IdRef²²⁸. IdRef, pour Identifiants et référentiels, est le fichier d'autorités de l'ABES, alimenté actuellement par le SUDOC, STAR, STEP et Calames. Il s'agit avant toute chose d'identifier « de manière univoque » le contributeur d'un document catalogué. Cependant, dans un article sur les liens entre ISNI et IdRef, François Mistral de l'ABES revient sur les potentialités supplémentaires d'un service comme IdRef en

²²³ « VIAF », OCLC, <http://www.oclc.org/viaf.en.html>, consulté le 26 octobre 2014.

²²⁴ BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, « VIAF (Virtual International Authority File) », BnF, http://www.bnf.fr/fr/professionnels/donnees_autorites/a_viaf.html, consulté le 26 octobre 2014.

²²⁵ « ISNI », <http://www.isni.org/>, consulté le 26 octobre 2014.

²²⁶ BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, « Qu'est-ce que l'ISNI ? », BnF, http://www.bnf.fr/fr/professionnels/isni_informer/s_isni.html, consulté le 26 octobre 2014.

²²⁷ Pauline CHOUGNET, « L'ISNI prend son essor », *Arabesques*, n° 76, 2014, p. 9- 10.

²²⁸ ABES, « IdRef - Identifiants et référentiels pour l'enseignement supérieur et la recherche », *IdRef, le référentiel des autorités SUDOC*, <http://www.idref.fr/autorites/autorites.html>, consulté le 26 octobre 2014.

matière d'évaluation de la recherche et de bibliométrie. « La pression à évaluer et à valoriser la production bibliographique de la recherche apparaît en forte croissance depuis la fin de la décennie 2000 »²²⁹, explique-t-il. Pour les institutions, il s'agit d'effectuer des mesures de la production scientifique avec la plus haute précision, précision dans laquelle les organismes de l'information scientifique et technique peuvent jouer un rôle de taille. L'énumération des obstacles à un recensement de qualité se révèle particulièrement longue :

« La même publication peut être diffusée sur plusieurs bases de données ; des formes différentes d'une même publication peuvent apparaître sur une même base de données ; la même information sur un chercheur spécifique peut être présente dans plusieurs bases de données ; un même chercheur peut apparaître sur des bases distinctes avec des informations partiellement différentes ; les bases de données peuvent ne pas interagir ou n'interagir que partiellement les unes avec les autres »²³⁰.

Avec IdRef, il s'agit pour l'ABES « de faciliter pour les chercheurs et les institutions la mesure fidèle et précise de leur production scientifique », cela grâce à la « construction de référentiels d'auteurs et par l'attribution d'identifiants uniques et pérennes ». Le système est pensé pour l'interopérabilité, un chercheur français auteur d'une thèse présente sur Thèses.fr et de monographies sur le SUDOC se verra attribuer un identifiant pérenne sur IdRef, mais aussi un ISNI puisque les deux agences travaillent de concert. La visibilité des travaux de recherche, comme leur authentification, est garantie par ces données venues des grands catalogues des bibliothèques. Et François Mistral de conclure que :

« Loin d'être antagonistes, les différents référentiels construisent un écosystème qui donne chair au web de données. Tandis qu'un identifiant unique au sein d'un référentiel unique est voué à l'incomplétude, à l'isolement et/ou à l'obsolescence, l'interopérabilité et l'alignement des différents référentiels ouvrent des perspectives nouvelles pour la qualité des catalogues et pour l'offre de services aux usagers »²³¹.

L'articulation entre les différentes bases de données et entre les différents acteurs qui assurent la visibilité des travaux de recherche aujourd'hui se révèle, on le voit, indispensable et nécessite que les données soient dans des formats interopérables. C'est loin d'être le cas des réseaux sociaux académiques, qui sont des réservoirs fermés. Fort heureusement, de nouvelles initiatives faisant le lien entre ces deux types d'outils voient le jour. La fondation Wikimedia France ne s'y est pas trompé, faisant le lien systématique de ses notices avec celles issues de grands catalogues collectifs²³².

²²⁹ François MISTRAL, « Articulation ISNI-IdRef : un enjeu pour l'identification pérenne », *Arabesques*, vol. 76, 2014, p. 11.

²³⁰ *Ibid.*

²³¹ *Ibid.*

²³² Voir par exemple la notice de Bruno Latour http://fr.wikipedia.org/wiki/Bruno_Latour, consulté le 21 décembre 2014.

Nouveaux identifiants

Orcid

Au travail traditionnel des bibliothécaires en matière d'autorité s'ajoutent de nouveaux identifiants, développés par les éditeurs, destinés à désambiguïser les auteurs et à préparer l'évaluation. Orcid²³³ existe depuis l'automne 2012, ce code alphanumérique est destiné à identifier les chercheurs et les auteurs de contributions académiques. Chaque chercheur peut créer lui-même son identifiant, puis modifier à loisir les données qui le concernent. ORCID donne une identité pérenne aux auteurs et il permet d'éviter les problèmes d'homonymie notamment. ORCID est structuré selon la norme ISNI et les institutions auxquelles les chercheurs sont affiliés proviennent de la base ISNI²³⁴. ORCID s'emploie aussi à lier les identifiants des chercheurs à leurs œuvres, des partenariats ont été noués avec de nombreux éditeurs, des universités et des bibliothèques, ainsi que des organismes à but non lucratif comme l'OCLC. Il s'agit pour l'organisme d'identifier entre autres les manuscrits au moment de leur soumission et le dépôt de données de la recherche. Pour inciter les chercheurs à s'inscrire, le site mentionne :

« You need to be able to easily and uniquely attach your identity to research objects such as datasets, equipment, articles, media stories, citations, experiments, patents, and notebooks »²³⁵.

ORCID se présente comme une organisation ouverte et précise mettre sa base de données sous licence CC0²³⁶. En juin 2014, l'organisme a annoncé sur son blog avoir 460.000 inscrits et cent-onze institutions partenaires. ORCID est une initiative encore jeune, dont on ne sait si elle sera très utilisée par les chercheurs. On peut noter toutefois qu'elle pourrait constituer un lien entre des réseaux académiques aux données souvent mal référencées et des autorités de bibliothèques. On pourrait également citer un autre outil d'identification, ResearcherID, développé par Thomson-Reuters²³⁷.

L'exemple de HAL v3

Côté académique, la mise en place de la troisième version de HAL s'est accompagnée de la création d'un identifiant unique. IdHAL est une démarche que doit faire l'auteur : c'est à lui que revient la tâche de fusionner les différentes formes sous lesquelles son nom figure dans HAL. L'IdHAL sert avant tout à rassembler les publications d'une personne. Le service rencontre un franc succès puisque plus de mille chercheurs ont déjà créé leur identifiant fin novembre 2014. Cet identifiant unique permet également de détailler un parcours par le biais du CV et de signaler ses autres identifiants, ORCID, mais aussi Twitter et Facebook, afin de les lier entre eux. Pour Bénédicte Kuntziger, responsable des formations au

²³³ ORCID | Connecting Research and Researchers, <http://orcid.org/>, consulté le 13 octobre 2014.

²³⁴ ISNI, *op. cit.*

²³⁵ « What is ORCID ? », ORCID, <https://orcid.org/content/initiative>, consulté le 26 octobre 2014.

²³⁶ La licence Creative Commons zéro est une licence permettant au titulaire des droits d'auteur d'y renoncer autant que le permet la loi, afin de placer sa création au plus près du domaine public.

²³⁷ ResearcherID, <http://www.researcherid.com/>, consulté le 22 décembre 2014.

CCSD, IdHAL est un outil mis en place afin de faire prendre conscience aux chercheurs de l'importance qu'il y a à gérer leur identité numérique²³⁸.

Il devient possible avec ce service de s'abonner à un fil RSS ou de créer une alerte mail pour recevoir les nouvelles publications d'un auteur. Un plugin Wordpress a été annoncé et permettra bientôt aux auteurs d'ajouter un extrait de leur IdHal, CV et publications, sur leur carnet de recherche.

Pour Bénédicte Kuntziger, la nouvelle version de HAL répond à trois exigences, à l'inverse des réseaux académiques : la sécurité, puisque les données sont protégées du vol et du plagiat, la pérennité du dépôt et la qualité de la base, notamment en ce qui concerne les autorités.

À l'heure du web sémantique, la question des autorités que les bibliothèques gèrent depuis bien longtemps, redevient, on le voit, une mission absolument cruciale.

ACCOMPAGNER LES (JEUNES) CHERCHEURS

L'attention à la présence numérique des chercheurs a amené les bibliothécaires à développer de nouvelles compétences en matière de formation. Il n'est pas rare de trouver aujourd'hui des séances sur l'identité numérique, sur les médias sociaux et sur les outils de publication en ligne, notamment les blogs, sur les pages de formation des bibliothèques. La mission de conseil des bibliothécaires sur ces sujets s'est considérablement élargie, dans la mesure où ils doivent faire acquérir une littératie numérique à leurs usagers.

Un accompagnement personnalisé à destination des chercheurs

Dans leur ouvrage *L'Avenir des bibliothèques, l'exemple des bibliothèques universitaires*, Florence Roche et Frédéric Saby explicitent l'ambiguïté de la relation des chercheurs aux bibliothèques ; en effet, notent-ils,

« les conditions premières de leur travail, exigeant une appropriation personnelle de la documentation, suffisent à expliquer pourquoi les bibliothèques ne constitueront jamais qu'une partie, et seulement une partie, de leurs ressources »²³⁹.

À la suite de Daniel Renoult et Emmanuel Fraisse, ils constatent le manque d'appropriation des bibliothèques par les enseignants-chercheurs et pointent le paradoxe suivant : plus les bibliothèques mettent en œuvre un accès aisé à la documentation, électronique notamment, plus elles se rendent invisibles. Dès lors, il s'agit de renouveler la médiation auprès d'utilisateurs attachés à la bibliothèque en tant que telle, mais qui n'y passent en réalité que très peu souvent.

²³⁸ Entretien avec Bénédicte Kuntziger (27 novembre 2014)

²³⁹ Florence ROCHE et Frédéric SABY (eds.), *L'avenir des bibliothèques : l'exemple des bibliothèques universitaires*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2013, p. 160.

Dans une époque de désintermédiation, où l'accès à l'information est devenu possible depuis le domicile ou le bureau, les bibliothécaires doivent être inventifs pour offrir un service renouvelé à destination des chercheurs. Dans un article consacré à la médiation, Olivier Chourrot proposait de casser son schéma traditionnel, car « les bibliothécaires doivent privilégier une réflexion sur la différenciation de l'accompagnement du lecteur », cela « dans le cadre d'une rénovation de la relation de service public »²⁴⁰. Cette tendance de plus en plus forte s'exprime dans la terminologie elle-même, bien souvent les « services publics », offres venues de l'institution pour une masse d'utilisateurs indifférenciés, sont devenus des « services aux publics », adaptés aux demandes d'usagers fort hétérogènes. La personnalisation de la relation à l'utilisateur se dégage désormais de la relation du bibliothécaire à son public et cette approche individualisée au sein des établissements n'est que le reflet d'un mouvement sociétal plus général.

Dans cette optique, on prêtera également attention à de nouveaux types de services développés dans les bibliothèques nord-américaines, où interviennent les *embedded librarians*. Dans un billet de blog, Raphaëlle Bats, conservateur à l'enssib, a proposé la traduction de « bibliothécaire intégrée » pour ces nouveaux profils. Ces professionnels de l'information que sont les bibliothécaires intégrés « doivent sortir de leurs bibliothèques pour rendre des services, ce qui leur est facilité par le développement des services en ligne et des outils du web »²⁴¹. Leur rôle est un accompagnement des projets au plus près des personnes de leur établissement, enseignants-chercheurs notamment, qui en feraient la demande. Un rôle qui n'est en somme pas si éloigné du travail des documentalistes dans les laboratoires de recherche. Souvent associés directement aux projets de recherche, ces professionnels mettent à la disposition des équipes leurs compétences en matière d'information-documentation.

De fait, dans ce contexte, quel rôle pour les services communs de la documentation ? On y crée de plus en plus de postes dédiés aux « services aux chercheurs ». Occupés par un bibliothécaire ou un conservateur, ces nouveaux postes en sont à leurs balbutiements et l'offre de services reste encore à construire. On peut toutefois dégager quelques éléments communs aux établissements qui ont créé ces services. L'accent est mis sur une personnalisation de la relation à l'utilisateur. C'est désormais le chercheur qui prend rendez-vous et le bibliothécaire doit s'adapter à sa demande. Les formations sont adaptées à celui qui les sollicite et n'ont plus forcément lieu à la bibliothèque universitaire. C'est d'ailleurs l'un des arguments mis en avant par le SCD de Lyon 2 : « les formations sont dispensées sous forme de séances individuelles et à la demande, sur le lieu de travail »²⁴². Elles peuvent être réalisées dans le bureau du chercheur ou dans un laboratoire pour un groupe restreint de personnes. Le responsable du service centralise les demandes émanant des chercheurs et se charge de mettre ces derniers en relation avec le formateur spécialiste de l'intervention demandée.

Il faut toutefois relever que le terme « service aux chercheurs » recouvre une réalité assez disparate selon les établissements. Sur certaines des pages dédiées aux

²⁴⁰ Olivier CHOURROT, « Le bibliothécaire est-il un médiateur ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 6, 2007.

²⁴¹ Raphaëlle BATS, « Bibliothécaire intégrée ? », *Crieurs publics*, <http://crieurspublics.blogspot.fr/2014/10/bibliothecaire-integree.html>, consulté le 9 novembre 2014.

²⁴² « Services personnalisés aux chercheurs », *Université Lyon 2*, <http://www.univ-lyon2.fr/bibliotheques/services-personnalises-aux-chercheurs-584643.kjsp?RH=WWW88>, consulté le 9 novembre 2014.

services aux chercheurs, les doctorants sont inclus dans le périmètre de l'offre. De fait, le dépôt des thèses se retrouve intégré au service aux chercheurs. La question du dépôt en archive ouverte est également mentionnée comme un service rendu aux chercheurs, ainsi qu'on peut le voir au SCD d'Avignon²⁴³, dont la page mentionne ces deux seules domaines d'intervention.

La BULAC, pionnière dans le domaine des services aux chercheurs, tient à leur disposition une offre extrêmement variée, notamment en ce qui concerne la formation. Peut être réalisée « la mise en place, à la demande, de formations personnalisées (ressources électroniques, services en ligne, recherche documentaire) »²⁴⁴. Zotero et la veille documentaire peuvent ainsi être abordés lors de séances personnalisées.

Les bibliothèques universitaires de l'université de Lorraine proposent, dans le cadre d'un module de formation destiné aux doctorants et aux enseignants-chercheurs, une séance « Soigner son identité numérique et sa eRéputation »²⁴⁵. La formation aborde la gestion des traces laissées en ligne, le choix d'outils appropriés aux besoins. La formation est axée sur la question de la visibilité des chercheurs sur la Toile, à des fins de valorisation et de collaboration. La séance est organisée par le SCD, mais les intervenants exercent à la sous-direction des usages du numérique de l'Université de Lorraine. On citera enfin les services aux chercheurs proposés par les bibliothèques de l'université Versailles Saint-Quentin. Sur le site de cette bibliothèque, plusieurs pages leur sont réservées²⁴⁶. Les rubriques concernent la recherche documentaire, les publications et le libre accès. Une offre de formation individualisée est également proposée. L'identité numérique est abordée à la rubrique « Vos publications » comme un pilier de la visibilité du chercheur²⁴⁷.

Étonnamment, ces deux derniers exemples font figure d'exception. Les services aux chercheurs ne paraissent offrir que peu de formations concernant l'identité numérique, les médias sociaux et les nouvelles formes de communication qui se développent dans le monde de la recherche. Si elles sont dispensées, elles ne sont en tous les cas pas mises en avant à l'heure actuelle. Une recherche rapide sur les termes « identité numérique » et « bibliothèque » fait émerger la présence des Urfist qui, elles, ont pris le sujet à bras le corps.

Former les doctorants

Plusieurs types de formations sont développés par les bibliothèques universitaires à destination des doctorants, même s'ils ne sont pas encore

²⁴³ « Chercheurs et doctorants », *Le site de la BU d'Avignon*, <http://bu.univ-avignon.fr/service-en-ligne/chercheurs-et-doctorants/>, consulté le 9 novembre 2014.

²⁴⁴ « Services spécifiques aux enseignants et chercheurs », *BULAC*, <http://www.bulac.fr/coordination-enseignement-et-recherche/services-specifiques-aux-enseignants-et-chercheurs/>, consulté le 9 novembre 2014.

²⁴⁵ « Soigner son identité numérique et sa eRéputation », *Bu.univ-lorraine.fr*, <https://bu.univ-lorraine.fr/formations-pour-les-doctorants-et-les-chercheurs/communiquer-sa-recherche/soigner-son-identite>, consulté le 9 novembre 2014.

²⁴⁶ « Services aux chercheurs », *Bibliothèques universitaires - Université Versailles Saint-Quentin*, <http://www.bib.uvsq.fr/services-aux-chercheurs>, consulté le 9 novembre 2014.

²⁴⁷ « Vos publications », *Bibliothèques universitaires - Université Versailles Saint-Quentin*, <http://www.bib.uvsq.fr/vos-publications#identite>, consulté le 9 novembre 2014.

largement connus. L'offre est encore inégale suivant les sites et mériterait de s'étoffer davantage.

Le support de formation d'Alain Marois, du service commun de la documentation de Lyon 2, sur « L'identité numérique du doctorant »²⁴⁸ constitue un bon exemple de ce que peut être le rôle des bibliothécaires sur ces questions. Après un bref panorama des médias sociaux et un rappel des types de présence en ligne tels que les a définis Dominique Cardon, Alain Marois montre, par le biais d'un exemple, ce que peut devenir une présence en ligne maîtrisée pour un doctorant. Presque tous les doctorants disposent aujourd'hui d'une page sur le site de leur laboratoire, qui leur assure une présence minimale en ligne. Ce diaporama illustre bien le fait qu'elle peut être utilement complétée par l'utilisation pertinente d'un certain nombre d'autres médias sociaux. Un compte LinkedIn présentant le parcours, un Twitter pour l'aspect conversationnel et un site personnel qui rassemble toutes les activités de recherche et les publications²⁴⁹ sont une bonne base pour une identité numérique maîtrisée. Cependant, on relèvera avec Alain Marois que le doctorant pris en exemple n'échappe pas à une certaine porosité entre les facettes privée et professionnelle de sa présence en ligne : son compte Flickr est consacré à des photos personnelles et son site mêle les articles sur sa thèse à son travail photographique, qui relève du violon d'Ingres. Lorsqu'ils sont affichés en connaissance de cause, les multiples aspects d'une personnalité sont loin de constituer un frein à l'employabilité et peuvent aussi mettre en avant une certaine originalité. Les loisirs sont bien mentionnés dans les CV depuis des années. Dans le cas signalé ici, une recherche google fait apparaître en haut de page les activités professionnelles, site du doctorant et page personnelle sur le site de son laboratoire, reléguant les activités extra-professionnelles en fin de page. Le support de formation, après avoir présenté les réseaux sociaux académiques, fait le point sur l'intérêt qu'il y a à investir la Toile. Il s'agit en premier lieu de contrôler son image numérique et la mettre en avant, à la fois pour éviter que d'autres s'en chargent avec maladresse – une vieille photo de classe sur Copains d'avant par exemple, mais surtout pour susciter des collaborations avec ses pairs.

Plusieurs bibliothèques universitaires ont vu l'intérêt de sensibiliser le public des doctorants. Jeunes chercheurs, un peu plus disponibles que leurs aînés, ils sont une cible privilégiée et extrêmement réceptive aux bonnes pratiques. Au service commun de la documentation de Paris-Sorbonne, un séminaire à destination des doctorants est organisé annuellement²⁵⁰. Il s'ouvre par une journée d'étude sur le numérique et l'évolution des pratiques de recherche²⁵¹ et il est suivi d'une série d'ateliers²⁵² pour familiariser les doctorants à l'utilisation d'un certain nombre d'outils et de ressources. Outre des formations aux bases de données, on trouve dans l'offre proposée en partenariat avec l'Urfist de Paris des séances sur la veille documentaire (organiser la veille, gérer les flux d'informations). Des formations

²⁴⁸ Alain MAROIS, « L'identité numérique du doctorant », *Slideshare*, http://fr.slideshare.net/amarois/lidentit-numrique-du-doctorant?from=new_upload_email#btnNext, consulté le 12 décembre 2012.

²⁴⁹ Dans l'exemple cité par Alain Marois : *Arnaud Anciaux*, <http://arnaudanciaux.fr/>, consulté le 9 novembre 2014.

²⁵⁰ « Présentation séminaire doctorants (16 janvier 2014) », *Université Paris-Sorbonne*, <http://www.paris-sorbonne.fr/seminairedoctorants>, consulté le 9 novembre 2014.

²⁵¹ « Séminaire du 16 janvier 2014 », *Université Paris-Sorbonne*, <http://www.paris-sorbonne.fr/Seminaire-16-janvier-2014>, consulté le 9 novembre 2014.

²⁵² « Programme des ateliers », *Université Paris-Sorbonne*, <http://www.paris-sorbonne.fr/Programme-des-ateliers>, consulté le 9 novembre 2014.

aux logiciels de gestion bibliographique comme Zotero sont organisées. Les ateliers comportent aussi un volet consacré aux carnets de recherche, avec la présentation des carnets Hypothèses et l'initiation à la plate-forme de blogs Wordpress.

Sur Form@doct²⁵³, le site développé par l'université européenne de Bretagne au moyen de l'outil Libguides, le programme de formations à destination des doctorants est sensiblement similaire à celui de Paris-Sorbonne. On relève une matinée d'étude, organisée en janvier 2014, intitulée « L'identité numérique du chercheur : voir et être vu sur le web »²⁵⁴. Deux conférences de spécialistes du domaine, Louise Merzeau et Julien Pierre, ont été suivies d'une table ronde sur les questions parfois controversées de l'identité numérique du chercheur.

Ces pratiques ne sont pas sans porosité avec celles développées par les chercheurs eux-mêmes. On a cité *La Boîte à outils des historiens*²⁵⁵, dont les conseils relèvent très souvent de la méthodologie documentaire. En matière de formations à l'identité numérique, on trouve également dans les écoles doctorales des formations dispensées par les chercheurs eux-mêmes. Claire Cassaigne, professeur documentaliste et ancienne géographe à Paris-Sorbonne, actuellement doctorante au Celsa, anime des séminaires pour son ancien laboratoire²⁵⁶. On peut noter que cette unité mixte de recherche sous tutelle du CNRS et de l'université Paris-Sorbonne ne s'est pas tournée vers le SCD pour des formations de ce type, mais est allée spontanément vers ses anciens étudiants lorsqu'ils réunissaient les doubles compétences nécessaires à la formation.

Si la question des formations à l'identité numérique est de plus en plus présente dans les programmes que les bibliothèques destinent aux doctorants, elle n'est peut-être pas encore assez visible et connue de la communauté universitaire. Reste, semble-t-il, à effectuer un travail de promotion et de sensibilisation à ces questions auprès des écoles doctorales, assorti d'une présentation des séances que peuvent dispenser les bibliothécaires. En effet, ces nouvelles compétences, qu'ils s'attachent à développer, ne sont pas encore largement connues de tous.

La formation, on l'a vu, revêt un aspect important pour la maîtrise des outils dont les chercheurs sont friands. Il semble indispensable de commencer à dispenser des séances à ce sujet dès le master et la première année de doctorat. Pour les étudiants, des formations axées sur leur discipline seront profitables. Des listes de chercheurs inscrits sur Twitter, des blogs de référence dans leur domaine peuvent leur permettre de découvrir à la fois outils et chercheurs à suivre. Ces séances ne suffisent pas et la mise en place d'outils en ligne, comme Libguides, permet de synthétiser des notions essentielles pour la formation des étudiants. La bibliothèque de l'université de Lancaster, par exemple, a dédié une page spécifique à l'utilisation des médias sociaux par les scientifiques²⁵⁷.

²⁵³ Form@doct, <http://guides-formadoct.ueb.eu/>, consulté le 9 novembre 2014.

²⁵⁴ Alexandre SERRES et Lucile PELLERIN, « Formations doctorales à la maîtrise de l'information scientifique, 2013-2014. Matinée d'étude », Form@doct, <http://guides-formadoct.ueb.eu/content.php?pid=539458&sid=4437583>, consulté le 9 novembre 2014.

²⁵⁵ Franziska HEIMBURGER et Émilien RUIZ, « La boîte à outils des historiens », *op. cit.*

²⁵⁶ « Séminaires des doctorants », *Jeunes Géographes de l'ENeC*, <https://sites.google.com/site/jeunesgeographesdelenec/seminaires-des-doctorants>, consulté le 9 novembre 2014.

²⁵⁷ « Using social media for academic purposes », *Library | Lancaster University*, <http://lancaster.libguides.com/content.php?pid=259544&sid=2141903>, consulté le 21 décembre 2014.

Pour les SCD, il s'agit avant tout de se poser comme interlocuteur de la formation aux compétences informationnelles au sein de l'université. Beaucoup de nos interlocuteurs ont pointé du doigt le fait que les SCD avaient encore leur légitimité à construire dans ce domaine. S'ils sont considérés comme incontournables pour la formation aux étudiants de premier cycle, il n'en va pas de même pour le niveau recherche. Travailler en collaboration étroite avec les laboratoires et les écoles doctorales semble donc un prérequis pour dispenser des compétences devenues indispensables aujourd'hui.

CONCLUSION

L'évolution de la communication scientifique a suffisamment d'impacts sur la recherche pour ne pas être ignorée. Les nouvelles formes de mise en valeur du travail des chercheurs méritent d'être prises en compte et valorisées par les bibliothécaires. Cela ne nécessite aucunement pour ces derniers d'abandonner certaines de leurs missions. Au contraire, il s'agit de les adapter et de les renouveler.

Lorsqu'il définissait la bibliothèque hybride, Peter Brophy soulignait l'importance des points d'accès à l'information d'un espace qui n'était plus circonscrit aux murs de l'établissement :

« Ce souci a entraîné le développement de « guichets », autrement dit de points d'accès aux mines d'information disponibles dans le monde entier. Ces guichets doivent comprendre aussi bien des ressources électroniques en texte intégral que des « pointeurs » bibliographiques vers des documents édités sur des supports traditionnels. Ils sont une composante essentielle de la bibliothèque hybride »²⁵⁸.

Les médias sociaux offrent aux bibliothécaires la possibilité d'entrer dans la communauté des chercheurs, où ils peuvent ouvrir des « guichets ». Par le biais des carnets de recherche et des réseaux, ces derniers travaillent à « atelier ouvert », selon Pierre Mounier :

« Alors que les publications traditionnelles séparent fortement la communication interne (des résultats de recherche à destination des pairs) et la communication externe (de « vulgarisation » à destination du public), les carnets de recherche ont tendance à les fusionner au sein d'un même espace éditorial. Sur son carnet, l'historien travaille à « atelier ouvert » : il dévoile le quotidien de son activité, ses lectures, ses trouvailles, ses hypothèses, ses doutes. Finalement, il évoque un aspect de la recherche « en train de se faire » (selon la formule empruntée à Bruno Latour), qui intéresse aussi bien ses collègues les plus immédiats, désireux d'accéder sans délai à cette information et éventuellement de la critiquer sur le mode de la conversation scientifique, et en même temps un plus large public intéressé pour une raison ou une autre par le thème traité »²⁵⁹.

Quoi de mieux pour les bibliothécaires que de pouvoir lire cette production, d'y puiser des idées pour les acquisitions et pour les formations ? Pierre Mounier qualifie d'ailleurs les carnets de recherche « d'outils de veille précieux puisqu'ils offrent une sélection raisonnée – et quelquefois catégorisée – de l'actualité d'un domaine ».

« Plus elles se répandent, plus les bibliothèques deviennent centrales »²⁶⁰, écrit Bruno Latour dans le *Bulletin des bibliothèques de France* en 2011. Observant les pratiques des étudiants de Sciences-Po, qui sont « en bibliothèque » où qu'ils soient, avec à leur disposition catalogues et bases de données, il souligne

²⁵⁸ Peter BROPHY, « La bibliothèque hybride », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 2002.

²⁵⁹ Pierre MOUNIER, « Ouvrir l'atelier de l'historien. Médias sociaux et carnets de recherche en ligne », *op. cit.*

²⁶⁰ Bruno LATOUR, « Plus elles se répandent, plus les bibliothèques deviennent centrales », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2011, pp. 34-36.

cette nouvelle « ubiquité de la bibliothèque ». Pour Bruno Latour, la bibliothèque a un rôle crucial à jouer dans le paysage informationnel qui se redessine : elle doit créer des passerelles entre les éléments d'une documentation éclatée et incommensurable. Il oppose le monde clos du livre, où l'on passait d'un raisonnement à un autre, à l'espace immense du web, où la logique argumentative se trouve amoindrie par l'éclatement des sources. Il revient maintenant à la bibliothèque de former à « pratiquer l'art de la composition à partir de données hétérogènes ». Et Bruno Latour de conclure l'article en insistant sur le fait que les bibliothèques vont se confondre avec les centres de recherche, qu'elles fusionnent même avec eux. Les professionnels sont davantage des formateurs à la recherche de documentation, qui aident à visualiser des données et à en faire la synthèse ; « ils apprennent à naviguer sur la mer des données »²⁶¹. Les bibliothèques, finalement, intègrent le laboratoire à ciel ouvert.

Parce que les bibliothécaires sont les garants de la constitution d'un patrimoine numérique, ils doivent se saisir à bras le corps de la formation aux outils utilisés aujourd'hui par les chercheurs. Accompagner les usages, repérer les tendances et promouvoir les bonnes pratiques, c'est travailler à laisser un héritage pertinent aux historiens des sciences de demain.

²⁶¹ *Ibid.*

Bibliographie

ÉVOLUTION DE LA COMMUNICATION SCIENTIFIQUE

ALIX Yves, « Retours sur la médiation », *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°6, 2007, <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-06-0066-000>, consulté le 7 février 2014.

« Altmetrics: a manifesto », *Altmetrics.org*, <http://altmetrics.org/manifesto/>, consulté le 19 septembre 2014.

ArXiv.org e-Print archive, <http://arxiv.org/>, consulté le 19 septembre 2014.

BERTRAND Anne-Marie, « Médiations, formations, réflexions et interrogations », *L'écrit et ses médiation*, BPI, Paris, 2009.

BURLE Louis, « La démocratie Internet », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°2, 2012, <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-02-0088-001>, consulté le 12 décembre 2014.

CARDON Dominique, *La démocratie Internet : promesses et limites*, Paris, Seuil, 2010, 101 p.

CARDON Dominique, « Le design de la visibilité », *Réseaux*, n° 152, n° 6, 30 Janvier 2009, pp. 93-93.

CASTELLS Manuel, *La société en réseaux*, Paris, Fayard, 2001, 671 p.

CENTRE DE PROMOTION DU LIVRE DE JEUNESSE (ed.), *Médiations, médiateurs, médias: du concept à la pratique, comment penser la médiation en littérature jeunesse actes du colloque*, Montreuil, Centre de promotion du livre de jeunesse Conseil général de la Seine-Saint-Denis, 2006, 160 p.

CHANSIGAUD Valérie, « Royal Society », *Encyclopaedia Universalis*, <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/royal-society/>, consulté le 11 octobre 2014.

CHOURROT Olivier, « Le bibliothécaire est-il un médiateur ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 6, 2007.

CORPET Olivier, « Journal des savants », *Encyclopaedia Universalis*, <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/journal-des-savants/>, consulté le 11 octobre 2014.

COUZINET Viviane, « De la communication scientifique à la médiation spécialisée : communication des savoirs et formes d'hybridations », in *Problématiques émergentes dans les sciences de l'information*, Paris, Lavoisier, 2008, pp. 57-86.

FLICHY Patrice, *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte, 2001, 272 p.

FRAISSE Emmanuel et RENOULT Daniel, « Les enseignants du supérieur et leurs bibliothèques universitaires », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 1994, pp. 18-25.

GALLEZOT Gabriel et DEUFF Olivier LE, « Chercheurs 2.0 ? », *Les cahiers du numérique*, vol. 5, n° 2, 30 Juin 2009, pp. 15-31.

GARDIES Cécile et FABRE Isabelle, « Communication scientifique et traitement documentaire de l'IST », *Les Cahiers du numérique*, Vol. 5, n° 2, 1 Juin

2009, pp. 85-104.

GOWERS Timothy, « The cost of knowledge », *Gowers's weblog*, <http://gowers.files.wordpress.com/2012/02/elsevierstatementfinal.pdf>, consulté le 16 septembre 2014.

HALL Neil, « The Kardashian index: a measure of discrepant social media profile for scientists », *Genome Biology*, vol. 15, n° 7, 30 Juillet 2014, p. 424.

JENKINS Henry, « Why Academics Should Blog... », *Confessions of an Aca-Fan : the official weblog of Henry Jenkins*, http://henryjenkins.org/2008/04/why_academics_should_blog.html, consulté le 22 décembre 2014.

« Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert », *Libre accès à l'information scientifique et technique*, <http://openaccess.inist.fr/?Initiative-de-Budapest-pour-l>, consulté le 16 septembre 2014.

« JNE Urfist 2014: Nouvelles formes de communication et d'évaluation scientifiques », *Urfist PacaC*, http://wiki-urfist.unice.fr/wiki_urfist/index.php/JNE_Urfist_2014:_Nouvelles_formes_de_communication_et_d%E2%80%99%C3%A9valuation_scientifiques#_ref-lacunes2_0, consulté le 12 décembre 2014.

LE CROSNIER Hervé, « Le périodique scientifique : son rôle dans la communication de la science », *L'information scientifique et technique : nouveaux enjeux documentaires et éditoriaux*, Paris, INRA, 1997.

LEVY Pierre, *Qu'est-ce que le virtuel ?*, Paris, La Découverte, 1998, 153 p.

LODGE David, *Un tout petit monde*, Paris, Rivages, 1991.

MERCIER Silvère, « Médiation numérique : une définition », *Bibliobsession*, <http://www.bibliobsession.net/2010/03/03/mediation-numerique-en-bibliotheque-une-definition/>, consulté le 1^{er} avril 2014.

MOROZOV Evgeny V., *Pour tout résoudre, cliquez ici : l'aberration du solutionnisme technologique*, Limoges, Fyp, 2014, 349 p.

MOUNIER Pierre, « Ouvrir l'atelier de l'historien. Médias sociaux et carnets de recherche en ligne », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 58-4bis, n° 5, 30 Janvier 2012, pp. 101-110.

PRIEM Jason, « Scholarship: Beyond the paper », *Nature*, vol. 495, n° 7442, 28 Mars 2013, pp. 437-440.

PRIEM Jason et COSTELLO Kaitlin Light, « How and why scholars cite on Twitter », *Proceedings of the American Society for Information Science and Technology*, vol. 47, n° 1, 1 Novembre 2010, pp. 1-4.

SANDOZ David et HUCHET Bernard, *Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique: participation et quotidienneté*, Villeurbanne, enssib, 2010.

SCHAFFER Valérie (ed.), *Information et communication scientifiques à l'heure du numérique*, Paris, CNRS, 2014, 215 p.

SCHÖPFEL Joachim, « Introduction : enjeux actuels de la production scientifique », *Les Cahiers du numérique*, Vol. 5, n° 2, 1 Juin 2009, pp. 9-14.

SAMPLE Ian, « Harvard University says it can't afford journal publishers' prices », *The Guardian*, 24 avril 2012, <http://www.theguardian.com/science/2012/apr/24/harvard-university-journal->

[publishers-prices](#), consulté le 22 décembre 2014.

TACHEAU Olivier, « Pour une bibliothèque universitaire réincarnée », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 6, 2009, pp. 66-69.

The Cost of Knowledge, <http://thecostofknowledge.com/>, consulté le 16 septembre 2014.

VILLANI Cédric, *Théorème vivant*, Paris, Grasset, 2012.

IDENTITE NUMERIQUE

BARRET Elydia, *Quel rôle pour les bibliothèques dans les humanités numériques ?* Villeurbanne, ensib, 2014.

CAVAZZA Frédéric, « Qu'est-ce que l'identité numérique ? », *FredCavazza.net*, <http://www.fredcavazza.net/2006/10/22/qu-est-ce-que-l-identite-numerique/>, consulté le 23 octobre 2014.

ERTZSCHEID Olivier, *Qu'est-ce que l'identité numérique ? Enjeux, outils, méthodologies*, Marseille, OpenEdition Press, coll. « Encyclopédie numérique », 2013, 73 p.

« Les réseaux généralistes au service des chercheurs », *Form@doct*, <http://guides-formadoct.ueb.eu/content.php?pid=107758&sid=2738005>, consulté le 12 octobre 2014.

MERCKLE Pierre, « Sociologie des réseaux sociaux », *Pierremerckle.fr*, <http://pierremerckle.fr/2011/02/sociologie-des-reseaux-sociaux/>, consulté le 23 octobre 2014.

MERZEAU Louise, « La présence plutôt que l'identité », *Documentaliste - Sciences de l'Information*, vol. 47, n° 1, 2010, pp. 32-33.

MERZEAU Louise, « Présence numérique : du symbolique à la trace », *MEI Médiation et Information*, n° 29, 2008, pp. 153-163.

MERZEAU Louise, « Traces captées, traces éditorialisées », *Louise Merzeau*, <http://merzeau.net/traces-captées-éditorialisées/>, consulté le 23 octobre 2014.

PIERRE Julien, « L'identité numérique du chercheur : problématique, enjeux et outils », Slideshare, <http://fr.slideshare.net/idnum/lidentit-numrique-du-chercheur-problématique-enjeux-et-outils>, consulté le 22 décembre 2014

MEDIAS SOCIAUX

BENECH Christophe, « Chercheur 2.0 : retour d'expérience sur l'utilisation d'Academia et ResearchGate », *Webcast IN2P3*, http://webcast.in2p3.fr/videos-retour_d_experience_sur_l_utilisation_de_academia_et_researchgate, consulté le 5 décembre 2014.

BENECH Christophe, « Protection et propriété des données sur Academia.edu et ResearchGate », *ArchéOrient*, <http://archeorient.hypotheses.org/2554>, consulté

le 5 décembre 2014.

BENECH Christophe, « Academia.edu : le réseau social scientifique préféré des SHS », *ArchéOrient*, <http://archeorient.hypotheses.org/792>, consulté le 2 octobre 2014.

BERMES Emmanuelle, « La corde raide », *Figoblog*, <http://www.figoblog.org/document1242.php>, consulté le 10 novembre 2014.

BERRA Aurélien, « Faire des humanités numériques », in Mounier PIERRE (ed.), *Read/Write Book 2 : Une introduction aux humanités numériques*, Marseille, OpenEdition Press, coll. « Read/Write Book », 2012, pp. 25-43.

BERRA Aurélien, *Philologie à venir | Textes (anciens) et humanités numériques*, <http://philologia.hypotheses.org/>, consulté le 14 octobre 2014.

BERTHOMIERE William, « Regards croisés sur la journée : le point de vue d'un chercheur impliqué, d'un évaluateur embarrassé ! », *UPTv*, <http://uptv.univ-poitiers.fr/program/reseaux-sociaux-de-chercheursetnbsp-quelle-visibiliteetnbsp/video/4415/regards-croises-sur-la-journee-le-point-de-vue-d-un-chercheur-implique-d-un-evaluateur-embarrasse/index.html>, consulté le 12 décembre 2014.

BESTER Emma, « Les médias sociaux dans la médiation grand public et pour la communication scientifique entre pairs : de « l'information overload » au « tools overload » », *Academia.edu*, [http://www.academia.edu/4473343/Bester E. Les medias sociaux dans la media tion grand public et pour la communication scientifique entre pairs de linfor mation overload au tools overload](http://www.academia.edu/4473343/Bester_E._Les_medias_sociaux_dans_la_mediation_grand_public_et_pour_la_communication_scientifique_entre_pairs_de_linformation_overload_au_tools_overload_), consulté le 12 octobre 2014.

« Biblioblogs », *Bibliopedia*, <http://www.bibliopedia.fr/wiki/Biblioblogs>, consulté le 25 octobre 2014.

BLANCHARD Antoine, « Ce que le blog apporte à la recherche », in Marin DACOS (ed.), *Read/Write Book : Le livre inscriptible*, Marseille, OpenEdition Press, coll. « Read/Write Book », 2010, pp. 157-166.

BOUCHARD Aline, « Réseaux sociaux : pratiques et enjeux dans la recherche et la carrière scientifique », *Slideshare*, <http://fr.slideshare.net/URFISTParis/rseaux-sociaux-acadmiques>, consulté le 12 octobre 2014.

CHANTREL Flavien, COÛFFE Thomas et ROPARS Fabian, « Chiffres réseaux sociaux - 2014 », *Le blog du Modérateur*, <http://www.blogdumoderateur.com/chiffres-reseaux-sociaux/>, consulté le 12 octobre 2014.

CHIBOIS Jonathan, « Conférences 2.0 : ubiquité et réalité augmentée », *LASPIC*, <http://laspic.hypotheses.org/208>, consulté le 22 décembre 2014.

CLEO/OPENEDITION, « Les grandes dates », *Centre pour l'édition électronique ouverte*, <http://cleo.openedition.org/presentation/dates>, consulté le 14 octobre 2014.

CONTAT Odile, « Les réseaux sociaux et outils 2.0 peuvent-ils assurer la pérennité des données des chercheurs ? », *Médiadix*, http://mediadix.u-paris10.fr/brochure/documents/2-Contat_Mediadix-URFIST_10102014.pdf, consulté le 15 octobre 2014.

DACOS Marin, « Comment mieux faire connaître mes recherches ? », *Blogo-*

Numericus, <http://bn.hypotheses.org/10288>, consulté le 24 août 2012.

DELHAYE Marlène, FLEURY Christine et PIQUEMAL Laurent, « Interview d'une biblioblogueuse : Marlène Delhaye », *Arabesques*, <http://www.abes.fr/Arabesques/Arabesques-n-48>, consulté le 11 octobre 2014.

DEVILLE Sylvain, « Twitter et les chercheurs, l'exception française ? », *Le Monde.fr*, http://www.lemonde.fr/sciences/article/2014/02/05/Twitter-et-les-chercheurs-l-exception-francaise_4360491_1650684.html, consulté le 22 juillet 2014.

ERTZSCHEID Olivier, « Les universitaires devraient bloguer », *Affordance.info*, http://affordance.typepad.com/mon_weblog/2008/04/les-universitai.html, consulté le 22 décembre 2014.

ERTZSCHEID Olivier, « Au nom du Blog », *Affordance.info*, http://affordance.typepad.com/mon_weblog/2005/08/au_nom_du_blog.html, consulté le 11 octobre 2014.

« Facebook recule sur la question des pseudonymes », *Le Monde.fr*, http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/10/02/les-pseudonymes-finalement-autorises-sur-Facebook_4498801_3234.html, consulté le 12 décembre 2014.

FOURNIER Audrey, « Google+ est-il entré en phase terminale ? », *Le Monde.fr*, http://www.lemonde.fr/technologies/article/2014/04/25/google-est-il-entre-en-phase-terminale_4407587_651865.html, consulté le 13 octobre 2014.

GIRAUD Frédérique et FAURY Mélodie, « Le carnet de thèse », *Espaces Réflexifs*, <http://reflexivites.hypotheses.org/641>, consulté le 22 décembre 2014.

GUNTHERT André, « Why Blog ? », in Marin DACOS (ed.), *Read/Write Book : Le livre inscriptible*, Marseille, OpenEdition Press, coll. « Read/Write Book », 2010, pp. 167-171.

HEIMBURGER Franziska, « Gérer la documentation II - une approche possible utilisant Zotero », *La boîte à outils des historiens*, <http://www.boiteaoutils.info/2012/11/gerer-la-documentation-ii-une-approche/>, consulté le 4 juillet 2014.

HEIMBURGER Franziska et RUIZ Émilien, « La boîte à outils des historiens », <http://www.boiteaoutils.info/>, consulté le 10 octobre 2014.

HENNETON Thibault, « Au fait, c'est quoi SeenThis ? », *Flux et fixe*, <http://www.fluxetfixe.org/Au-fait-c-est-quoi-SeenThis>, consulté le 13 octobre 2014.

HERMEL Laurent, *Veille stratégique et intelligence économique: maîtriser et pratiquer*, 2e éd., La Plaine-Saint-Denis, AFNOR, 2007, 102 p.

L'EQUIPE@GALLICABNF, « Une bibliothèque numérique sur les réseaux sociaux : », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2012, pp. 31-38.

MAROIS Alain, « L'identité numérique du doctorant », *Slideshare*, http://fr.slideshare.net/amarois/lidentit-numrique-du-doctorant?from=new_upload_email#btnNext, consulté le 12 décembre 2012.

« Médias sociaux », *Wikipédia*, http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=M%C3%A9dias_sociaux&oldid=108288237, consulté le 23 octobre 2014.

MUSCINESI Frédérique, « Quelques pistes pour mieux comprendre les blogs

scientifiques et faire progresser son carnet », *La maison des carnets*, <http://maisondescarnets.hypotheses.org/documentation/hypotheses-org-documentation-de-prise-en-main-%E2%80%93-version-0-3-2-%E2%80%93-aout-2011/quelques-pistes-pour-mieux-comprendre-les-blogs-scientifiques-et-faire-progresser-son-carnet>, consulté le 14 octobre 2014.

OGEZ Émilie, « Cultivez votre identité numérique », *E-reputation.org*, <http://e-reputation.org/wp-content/uploads/2009/04/e-book-identite-numerique-e-reputation.pdf>, consulté le 23 octobre 2014.

« Publier en libre accès, quelles opportunités pour les chercheurs et la diffusion des savoirs ? », *OA Week France*, <http://www.oaweekfrance.org/programme/publier-en-libre-acces-quelles-opportunités-pour-les-chercheurs-et-la-diffusion-des-savoirs-3/>, consulté le 24 octobre 2014.

RUIZ Emilien, « De l'usage de Twitter à la formation des chercheurs (une tribune à méditer) », *La boîte à outils des historiens*, <http://www.boiteaoutils.info/2014/02/de-lusage-de-Twitter-la-formation-des/>, consulté le 4 juillet 2014.

SAINT-MARTIN Arnaud et LAMY Jérôme, « Devenir carnetiers ? Premier retour d'expérience », *Devenir historien-ne*, <http://devhist.hypotheses.org/2514>, consulté le 22 mai 2014.

RUIZ Émilien, « [DH] Usages des outils informatiques/numériques par les historiennes et historiens », *Liste francophone de discussion autour des Digital humanities*, <https://groupes.renater.fr/sympa/arc/dh/2014-11/msg00046.html>, consulté le 12 décembre 2014.

TOME César et PEREZ Juan Ignacio, « Sobre el cuaderno », *Cuaderno de Cultura Científica*, <http://culturacientifica.com/sobre-el-cuaderno/>, consulté le 14 octobre 2014.

VAILLANT Alain, « Interview Alain Vaillant partie 3 », *Youtube*, https://www.youtube.com/watch?v=LIwgAmAIq_s&feature=youtu_gdata_playe_r, consulté le 10 novembre 2014.

ZINEDDINE Aboubekour, « Dix bonnes raisons pour tenir un carnet de recherche ! », *Analyse du discours numérique*, <http://metablog.hypotheses.org/1>.

NOUVELLES MISSIONS

ABES, « IdRef - Identifiants et référentiels pour l'enseignement supérieur et la recherche », *IdRef, le référentiel des autorités SUDOC*, <http://www.idref.fr/autorites/autorites.html>, consulté le 26 octobre 2014.

ALLEN Erin, « Update on the Twitter Archive at the Library of Congress », *Library of Congress Blog*, <http://blogs.loc.gov/loc/2013/01/update-on-the-Twitter-archive-at-the-library-of-congress/>, consulté le 1 novembre 2014.

BATS Raphaëlle, « Bibliothécaire intégrée ? », *Crieurs publics*, <http://crieurspublics.blogspot.fr/2014/10/bibliothécaire-integree.html>, consulté le 9 novembre 2014.

« Répertoire des métiers et des compétences du M.E.N.E.S.R. », *ESR : enseignementsup-recherche.gouv.fr*, <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid56838/repertoire-des-metiers-et-des-competences-du-m.e.n.e.s.r..html>, consulté le 2 novembre 2014.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, « Dépôt légal des sites web », *BnF*, http://www.bnf.fr/fr/professionnels/depot_legal/a.dl_sites_web_mod.html, consulté le 1 novembre 2014.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, « VIAF (Virtual International Authority File) », *BnF*, http://www.bnf.fr/fr/professionnels/donnees_autorites/a.viaf.html, consulté le 26 octobre 2014.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, « Qu'est-ce que l'ISNI ? », *BnF*, http://www.bnf.fr/fr/professionnels/isni_informer/s.isni.html, consulté le 26 octobre 2014.

BOUCHARD Aline, « Les réseaux sociaux : pratiques et enjeux pour la recherche et la carrière scientifique », *Urfist de Paris*, <http://urfist.enc.sorbonne.fr/sygefor/stage/359>, consulté le 2 novembre 2014.

BOUCHAREB Hind, *La formation continue des personnels de bibliothèque universitaire au numérique. État des lieux et perspectives*, Villeurbanne, ensib, 2013.

BROPHY Peter, « La bibliothèque hybride », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 2002

CHOUGNET Pauline, « L'ISNI prend son essor », *Arabesques*, n° 76, 2014.

« Décret n°92-26 du 9 janvier 1992 portant statut particulier du corps des conservateurs des bibliothèques et du corps des conservateurs généraux des bibliothèques », *Legifrance*, http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=EBB87B4FC944EC75C98E301A0A2337E6.tpdjo05v_2?cidTexte=LEGITEXT000006078555, consulté le 21 décembre 2014.

FORMATION ASC Conseil, « Synthèse Enquête ADBU 2012 sur l'évolution fonctionnelle des équipes dans les Bibliothèques des universités », *Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation (ADBU)*, <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/64602-synthese-enquete-adbu-2012-sur-l-evolution-fonctionnelle-des-equipes-dans-les-bibliotheques-des-universites>, consulté le 13 juillet 2014.

ILLIEN Gildas, « Une histoire politique de l'archivage du web », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 2011, pp. 60-68.

ILLIEN Gildas, « Le dépôt légal de l'internet en pratique », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 6, 2008, pp. 20-27.

ISNI, <http://www.isni.org/>, consulté le 26 octobre 2014.

JAKUBEC Claudine et PICHOT Catherine, *Les guides de la BU. Utiliser les références bibliographiques*, <http://methodoc.univ-rennes2.fr/content.php?pid=105708&sid=800577>, consulté le 11 octobre 2014.

JOLY Monique, « Réseaux sociaux scientifiques et Open Access : perception des chercheurs français, Etude Couperin.org 2014 », *Webcast IN2P3*,

http://webcast.in2p3.fr/videos-reseaux_sociaux_scientifiques_et_open_access_perception_des_chercheurs_francais_etude_couperinrg_2014, consulté le 5 décembre 2014.

LATOUR Bruno, « Plus elles se répandent, plus les bibliothèques deviennent centrales », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2011, pp. 34-36.

MISTRAL François, « Articulation ISNI-IdRef : un enjeu pour l'identification pérenne », *Arabesques*, vol. 76, 2014.

ORCID / *Connecting Research and Researchers*, <http://orcid.org/>, consulté le 13 octobre 2014.

ResearcherID, <http://www.researcherid.com/>, consulté le 22 décembre 2014.

ROCHE Florence et SABY Frédéric (eds.), *L'avenir des bibliothèques : l'exemple des bibliothèques universitaires*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2013, 224 p.

SALAÜN Jean-Michel, « La redocumentarisation, un défi pour les sciences de l'information », *Études de communication. langages, information, médiations*, n° 30, 1 Octobre 2007, pp. 13-23.

SALAÜN Jean-Michel, « Éclairages sur la redocumentarisation », *Economie du document (Bloc-notes de Jean-Michel Salaiün)*, <http://blogues.ebsi.umontreal.ca/jms/index.php/post/2007/05/05/252-eclairages-sur-la-redocumentarisation>, consulté le 26 juillet 2014.

SPIESER Adèle, « Bibliothèques et chercheurs en sciences humaines et sociales », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2012.

SERRES Alexandre et PELLERIN Lucile, « Formations doctorales à la maîtrise de l'information scientifique, 2013-2014. Matinée d'étude », *Form@doct*, <http://guides-formadoct.ueb.eu/content.php?pid=539458&sid=4437583>, consulté le 9 novembre 2014.

« Using social media for academic purposes », *Library | Lancaster University*, <http://lancaster.libguides.com/content.php?pid=259544&sid=2141903>, consulté le 21 décembre 2014.

« VIAF », *OCLC*, <http://www.oclc.org/viaf.en.html>, consulté le 26 octobre 2014.

Table des annexes

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES	92
QUESTIONNAIRE	93

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Thomas Chaimbault, bibliothécaire à l'enssib : 1^{er} octobre 2014

Frédéric Clavert, docteur en histoire contemporaine et ingénieur de recherche pour le LABEX EHNE : 15 octobre 2014

Aline Bouchard, conservateur à l'Urfist de Paris : 27 octobre 2014

Odile Contat, responsable d'études documentaires, InSHS, CNRS : 19 novembre 2014

Éric Verdeil, chercheur au laboratoire Environnement Ville Société, CNRS-Université de Lyon : 21 novembre 2014

Bénédicte Kuntziger, responsable des formations, CCSD, CNRS : 27 novembre 2014

QUESTIONNAIRE

Ce questionnaire a été diffusé par le forum de l'ADBU, le 25 septembre 2014, après quoi il a été signalé sur les réseaux sociaux le 9 octobre. Il a été clôturé un mois plus tard.

QUESTIONS POSEES

Nouveaux modes de communication de la recherche, quelle place pour les BU ?

Dans le cadre de mon mémoire pour le diplôme de conservateur de bibliothèque à l'enssib, je travaille sur la place occupée par les blogs et les réseaux sociaux dans le quotidien des chercheurs et des bibliothécaires.

Ce questionnaire s'adresse à l'ensemble des collègues travaillant en bibliothèque relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Il vous prendra entre 10 et 15 minutes.

**Obligatoire*

A1. LES CARNETS DE RECHERCHE – Dans votre travail quotidien, consultez-vous des blogs d'enseignants-chercheurs ? *

Jamais -> tous les jours (échelle de 1 à 5)

A2. Si vous en consultez, pour quelles raisons effectuez-vous cette lecture ?

- Plusieurs réponses possibles
- Veille professionnelle
- Veille disciplinaire
- Actualités et tendances de la recherche
- Intérêt personnel
- Préparation de formation
- Préparation d'action culturelle
- Préparation de publications
- Autre :

A3. Si vous en consultez, pourriez-vous décrire les impacts sur votre activité professionnelle ?

(Paragraphe)

A4. Si vous en consultez, laissez-vous parfois des commentaires ?

Jamais -> souvent (échelle de 1 à 5)

A5. Si vous n'en consultez pas, pourriez-vous dire pourquoi ?

(Paragraphe)

B1. LES BLOGS DE BIBLIOTHECAIRES – Tenez-vous un blog ? * Blog personnel, pas celui de votre établissement

- Oui
- Non

B2. Si oui, sur quelle plate-forme ?

- Wordpress
- Tumblr
- Blogger
- Hypothèses.org
- Autre :

B3. Faites-vous une utilisation professionnelle de votre blog ?

- Oui, professionnelle
- Non, privée
- Les deux

B4. Avec qui échangez-vous le plus à propos de votre blog ?

- Plutôt des collègues ?
- Plutôt des enseignants chercheurs ?
- Les deux
- Autre :

B5. Pourriez-vous décrire dans les grandes lignes votre utilisation professionnelle de votre blog, ses objectifs et ses conséquences dans votre travail quotidien ?

(Paragraphe)

B6. Si vous n'avez pas de blog, pourriez-vous dire pourquoi ?

(Paragraphe)

B7. Lisez-vous des blogs de bibliothécaires ? *

- Oui
- Non

C1. LES BLOGS DE BIBLIOTHEQUE – Animez-vous ou participez-vous à la production de contenus pour le blog ou le site de votre établissement ? *

- Oui
- Non

C2. Si oui, de quelle plate-forme s'agit-il ?

(Paragraphe)

C3. Est-ce mentionné dans votre fiche de poste ?

- Oui
- Non

C4. Si oui, l'animation de ce blog/site a-t-elle un temps imparti dans votre emploi du temps ?

- Oui
- Non

C5. Si oui, pouvez-vous dire quelques mots sur cette activité ?

(Paragraphe)

C6. Si non, vous n'y participez pas ou si vous ne souhaitez pas y participer, pouvez-vous expliquer les raisons ?

(Paragraphe)

D1. LES RESEAUX SOCIAUX – Etes-vous inscrit sur un réseau social ? *

Inscription à votre nom, pas à celle de votre établissement

- Oui
- Non

D2. Si oui, le(s)quel(s) ?

Plusieurs réponses possibles

- Facebook
- Twitter
- Google +
- Academia.edu
- ResearchGate
- LinkedIn
- Viadeo
- Autre :

D3. Si oui, faites-vous une utilisation professionnelle de ce réseau social ?

- Oui, exclusivement professionnelle
- Oui, professionnelle et personnelle à la fois
- Non, personnelle uniquement

D4. Si oui, pourriez-vous préciser ?

- Contact avec des collègues
- Contact avec des enseignants chercheurs
- Les deux
- Autre :

D5. Si oui, pourriez-vous décrire dans les grandes votre utilisation professionnelle des réseaux sociaux, ses objectifs et ses conséquences sur votre travail quotidien ?

(Paragraphe)

D6. Si non, vous n'êtes pas inscrit sur un réseau social pour votre travail ou vous ne souhaitez vous y inscrire, pouvez-vous expliquer pourquoi ?

(Paragraphe)

E1. LES RESEAUX SOCIAUX DE L'ETABLISSEMENT – Animez-vous ou participez-vous à un réseau social pour votre établissement ? *

Page Facebook, Twitter de la BU

- Oui
- Non

E2. Si oui, de quel(s) réseau(x) s'agit-il ?

(Paragraphe)

E3. Si oui, est-ce mentionné dans votre fiche de poste ?

- Oui
- Non

E4. Si oui, l'animation de ce réseau social a-t-elle un temps imparti dans votre emploi du temps ?

- Oui
- Non

E5. Si oui, pouvez-vous dire quelques mots sur cette activité ?

(Paragraphe)

E6. Si non, pouvez-vous indiquer les raisons pour lesquelles vous n'effectuez pas cette activité ou vous ne souhaitez pas l'effectuer ?

(Paragraphe)

F1. LES LISTES DE DIFFUSION – Etes-vous inscrit sur des listes de diffusion d'enseignants- chercheurs ? *

- Oui
- Non

F2. Si oui, de quel type ?

- Relatives à une discipline
- Transversales (archives ouvertes, humanités numériques, etc.)
- Les deux
- Autre :

F3. Si oui, participez-vous parfois aux débats ?

- Oui
- Non

F4. Si oui, pourriez-vous préciser ?

(Paragraphe)

F5. Si vous n'êtes pas inscrit sur ces listes, pouvez-vous expliquer pourquoi ?

G1. FORMATIONS ET COMPETENCES – Avez-vous déjà bénéficié de formations aux plate-formes mentionnées ci-dessus ? *

- Oui
- Non
- Je me suis formé.e seul.e
- Autre :

G2. Ressentez-vous le besoin d'être davantage formé.e à ces outils ? *

Non, pas du tout -> je me suis formé.e seul.e (échelle de 1 à 5)

G3. Les évolutions techniques sont aujourd'hui très rapides, parfois plus que les plans de formation. De fait, avez-vous intégré à votre activité professionnelle un temps d'auto-formation ?*

Veille, visionnage de tutoriels, tests de nouveaux outils, etc.

Non, pas du tout -> oui, au quotidien (échelle de 1 à 5)

G4. Des remarques sur la formation aux médias sociaux ?

(Paragraphe)

H1. LE DEVOIR DE RESERVE – Pensez-vous que le devoir de réserve est compatible avec une présence des bibliothécaires sur la Toile ? *

Incompatible -> compatible (échelle de 1 à 5)

H2. Pourriez-vous préciser en quelques mots ? *

(Paragraphe)

H3. Si vous utilisez les médias sociaux (blogs et réseaux), vous est-il arrivé de renoncer à un débat, un commentaire, un mail, en pensant à votre devoir de réserve ?

- Oui
- Non
- Autre :

H4. Si oui, souhaitez-vous indiquer dans quel cadre ?

(Paragraphe)

I1. BIBLIOTHEQUES ET COMMUNICATION SCIENTIFIQUE – Avez-vous déjà envisagé la collecte ou le signalement des nouveaux supports de communication scientifique ? *

(Paragraphe)

J1. INFOS PERSONNELLES – A quel corps appartenez-vous ? (ITRF : TECH, ASI, IGE, etc. ; BIB : CONS, BIBASS, etc. ; CONTRACTUEL ; etc...) *

(Paragraphe)

J2. Dans quel type d'établissement travaillez-vous ? *

(Paragraphe)

J3. Quelles sont vos fonctions dans votre établissement ? *

(Paragraphe)

J4. Accepteriez-vous un entretien ? *

- Oui
- Non

J5. Si oui, pouvez-vous me laisser votre mail ?

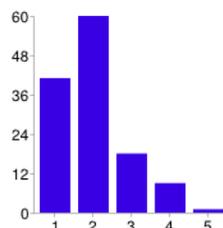
(Paragraphe)

K. Des commentaires supplémentaires à ajouter ?

(Paragraphe)

RESUME DES REPONSES

A1. LES CARNETS DE RECHERCHE — Dans votre travail quotidien, consultez-vous des blogs d'enseignants-chercheurs ?



1	41	32 %
2	60	47 %
3	18	14 %
4	9	7 %
5	1	1 %

A2. Si vous en consultez, pour quelles raisons effectuez-vous cette lecture ?



Veille professionnelle	70	54 %
Veille disciplinaire	34	26 %
Actualités et tendances de la recherche	47	36 %
Intérêt personnel	39	30 %
Préparation de formation	16	12 %
Préparation d'action culturelle	7	5 %
Préparation de publications	3	2 %
Autre	5	4 %

A3. Si vous en consultez, pourriez-vous décrire les impacts sur votre activité professionnelle ? (extraits)

- Meilleure connaissance du quotidien des chercheurs.
- Pour y trouver des infos à communiquer à mes collègues
- meilleure compréhension : - de "la recherche en train de se faire" - des relations entre chercheurs - des modes de communication des chercheurs et de la maîtrise des outils de communication utilisés
- intérêts pour les outils ou services qui peuvent être utilisés dans la pratique de recherche
- Travail de veille sur les nouvelles technologiques (nouveaux canaux de publication, open access...) et leur impact sur la vie des chercheurs. D'un point de vue professionnel mon intérêt réside essentiellement dans l'observation de l'évolution des pratiques de la recherche de l'information, et les conséquences à en tirer pour les bibliothèques (signalement des ressources, services...)
- La plupart du temps, il s'agira d'un impact sur ma réflexion professionnelle générale mais parfois, pour des articles plus orientés vers les sciences de l'information, cela peut être à l'origine de projets pour ma bibliothèque.
- Je n'ai hélas que bien trop peu de temps à consacrer à cette activité pour qu'elle aie un réel impact sur mon travail.
- Orientation des projets concernant la recherche
- Veille informationnelle sur les publications
- Aide à la veille.
- Permet d'avoir une vue sur l'actualité de la recherche dans mon établissement, celui-ci s'étant doté d'une plate-forme de blogs. Permet aussi d'avoir une vue sur l'actualité générale de la recherche (pour nous donner aussi des idées de valorisation sur notre propre blog de BU) et mieux connaître aussi les pratiques et le quotidien des chercheurs.
- Impact assez important puisque c'est vraiment d'une nouvelle forme de communication scientifique dont on parle, pas d'une substitution ou d'une transformation. Les propos sont souvent plus en phase avec l'actualité et les débats en commentaires viennent alimenter le billet.
- Suivi des discussions, mise en place de nouveaux outils.
- Je les montre aux étudiants en doctorat dans le cadre de formations à la recherche documentaire
- Cela nourrit ma réflexion et ma propre activité de publication (billets de blogs et plus rarement articles)
- Ces blogs me permettent de saisir et de suivre les enjeux actuels de la recherche afin d'améliorer mes collaborations avec les enseignants-chercheurs.
- Essentiellement veille pour alimenter ma réflexion.

- Je ne sais pas si je peux vraiment parler en termes d'impact. Disons que c'est un point de vue différent de celui des bibliothécaires, qui me permet d'alimenter ma réflexion (sur le libre accès et l'édition scientifique principalement), et de découvrir de nouveaux outils utiles pour/utilisés par les chercheurs. La différence de point de vue vient aussi du fait qu'il s'agit principalement de blogs étrangers.
- Avoir une meilleure vision de l'évolution de la profession (veille professionnelle) meilleur suivi des recherches dans mon domaine disciplinaire (littérature anglo-américaine)
- Capter le vocabulaire utilisé (ce qui parle à un chercheur) Préoccupations du moment
- C'est rare. Cela permet de mieux comprendre l'environnement universitaire et s'y situer.
- Essentiellement : recherche d'intervenants pour la programmation d'une activité culturelle, et recherche en info-comm, notamment sur les usages du numérique
- Ces blogs sont utiles pour : - ma réflexion sur le métier - la politique documentaire (choix d'acquisitions) - dans le cadre de formations à la recherche documentaire dispensées aux élèves ingénieurs
- Permet de connaître les interrogations de chercheurs par rapport à leur cadre d'exercice et les évolutions de l'ESR. Complémentaire d'une vision politique obtenue dans les conseils centraux
- Pour me tenir un peu informé de l'actualité du monde de la recherche.
- Nous avons consulté les blogs en économie pour deux objectifs : - voir ce qui existait, et notamment côté vulgarisation, pour définir le positionnement du blog de vulgarisation que nous voulions lancer au laboratoire - identifier les types d'informations diffusées et les auteurs, pour éventuellement leur adresser des actualités de notre laboratoire ou de notre revue, avec l'idée qu'ils pourraient peut-être les relayer
- Surtout pour me tenir informé des angles de recherches et pouvoir adapter nos services aux chercheurs en terme de conseils et d'acquisitions.
- Pour relayer les informations sur notre page Facebook ; mais cela reste assez rare car je ne les connais pas bien
- aucun
- Etant bibliothécaire-documentaliste au CHS (Centre d'histoire sociale du XXe siècle), je trouve principalement des informations documentaires.
- Etre informé des "tendances" de la Recherche dans mon établissement et ailleurs permet de mieux piloter la politique d'acquisition pour les livres et la documentation électronique, de proposer les éléments documentaires de la politique de valorisation de la Recherche, et de proposer des formations à la Recherche documentaire sur Internet cohérente avec les centres d'intérêt des L3 et Masters.
- Informations sur l'actualité de la recherche. Veille et prospective. transmission des informations aux collègues.
- Comprendre les fonctionnements et les attentes de nos publics.
- Limités (juste être au courant de ce qu'il se passe)
- Un impact d'ordre personnel : je me sens impliquée, cela donne du sens à mon travail et renouvelle mon intérêt pour ma profession. Impact sur l'activité même : adapter les formations et le discours pendant les formations. Se légitimer en montrant qu'on les connaît, qu'on les suit, qu'on s'intéresse à leur domaine, qu'on connaît les contraintes auxquelles ils sont confrontés.
- Mesurer l'impact des débats par exemple sur la communication scientifique, l'open access..., chez les chercheurs

A4. Si vous en consultez, laissez-vous parfois des commentaires ?

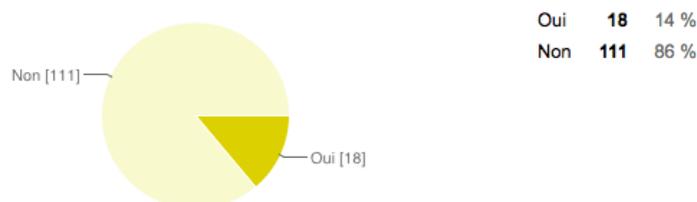


A5. Si vous n'en consultez pas, pourriez-vous dire pourquoi ? (extrait des réponses)

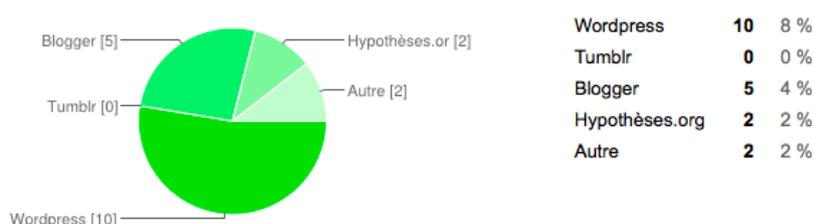
- je ne les connais pas, ma fonction est très transversale.
- Je n'en connais pas.

- Faute de temps et je ne vois pas en quoi ça pourrait m'être utile dans la pratique quotidienne de mon travail.
- N'ayant pas de mission d'acquisition de corpus pour l'enseignement et la recherche, j'en vois moins l'intérêt qu'un gestionnaire de collection par exemple.
- Pas d'activités nécessitant une telle recherche
- Je n'ai pas le temps
- Je n'en ai pas l'utilité.
- Manque de temps
- Manque de temps sans doute.
- Pas de temps : je milite ! et je lis beaucoup des livres papier
- pas dans les priorités
- Pas de temps et pas de connaissance réelle de ces blogs.
- Mon travail ne nécessite pas la consultation de blogs d'enseignants chercheurs.
- Pas d'utilité
- Je suis bibliothécaire et cherche l'info sur des blogs de professionnels.
- Je n'y pense pas, je pare en général au plus pressé et prendre le temps de lire même 3 ou 4 lignes d'affilée paraît parfois difficile.
- Je ne connais pas bien ces blogs
- Dans ma sélection de blogs pour ma veille professionnelle, je n'ai pas choisi de blogs de recherche, je me concentre plus particulièrement sur les blogs de professionnels des bibliothèques. Je n'ai pas de discipline d'acquisition qui nécessite la consultation de blogs de recherche de la discipline.
- Je ne suis pas responsable d'acquisitions et j'organise ma veille professionnelle uniquement sur le monde du livre et des bibliothèques.
- Pas l'habitude, pas besoin
- je cherche plutôt des sources synthétiques et "validées", je crains de n'être pas capable d'évaluer ce qui s'y écrit sauf si je connaissais déjà très bien l'oeuvre du chercheur en question
- Problème de temps ou probablement d'organisation.

B1. LES BLOGS DE BIBLIOTHECAIRES — Tenez-vous un blog ?



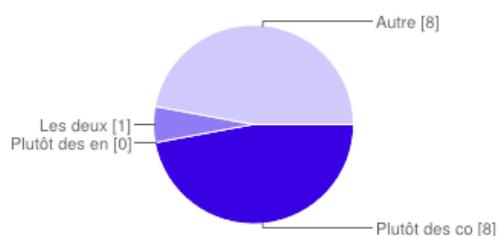
B2. Si oui, sur quelle plate-forme ?



B3. Faites-vous une utilisation professionnelle de votre blog ?



B4. Avec qui échangez-vous le plus à propos de votre blog ?



Catégorie	Nombre	Pourcentage
Plutôt des collègues ?	8	6 %
Plutôt des enseignants chercheurs ?	0	0 %
Les deux	1	1 %
Autre	8	6 %

B5. Pourriez-vous décrire dans les grandes lignes votre utilisation professionnelle de votre blog, ses objectifs et ses conséquences dans votre travail quotidien ? (extraits)

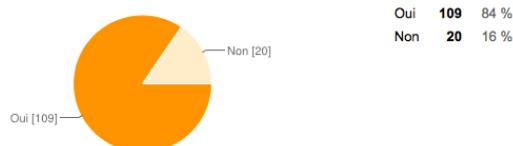
- Ce blog (...) se situe à la limite entre le blog personnel et le blog de bibliothèque. Il comporte plusieurs rédacteurs, mais tous signent en leur nom propre et prennent la responsabilité de leurs propos. J'en suis un des principaux contributeurs, mais cela n'en fait pas à proprement parler un blog personnel. Toutefois, il n'a pas le côté institutionnel que peut avoir, par exemple, le nouveau blog publié par la [BU]
- Blog traitant de la photographie argentine développé dans le cadre d'un projet de reprise d'études, il est à la base une vitrine de mes compétences techniques.
- Mettre des idées sur une page web, les partager avec les collègues. Très peu de conséquences sur mon travail quotidien, je le fais quand j'ai le temps.
- prise de notes état de la réflexion / point d'étape diffusion des solutions mises en oeuvre
- Blog des lauréats du concours bibas 2013 créé à l'issue de la formation post-recrutement. Communication informelle sur ce qui se passe dans nos établissements (partage d'idée, informations sur des mouvements de personnels, ...).
- Aucune
- essentiellement un bloc-notes
- blog peu utilisé. A pour but de partager des expériences auprès des autres bibliothécaires en université, ne s'adresse pas particulièrement aux EC D'ailleurs je souhaiterais que mon SCD ouvre un blog adressé aux autres bibliothécaires (sur le modèle de Premier Mardi ou de l'Alambic numérique) et dans ce cas je pense que je fermerais mon blog personnel et publierais plutôt sur ce blog-là.
- Il est en sommeil, mais je m'en servais pour raconter des anecdotes sur mon travail quotidien et partager ma veille pro.

B6. Si vous n'avez pas de blog, pourriez-vous dire pourquoi ? (extraits)

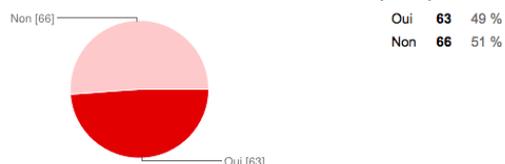
- Pas le temps de mettre ça en place et de l'alimenter régulièrement.
- 1 - Je consulte ceux des autres, qui sont plus compétents que moi pour faire un blog, et (presque) aussi compétents que moi professionnellement. 2 - La tenue d'un blog n'entre pas dans les activités de mon poste.
- ça me rappellerait trop le travail et je préfère faire d'autres blogs ;-) (si on parle de blog de bibliothécaire...)
- Manque de temps ; et peu d'intérêt
- Manque de temps et risque de répétition par rapport aux blogs déjà existants.
- je suis trop consciente de mes limites, peut-être, pour estimer que ma pensée, mes infos sont suffisamment importantes pour être diffusées, qu'elles intéressent les autres.
- Je ne me suis jamais beaucoup exprimée sur Internet, je me suis limitée à l'usage des mails et à la recherches d'information le plus souvent. Bibliothécaire débutante, j'ai l'occasion depuis deux ans de découvrir plus largement cet outil qui paraît infini. Cet été, j'ai créé une page Facebook et un compte Twitter que je ne fais pas encore vivre par manque de temps (prise de poste + admissibilité à un concours + distance travail-domicile=200 km) mais aussi parce que je veux réfléchir avant de poster quelque chose. Je n'ai pas encore bien établi ma "politique éditoriale" ! Le blog, je ne l'ai pas encore envisagé : je me dis qu'il faut avoir encore plus de choses originales à dire que sur Facebook ! Je n'en suis pas encore là.
- Pas de temps, pas d'envie et les blogs qui existent déjà sont déjà bien assez fournis.
- Il en existe suffisamment de très bien faits, pour ne pas en rajouter un qui ne me servirait qu'à relayer des informations lues ailleurs...Par ailleurs, je ne prends pas le temps, à tort ou à raison, d'élaborer sur mes pratiques professionnelles un discours suffisamment informé et analytique pour être réellement utile à la communauté. Enfin, de façon plus personnelle, je n'ai pas grand-chose à dire et je juge généralement préférable de conserver ce pas grand-chose pour moi :-)
- Pas de besoin de faire un blog

- je suis sur une fonction transversale en tant que contractuelle ; le blog n'est pas prévu dans le cadre de mes fonctions
- Je n'en ai pas pour le moment. Mais j'y pense.
- pour l'instant, pas d'intérêt
- Un blog devant être alimenté, cela demande du temps et des idées de billets pour offrir un contenu de qualité.
- J'ai eu un blog personnel multifacettes il y a 6-7 ans mais je n'ai pas eu le temps d'en refaire un, même si l'envie est présente.
- Le monde des bibliothèques m'intéresse moins.
- Pas le temps ni vraiment le goût d'écrire donc de publier
- il en existe déjà beaucoup et il est très difficile de trouver l'information, donc cela multiplie encore les endroits où aller chercher l'info

B7. Lisez-vous des blogs de bibliothécaires ?



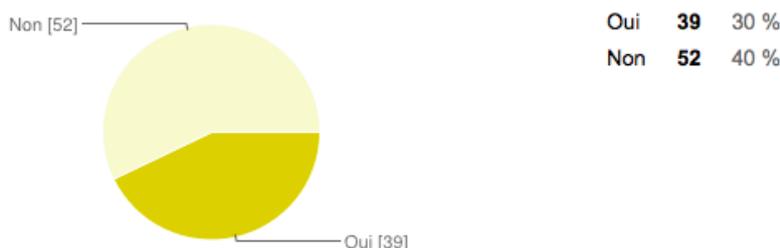
C1. LES BLOGS DE BIBLIOTHEQUE — Animez-vous ou participez-vous à la production de contenus pour le blog ou le site de votre établissement ?



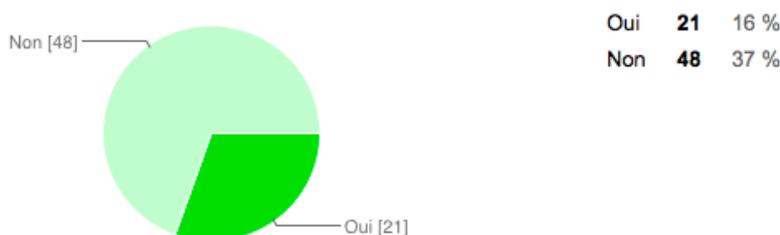
C2. Si oui, de quelle plate-forme s'agit-il ? (extraits)

- | | | |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • ametys • Drupal • Projet en cours : probablement Wordpress mais la décision n'est pas arrêtée. • blogspirit • blogpress • wordpress installé à l'université • Pas encore de blog • Pages web (CMS Ametys) de la BU • Spip • Hypothèses • eZPublish • 1 site SPIP, 1 site WordPress | <ul style="list-style-type: none"> • Blog • Wordpress en local • Drupal • CMS local • le site de l'établissement (un CMS sur Drupal) • J'alimente très régulièrement le site de la BU (Drupal). En réalité, je prépare surtout des contenus, une personne à la BU est chargée de gérer le site • Typo 3 (site web) • Wordpress • Libguides (qui nous sert de site) • c'est une architecture Wordpress, mais lié à Archimed | <ul style="list-style-type: none"> • Site internet • Site Web • sit institutionnel + Facebook • WordPress • site Web avec le CMS K-sup de l'Université • blogger • Hypothèse • wordpress • Module Drupal • plateforme de l'université • site web institutionnel • K-Sup • site web • SPIP • ksup • BlogBUste |
|---|--|--|

C3. Est-ce mentionné dans votre fiche de poste ?



C4. Si oui, l'animation de ce blog/site a-t-elle un temps imparti dans votre emploi du temps ?



C5. Si oui, pouvez-vous dire quelques mots sur cette activité ? (extraits)

- Parfois je n'écris pas les articles mais je suggère des sujets et transmets les informations nécessaires. J'encourage les autres collègues à lire le blog qui permet aussi de pallier l'absence de communication interne entre les services.
- ponctuelle et très autonome
- Valorisation de services et de collections de la bibliothèque, informations aux usagers. L'écriture d'un billet de blog pour valoriser la documentation sur un sujet oblige à pratiquer de façon professionnelle l'ensemble des outils documentaires à disposition du public, donc de les maîtriser encore plus et de révéler des manques au niveau de leur ergonomie, par exemple.
- mise à jour des pages du site Internet de la bibliothèque, car cela évolue très vite
- Cela ne représente pas une dépense de temps suffisante pour être mentionné
- La fonction de "webmestre" définie à mon arrivée sur le poste de responsable informatique (2009) consistait uniquement à réorganiser les contenus entrés de manière disparate et peu lisible sur le portail d'une part et le site de l'université d'autre part. J'ai centralisé la saisie et l'ensemble a été réorganisé (les contenus sont maintenant tous sur le site de l'Université). Il y a donc eu un progrès. Depuis, une mission "communication" a été mise en place, mais l'articulation avec celle de webmestre n'a toujours pas été formalisée (non plus qu'avec celle "web 2.0", tenue par une autre personne). Il faudrait que les outils soient utilisés par ceux qui définissent la communication, plutôt que la situation actuelle où ceux qui sont chargés des outils se trouvent à faire la communication.
- Je dois coordonner les publications sur le blog (ligne éditoriale, formations à la publication, réunions bilan annuelles)
- Le volume de cette activité dépend de l'actualité du service et des projets, il est très variable d'un mois à un autre.
- Mise à jour du site, nouvelles idées, rubriques, actu, documentaire et pareil pour le Facebook
- Actualiser des pages web qui concernent mon service. Poster des actualités Essayer de rendre de rendre le tout un peu plus dynamique (difficile avec un CMS un peu archaïque et une feuille de style très contrainte)
- rédaction de quelques billets du blog de manière irrégulière, surtout la mise en valeur des collections
- Je le fais essentiellement sur mon temps personnel : rédaction de billet valorisant telle ou telle publication (BD, DVD). La rédaction de billets plus courts de type "pratique" (horaires, panne, expo) se fait facilement sur mon temps de travail.
- A l'origine : conception de la structure et rédaction des contenus institutionnels. Depuis l'ouverture (rentrée 2013), relecture de l'ensemble des contributions, rédaction ponctuelle de contenus, notamment sur la programmation culturelle et les services aux publics
- Contribution au blog et aux réseaux sociaux comme un pan du volet "communication sur les animations" de mon poste (chargée de l'action culturelle)
- Diffusions de problématiques Bu auprès des usagers
- Il s'agit de relayer sur le site les informations à diffuser auprès des différentes communautés (étudiante, scientifique, locale).

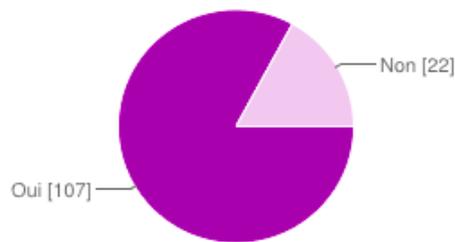
- Animation de la communication externe de la bib, tous supports confondus.
- Je suis chargée de communication et donc l'alimentation, la recherche de sujets, la relecture et la validation des articles proposés m'incombent.
- Intérêt d'un travail plus orienté vers la communication. Approche différente de nos usagers.
- Je fais partie d'une équipe de rédacteurs. Chacun publie sans contrainte à son rythme sur des sujets en relation avec son poste de travail. Je ne suis plus les blogs de bibliothécaires que de loin en loin.
- Il n'y a pas de temps imparti mais la production de documents (visite virtuelle, calendrier, biblios thématiques...) occupe facilement 1/3 de mon temps de travail.
- Je fais partie du groupe de travail qui gère les réseaux sociaux de la bibliothèque (blog, profil Facebook, fil Twitter, compte Google+). Mon rôle se limite à faire passer les actualités et à répondre aux messages en l'absence du responsable (pendant les vacances scolaires). Je n'ai pas le temps d'investir plus dans cette fonction mais j'ai écrit des billets de blogs en relation avec mon activité (responsable des formations) : annonce du nouveau calendrier des formations, présentation des formations, etc. Accessoirement, j'ai aussi rédigé le billet-canular du 1er avril...

C6. Si non, vous n'y participez pas ou si vous ne souhaitez pas y participer, pouvez-vous expliquer les raisons ? (extraits)

- Répartition des tâches au sein de l'équipe
- Pas le temps pas besoin
- Je n'ai pas le temps et ce n'est pas dans mes fonctions.
- Pas le temps ni vraiment le goût d'écrire donc de publier
- Notre BU a fait le choix de ne pas créer de blog d'établissement pour l'instant.
- La bibliothèque où je travaille a créé un blog sur hypothèse, au départ je souhaitais y participer en l'alimentant mais par manque de temps, je me suis retirée de ce projet.
- j'y ai participé mais n'en ai plus le temps. me focalise sur la page Facebook et le compte Twitter
- Je n'ai pas le statut demandé pour y participer
- Nous avons arrêté le blog de la bibliothèque au moment de l'ouverture du compte Twitter - il y avait très peu d'interaction et nous n'avions pas le temps d'alimenter Facebook, Twitter, les différents supports en ligne et un blog.
- ?
- Il y a quelqu'un dont c'est le travail. J'y participe modestement quand il faut faire connaître les activités de mon service.
- L'ensemble de la communication sur les réseaux sociaux + site institutionnel est gérée de manière centralisée par la cellule communication du SCD. Notre seul blog est à usage interne, porte sur la docélec et est géré par un seul agent.
- Toujours un problème de temps. De plus, aucune maîtrise de l'outil, et pas de sollicitation jusqu'à maintenant pour participer à un blog. Dans l'absolu, pas d'opposition à une participation de ma part, mais peu de temps à consacrer à l'alimentation d'un blog.
- la structure n'a pas encore de blog, pas de personnel formé pour en créer un et pas de temps imparti
- Je pense en créer un dans les mois à venir, mais je sais que cela va me prendre du temps, à suivre, donc!
- Pas de blog pour mon établissement. Quant au site Internet, je propose des mises à jour concernant les pages de ma bibliothèque ou les actualités mais ce n'est pas moi qui les réalise.
- J'y participais dans mon poste précédent (responsable de site et de discipline= site web + un blog de projet), plus maintenant. Mes fonctions ne sont pas reflétées sur le site web désormais.
- manque de temps et d'intérêt pour ce type de ressource
- Je suis en fait consultée pour relire certains posts. Prochainement, je serai sollicitée pour écrire des posts relatifs à l'édition scientifique.
- Nous avons un site en cours de rénovation et pas de blog pour le moment. Nous débutons un travail de veille collaboratif sur Diigo en interne, qui donnera peut-être naissance à un blog. A noter que la participation à cette veille partagée est bien mentionnée dans ma fiche de poste, sans temps imparti.
- Pour l'instant, il n'y a pas de démarche de ce type dans mon SCD. C'est en prévision pour l'avenir quand nous aurons un nouveau site.
- Je préfère consacrer mon temps au blog de mon service, plus en prise avec mon travail. Le blog de la BU ne manque pas de contributeurs, et y participer me demanderait un travail que pour l'instant je ne peux pas fournir.
- je souhaite plutôt améliorer les pratiques éditoriales, la gestion de l'interface à l'utilisateur et donc être en retrait sur le contenu/flux objectif : position de retrait mais pas position d'observateur > expliquer les anomalies+faire
- Je ne suis pas en charge de la communication. Mais depuis la rentrée de septembre et l'arrivée d'un nouveau collègue, nous réfléchissons à passer à l'action! Il s'agira surtout de mettre des actualités en ligne (acquisitions récentes, horaires etc) et de promouvoir nos nouvelles activités (rendez-vous culturels).
- La mise en place d'un blog à la bibliothèque est prévue pour 2015. Sûr que je vais y participer !
- Je suis invitée à y participer. Il faut que je trouve le temps de rédiger.

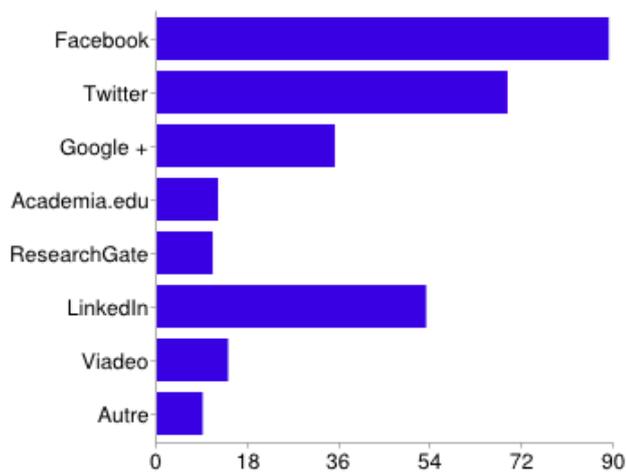
- Nous n'en avons pas
- Parce que pas encore ouverts. Participation figurera dans les fiches de postes
- pas d'intérêt, perte de temps

D1. LES RESEAUX SOCIAUX — Etes-vous inscrit sur un réseau social ?



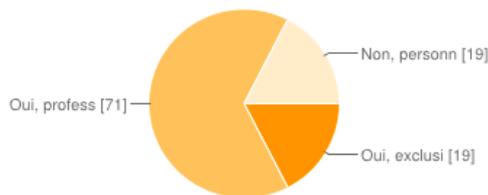
Oui	107	83 %
Non	22	17 %

D2. Si oui, le(s)quel(s) ?



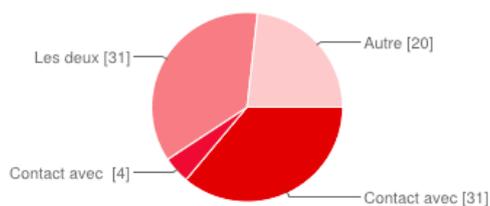
Facebook	89	69 %
Twitter	69	53 %
Google +	35	27 %
Academia.edu	12	9 %
ResearchGate	11	9 %
LinkedIn	53	41 %
Viadeo	14	11 %
Autre	9	7 %

D3. Si oui, faites-vous une utilisation professionnelle de ce réseau social ?



Oui, exclusivement professionnelle	19	15 %
Oui, professionnelle et personnelle à la fois	71	55 %
Non, personnelle uniquement	19	15 %

D4. Si oui, pourriez-vous préciser ?



Contact avec des collègues	31	24 %
Contact avec des enseignants chercheurs	4	3 %
Les deux	31	24 %
Autre	20	16 %

D5. Si oui, pourriez-vous décrire dans les grandes votre utilisation professionnelle des réseaux sociaux, ses objectifs et ses conséquences sur votre travail quotidien ? (extraits)

- Partager, faire connaître nos activités autrement que sur les "newsletter" là où se trouvent nos lecteurs/visiteurs... Cela me prends du temps parfois en dehors du temps de travail (à cause des alertes, etc.) (Ms cela s'équilibre par le fait que j'utilise parfois les RSN personnellement sur mon tps de travail)
- Facebook : utilisation personnelle Twitter : uniquement utilisation professionnelle en tant que follower pour faire une veille
- Veille exclusivement sur mes domaines
- Augmenter le réseau de connaissances, avoir des informations d'actualité.
- Partage de documents / Tests (savoir comment cela fonctionne)
- Réactivité, immédiateté de l'accès et de la diffusion de l'information Veille sur les thématiques actuelles du monde des bibliothèques
- J'utilise toujours exclusivement un réseau social pour un domaine (ou privé ou pro). Mon utilisation des réseaux en dehors de FB est pro. Twitter pour le côté pro, Academia plutôt pour mon travail de recherche. Cela me permet d'être en lien avec la profession comme avec les enseignants-chercheurs de l'UFR, de l'Université ou de ma discipline (qui n'est pas celle de mon UFR)
- Utilisation continue (Twitter), plus épisodique (LinkedIn) et par souci d'expérimentation (ResearchGate). Twitter est devenu mon outil de veille professionnel principal et indispensable.
- Veille sur des thématiques professionnelles, réseau avec les autres collègues présents, recueil d'informations par des voies non institutionnelles.
- Mon compte Twitter est uniquement dédié à de la veille professionnelle : suivi de comptes de bibliothécaires, de bibliothèques, de professionnels de l'info-doc, d'éditeurs scientifiques (pour les ressources électroniques). Les conséquences sur mon travail : - efficacité en matière de veille professionnelle - repérage de bonnes pratiques - enrichissement de connaissances - démarche particulièrement pertinente pour tout ce qui a trait aux problématiques numériques
- Contacts professionnels, quelques rares contacts personnels veille sur la profession, veille technologique, veille sur l'enseignement et la recherche, informations générales (sport, politique...)
- faire de la veille disciplinaire pour la partager et apprendre faire de la veille pro, la partager, apprendre, raconter mes expériences pro
- Contact direct avec les collègues, facile et immédiat. Partage des actualités, veille active des nouveautés et des activités des autres BU et partenaires.
- j'utilise la page Facebook de l'établissement pour communiquer des informations pratiques aux étudiants
- encore très très minimale pour Twitter (Facebook utilisé uniquement de manière personnelle)
- Cela permet de récupérer et de diffuser des informations.
- aucune conséquence justement, je me pose la question sur son utilité, mais je ne suis pas une utilisatrice assidue.
- Partager des articles scientifiques
- Utilisation de LinkedIn seulement côté professionnel. Un peu passive pour le moment. Pas de réel objectif actuellement.
- Seulement LinkedIn pour l'utilisation professionnelle. Garder le contact avec des collègues, suivre leurs évolutions de carrière, leurs publications... en un barbarisme horrible, "réseauter".
- L'inscription sur les réseaux sociaux permet de connaître les tendances et les événements qui ne sont pas forcément relayés par des médias traditionnels (proposition de nouveaux services, d'enquêtes...) ou qui le sont de façon différentes (témoignages de professionnels et d'utilisateurs...).
- Veille documentaire.
- Annonce d'événements culturels de la BU; relais éventuels des infos du FB de la BU sur mon profil. Pas d'incidences très notables sur mon travail quotidien
- Facebook : suivre les informations diffusées sur le forum des bibliothèques de mon institution. Twitter : veille informationnelle - je suis les comptes de bibliothécaires influents ou d'institutions voisines de la mienne (autres BU essentiellement).
- J'ai du créer un compte Facebook pour pouvoir créer la page Facebook de la bibliothèque mais je n'ai pas indiqué mon vrai nom car je souhaite être fichée le moins possible.
- Outil de communication à destination des étudiants. évolue aussi vers outil de veille pro.
- Je me sers de ma présence professionnelle sur Twitter pour : - Repérer d'articles dans le cadre de ma veille professionnelle - Trouver des réponses aux questions que je me pose par exemple sur des points précis et peu documentés en catalogage Conséquences : lecture d'articles de blogs qui me renseignent sur les évolutions du métier et m'ouvrent l'esprit sur les pratiques dans d'autres bibliothèques, généralement des réponses du réseau à mes questions de catalogage, une aide profitable.
- Exclusivement une veille sur la profession, sur l'actualité des BU, du monde de l'édition, des innovations numériques, pédagogiques, etc.

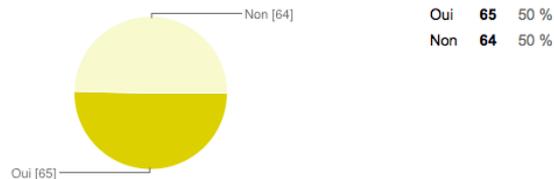
- Sur mon compte Twitter personnel, je suis les fils d'un certain nombre de professionnels de l'IST, donc je dirais que cela m'aide dans ma veille professionnelle.
- Avoir des informations sur les évolutions de la profession et des questions relatives à l'IST. Permet d'aller plus vite pour être informée et récupérer l'information.
- Twitter : 3 comptes, 1 compte purement personnel, 1 compte individuel à usage uniquement professionnel et enfin le compte officiel du SCD de mon établissement - veille professionnelle sur les bibliothèques, la doc, et plus largement le numérique, ainsi que le monde de l'enseignement supérieur, la pédagogie et la recherche - discussions entre collègues d'autres bibliothèques (BU essentiellement et parfois BM et étranger) - assistance en cas de problème sur la documentation électronique (identifier si la panne est locale ou si elle concerne tous les abonnés de France), ou encore demande d'aide technique sur le paramétrage de certains outils (je suis administratrice de divers logiciels) - les réseaux sociaux permettent de se sentir moins isolé lorsqu'on travaille sur des dossiers techniques exigeants et peu connus de ses propres collègues (bibliothèque numérique et informatique documentaire) - ils permettent aussi parfois d'exercer une certaine pression sur nos fournisseurs en relayant les informations négatives ou positives es concernant (encourager l'open access, encourager l'interopérabilité des logiciels, etc. , il ne s'agit pas de faire mauvaise presse ni mauvaise réputation, évidemment!) Facebook : 1 compte à utilisation professionnelle uniquement - pour alimenter la page officielle de la BU - veille professionnelle aussi car en mon nom propre je suis abonnée à davantage de comptes Facebook que pour la page de mon institution - pas de dialogue via Facebook, uniquement de la consommation d'information (et d'images et d'humour) LinkedIn : pour la visibilité professionnelle (CV en ligne)
- Twitter : Outil principalement professionnelle mais qui s'est ouvert à la sphère privée suite à sa démocratisation. Me sert de chat, téléphone, bookmark, exutoire, carnet de note, etc. M'est indispensable surtout depuis l'éloignement géographique. Facebook : utilisation plutôt privée, participation à des conversations professionnelles

D6. Si non, vous n'êtes pas inscrit sur un réseau social pour votre travail ou vous ne souhaitez vous y inscrire, pouvez-vous expliquer pourquoi ?

- par manque de temps essentiellement et je préfère utiliser les newsletters ou les flux rss
- Mes fonctions ne m'obligent pas à avoir une présence à titre individuel sur les réseaux sociaux. Quant à l'usage des réseaux sociaux virtuels pour enrichir son entretient professionnel...N'ayant pas d'ambition, je n'en vois pas l'utilité immédiate pour moi.
- Pas le temps pas besoin
- Pas d'intérêt pour ce genre d'outil.
- Avec l'arrivée des réseaux sociaux et en général des NTI, la frontière entre vie privée et vie professionnelle est de plus en plus mince. Je me rends compte que depuis quelques temps, j'essaie de préserver cette frontière. Je ne partage pas ma vie privée sur des réseaux sociaux, par exemple ou je ne consulte plus mes mails professionnels pendant les we ou les vacances.
- Méfiance personnelle par rapport à la collecte des données individuelles, leur recoupement (quoi qu'en dise la CNIL) et leur utilisation. Et puis honnêtement, je n'en ai pas le besoin à mon échelle individuelle et gagne ainsi un temps considérable.
- Parce que ça m'emmerde et que je n'y vois aucune utilité
- je n'ai pas encore bien vu l'intérêt de la multiplication des infos partout, et surtout ça prend bcp de temps
- Je n'en éprouve aucun besoin pour l'instant, ni professionnellement ni personnellement.
- Je me dis souvent qu'il faudrait que je m'y intéresse davantage en particulier le RS Twitter... Je me rends compte que certains tweets sont intéressants pour nos veilles professionnelles. Je fonctionne encore à l'ancienne!
- J'en fais un usage professionnel sans être inscrite, juste pour repérer des documents, c'est curieux que vous n'ayiez pas envisagé cet usage. Je suis aussi très sourcilieuse en matière de données personnelles.
- Je ne vois absolument pas l'intérêt de la chose. Cela demande encore une fois du temps. J'ai plutôt tendance à oublier mon portable (qui ne fait que téléphone...) au fond de mon sac qu'à vivre avec un portable greffé à l'oreille ou une tablette au bout des doigts ;-)
- je n'en ressens pas le besoin
- idem : trop d'infos tuent l'info, et souvent les infos sont juste reprises, donc beaucoup de temps passé pour un résultat très inégal
- Je n'aime pas ça.
- Je n'en vois pas l'intérêt.
- Je considère que le réseau social relève du privé
- Invasion de la vie privée, manque d'intérêt de ce qui y figure
- J'ai déjà un travail, avec un statut de fonctionnaire, cela ne présente donc pas d'intérêt pour moi de valoriser mon expérience professionnelle de cette manière. Je préfère n'utiliser les réseaux sociaux que pour des raisons personnelles.
- Je passe assez de temps au travail pour ne pas penser boulot encore le soir.

- Je limite mon activité professionnelle à mon temps de présence à la BU, ayant d'autres centres d'intérêt et activités par ailleurs. Les réseaux sociaux prennent beaucoup de temps, pour un apport tout de même limité. Je n'ai pas ce temps de travail à leur consacrer. Idem pour les blogs. J'en ai suivi par le passé et n'en suis presque plus. Dans ma vie personnelle, la place des réseaux sociaux a également beaucoup diminué.

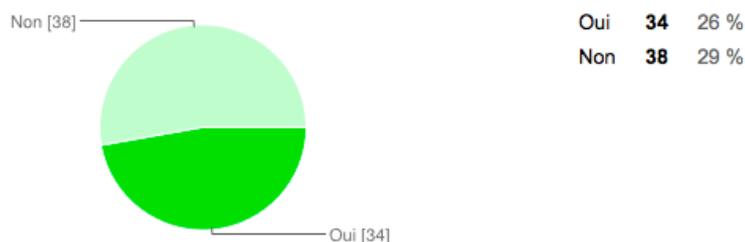
E1. LES RESEAUX SOCIAUX DE L'ETABLISSEMENT — Animez-vous ou participez-vous à un réseau social pour votre établissement ?



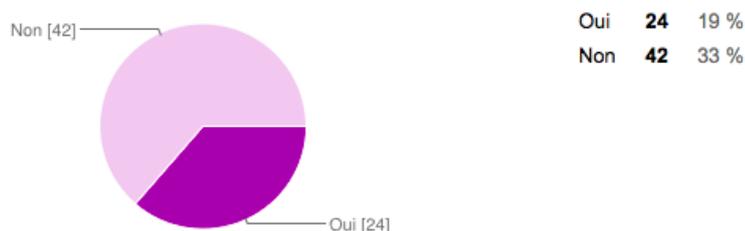
E2. Si oui, de quel(s) réseau(x) s'agit-il ?

- Facebook, Twitter, google +, pinterest, flickr, dailymotion
- Facebook, Twitter
- Twitter, Facebook
- Facebook, Twitter et Google+
- FB
- .
- Facebook
- Facebook et Twitter
- pages Facebook
- Facebook, Twitter
- Facebook de la BU
- FB / Twitter
- Compte Facebook de l'EHESS
- Facebook, Twitter
- Facebook Twitter
- FB Twitter
- FB, Twitter, Pinterest
- Facebook, Twitter
- Pas encore de réseaux sociaux (à l'étude)
- Twitter
- Facebook, Twitter, Google +
- Facebook
- Facebook et Twitter
- Facebook, Twitter, Flickr essentiellement. Plus rarement Pinterest et Instagram.
- Facebook, Twitter, Pinterest (depuis peu)
- Twitter
- Facebook, Twitter, G+, LinkedIn, Viadeo, Pinterest
- Page Facebook
- Twitter (qui alimente automatiquement le Facebook)
- Facebook et Twitter (indirectement)
- page Facebook
- Facebook, Twitter
- Twitter / FB à la marge
- page Facebook et Twitter de la bu
- Twitter + fc

E3. Si oui, est-ce mentionné dans votre fiche de poste ?



E4. Si oui, l'animation de ce réseau social a-t-elle un temps imparti dans votre emploi du temps ?



E5. Si oui, pouvez-vous dire quelques mots sur cette activité ? (extraits)

- nécessite une organisation : prévoir des posts et des heures stratégiques pour publier, stratégie pour trouver les contacts (amis) pertinents pour effectuer une veille
- Contribution à Facebook comme un pan du volet "communication sur les animations" de mon poste (chargée de l'action culturelle)
- Partager du contenu et informer nos lecteurs/visiteurs de nos activités (conférences surtout)
- Les réseaux sociaux nous permettent de mieux faire connaître nos fonds et notre offre de services à nos publics. Ils nous offrent également l'opportunité de construire avec eux une nouvelle relation, beaucoup moins protocolaire qu'entre les murs de nos bibliothèques.
- Page pour information au public, nouveautés, exposition, actualité, lien avec la vie de l'université, communication sur les ressources en ligne Veille sur l'actualité des autres BU et partenaires Contact différent avec les étudiants, partage lectures, questions Nécessite du temps, pêche aux informations, trouver des idées, communiquer avec les collègues, prendre des photos, recherches images libres de droit.
- Le compte Twitter du SCD émet du lundi au vendredi, au rythme souhaité d'un tweet (ou d'une information en plusieurs tweets) par heure (sauf info urgente). Une équipe de 5 personnes anime le fil Twitter. Sur ce fil: informations pratiques ; relai des billets de blogs des BU ou des infos Facebook ; valorisation documentaire ; valorisation de services ; infos sur les publications des chercheurs ; infos hors documentation utiles aux étudiants ; relai des infos de l'Université ou des UFR...
- Je suis en charge de la page Facebook de mon établissement. J'y passe entre 15 et 30 minutes chaque matin pour m'assurer qu'un statut a bien été rédigé pour la journée, et éventuellement, pour prévoir ceux des jours suivants. Les messages publiés ont pour thème, par ordre de priorité : - Actualité de la bibliothèque et de l'université - Rappel des règles de fonctionnement de la bibliothèque, informations pratiques et aide à la recherche (proposition d'outil) - Actualités culturelles nationales ou locales (événement organisé dans le département, anniversaire d'un grand personnage qui nous permet de valoriser nos fonds à son sujet etc...). Je dois aussi m'y connecter régulièrement pour répondre aux messages et aux commentaires.
- Ce n'est pas l'animation qui est directement mentionné dans ma fiche mais le rôle de pilotage de la communication pour le SCD en liaison avec le Direction de la communication de l'Université. Cela implique néanmoins d'agir directement, en animant le compte Flickr dans le programme Commons, en co-animant le compte Twitter générique du SCD, en postant régulièrement sur FB.
- Comme déjà mentionné ci dessus : promouvoir les activités culturelles et actualités de la bibliothèque. Cela me prend environ 1h / jour.
- Veille. Communication. Activité assez chronophage mais intéressante.
- Rendre la bibliothèque plus proche du public étudiant et chercheur, leur faire découvrir des services de la bibliothèque, ce qu'il peuvent y trouver, et éventuellement resserrer les liens avec le public
- Je le fais essentiellement sur mon temps personnel
- Activité essentiellement de communication vers l'extérieur > diffuser nos infos vite et plus efficacement (complémentaire du site web et de tout autre canal d'info plus classique)
- Communication des informations et animations de la bibliothèque
- Administrateur de la page avec 2 collègues. ce sont surtout elles qui alimentent la page. J'interviens en suppléance, notamment pour répondre aux usagers si les questions sont un peu "polémiques" et engageant la politique de la bibliothèque
- La page Facebook est notre canal de communication immédiat, en appont de l'affichage et des écrans dynamiques. C'est plus de l'information que de la communication, sur un ton plus décontracté, moins institutionnel. Quelques billets récurrents tout de même, nous suivons notamment des émissions à caractère scientifique sur France Culture, et maintenons informé les étudiants du contenu de ces émissions.
- Je n'ai pas encore évalué le temps passé mais je peux dire quelques mots : je publie depuis 3 ans l'agenda et les nouveautés de la bib. j'essaie d'évoluer vers plus d'interaction avec les abonnés de la page. Je voudrais associer toute l'équipe et cherche donc à définir mieux les objectifs que je vois à cette activité
- Essentiellement déléguée à mon adjointe, en charge de la communication externe. Pour l'instant, ce canal de communication double essentiellement celui du site de la bibliothèque, sans originalité particulière. Les commentaires ne sont pas modérés et nous n'y répondons que s'il s'agit de demande stricte d'infos, les commentaires plus polémiques ou revendicatifs ne sont pas traités pour l'instant du moins (pas de ligné éditoriale définie en la matière).
- Comme pour le blog, je n'ai pas de temps imparti à consacrer à telle tâche. C'est à moi de m'organiser et de répartir au mieux le temps que je consacre à telle ou telle activité. Je m'occupe beaucoup de la page Facebook. Depuis quelques mois je dispose d'une équipe de 4 personnes (1 personne par site) et ils commencent à alimenter la page également en fonction de l'actualité de la BU du site sur lequel ils travaillent. Pour Twitter, c'est une de ces 4 personnes qui s'en occupe. Enfin pour Pinterest je viens de créer il y a 2-3 semaines un compte pour la BU et c'est moi qui ai alimenté tous les tableaux grâce aux ISBN que les collègues m'ont fournis. Pour le mois d'octobre c'est chaque collègue acquéreur qui va se charger d'épingler lui-même, en s'aidant d'un tutoriel que je viens de

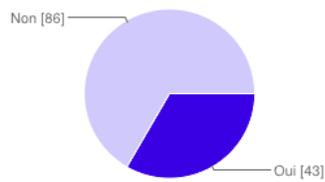
réaliser. Pour Facebook je m'inspire parfois d'idées trouvées sur les pages Facebook d'autres BU (notamment la BU de Reims ; et la BU d'Avignon que je suis car c'est une copine de promo qui s'occupe en partie de la page et ces deux BU sont actives)

- Nous n'avons pas de Twitter ou de FB, je twitte à titre pro et donc individuel pour mes activités BU
- Annonce de nouveaux services, actualités, etc. je suis administrateur des différentes pages des BU.

E6. Si non, pouvez-vous indiquer les raisons pour lesquelles vous n'effectuez pas cette activité ou vous ne souhaitez pas l'effectuer ? (extraits)

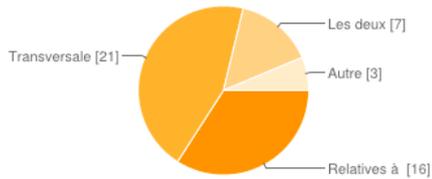
- je ne le souhaite pas : peu d'intérêt pour l'interaction avec des comptes institutionnels (mais ça arrive)
- Le SCD sera présent sur FB et Twitter à compter de la mi-novembre. GT en cours
- Je n'ai pas le temps et ce n'est pas dans mes fonctions.
- Je suis déjà en charge du carnet de recherche de la bibliothèque
- manque d'intérêt
- Il existe un réseau social interne censé permettre à la communauté universitaire d'échanger autour des ressources pour l'enseignement et la culture, mais il faut penser à y aller car il n'existe pas de liens avec d'autres plateformes comme pour les réseaux sociaux classiques
- Je n'ai pas le statut demandé pour y participer
- Manque de temps
- A5 déjà que la directrice de la BU ne nous laisse pas assez de temps pour lire les très nombreux courriels administratifs...
- Nous avons dans ma BU fait le choix d'un blog généraliste et de comptes sur les réseaux sociaux disciplinaires. Mon travail étant interdisciplinaire, il trouve un relais plus naturel sur le blog, les billets du blog pouvant ensuite être repris ailleurs.
- Pas mis en place à ce jour.
- Il n'y en a pas.
- Je ne suis pas invitée à le faire.
- Pas encore en projet.
- Ça fait un peu courrier des lecteurs de journal paroissial. Le conformisme est de rigueur. Les prises de position sont enflammées sur des questions périphériques et nulles sur les sujets qui fâchent. Le style est formaté ("conseils" donnés aux participants) : ton enjoué et enthousiasme systématique, tentatives d'humour qui tombent à plat et révèlent la pauvreté de l'univers culturel des rédacteurs ou leur autocensure ; c'est en général assez exaspérant.
- Je ne fais pas partie du groupe communication du SCD, qui est chargé d'animer les réseaux sociaux du SCD.
- C'est pour le moment un choix de l'établissement : les infos qui sont sur le compte de la bibliothèque remontent automatiquement depuis le site internet.
- Il n'y en a pas dans notre SCD.
- Pas de réseau social de l'établissement actif pour le moment.
- L'ensemble de la communication sur les réseaux sociaux + site institutionnel + blog est gérée par la cellule communication du SCD.
- La page Facebook du SCD est très bien gérée par une collègue (avec quelques collègues en renfort) : à partir de là, je regarde la page de temps en temps, mais je ne participe pas activement.
- Cela ne fait pas partie de mes centres d'intérêts.
- Je n'effectue pas cette activité car ma hiérarchie a décidé de ne pas m'intégrer dans l'équipe du projet Facebook, bien que j'ai été volontaire au départ. D'autres personnes ont été sollicitées, et actuellement l'équipe est étoffée, dynamique, et productive. Motivation éventuelle pour ne pas participer : Je précise par ailleurs sous couvert d'anonymat (du moins je le souhaite), que lors de la mise en place du projet, l'intention de publication d'une image a donné lieu à une discussion énergique. J'étais défavorable à la publication, pour des raisons déontologiques qui à mon sens pouvait aller jusqu'au problème juridique. La photo n'est pas publiée pour l'instant (= on a suivi mon avis pour l'instant) ; si j'étais restée dans le projet et que la photo ait été publiée, j'aurais quitté le
- Manque de temps et de réactivité, et puis ça ne correspond pas à mon poste tel qu'il devrait être : plutôt back office et support, sans définition des contenus sauf pour des interventions ponctuelles. d'autres personnes s'en chargent
- Notre établissement ne s'est pas investi dans les réseaux sociaux.
- Par manque d'intérêt
- Même réponse que pour le blog de la bibliothèque.
- Je n'en ai aucune utilité, et ne dispose pas de temps pour ce genre d'activité.
- chronophage
- Le service de la communication de mon institution le fait mais je souhaiterais y participer pour la bibliothèque.

F1. LES LISTES DE DIFFUSION — Etes-vous inscrit sur des listes de diffusion d'enseignants-chercheurs ?



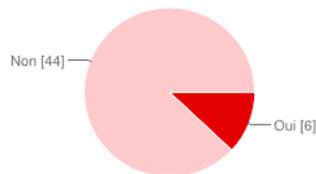
Oui	43	33 %
Non	86	67 %

F2. Si oui, de quel type ?



Relatives à une discipline	16	12 %
Transversales (archives ouvertes, humanités numériques, etc.)	21	16 %
Les deux	7	5 %
Autre	3	2 %

F3. Si oui, participez-vous parfois aux débats ?



Oui	6	5 %
Non	44	34 %

F4. Si oui, pourriez-vous préciser ?

- Débat dans le cadre du Groupe de documentaliste et bibliothécaire de l'Ecole Discussion avec le service de la communication pour déterminer du bon usage des réseaux sociaux
- Je suis certains séminaires sur mon temps personnel. Je me suis inscrite aux listes des participants et je reçois les programmes des prochaines séances. J'en profite pour nouer des contacts. Je pense que ces échanges sont vraiment intéressants pour aller à la rencontre des enseignants chercheurs. J'essaie le plus possible d'être présente et ainsi de "pénétrer dans leur univers"...
- intervention selon mon libre arbitre
- Archives ouvertes.
- Annonce pour la bibliothèque.
- Lorsque liens avec ma pratique ou les dossiers que je suis
- Parfois lorsque les enseignants chercheurs abordent des questions techniques : faut-il conserver les papyrus sous verre ou plexiglas.
- Pour être au courant de l'actualité culturelle.
- Je ne me sentirais pas légitime
- Je ne vois pas ce que sont des listes de diffusions d'enseignants chercheurs. Je participe à des listes transversales (archives ouvertes...) mais elles ne sont pas spécifiquement dédiées aux enseignants-chercheurs

F5. Si vous n'êtes pas inscrit sur ces listes, pouvez-vous expliquer pourquoi ? (extraits)

- manque de légitimité pour y être.
- Trop lourd et peu intéressant
- Je n'en connais pas.
- Personnel de bibliothèque, non concerné par cette liste
- Peur de me disperser.
- Trop d'informations qui parviennent parfois en même temps. Risque d'info-pollution
- Je suis inscrite à de nombreuses listes mais pas d'enseignants chercheurs.
- On transfère nos mails-annonces à un service qui a ces listes
- C'est sans doute parce que, pour le moment, on ne m'a jamais proposé de m'y inscrire.
- je ne connais pas leur existence
- Pas encore eu le temps de m'y plonger (prise de poste récente).

- A l'université, parce qu'il est dur, en Médecine, discipline de ma BU, d'y être rattaché sans être MCU ou PUPH. En outre, l'essentiel de mon poste est sur l'info doc et des services transversaux donc non disciplinaires.
- Je suis responsable de l'informatique documentaire, je n'ai pas de réseaux disciplinaire de prédilection.
- ce n'est pas tout à fait mon public mais ce serait nécessaire pour ma veille pro, manque de temps
- Pas d'impact sur mon travail
- Pourquoi donc le serais-je?
- Je ne connais aucune de ces listes.
- La participation à une liste peut demander un temps important (rien que pour dépouiller la messagerie) et je n'ai pas connaissance, dans les communautés universitaires que je dessers (les sciences de la santé) de liste dont les sujets de débats me concerneraient suffisamment.
- Je ne suis pas enseignant-chercheur.
- Je suis inscrite sur des listes qui me sont utiles pour mon travail.
- Je n'ai pas connaissance de listes susceptibles de m'intéresser.
- Pas encore l'occasion
- aucun n'a proposé de m'y inscrire
- L'occasion ne s'est pas présentée, je fais plutôt de la veille via les fils rss de blogs
- je ne connais pas ces listes
- perte de temps
- Une toute pragmatique : prise de poste en septembre, donc mauvais repérage encore dans les disciplines à traiter. Et, de par mon expérience passée : énormément de temps consacré à éplucher ces messages, ou au contraire, stockage mort sans rien en faire : je vais réfléchir deux fois à ma stratégie dans ce nouveau poste avant d'éventuellement me lancer dans quelque chose.
- Je n'en ai pas connaissance et pas l'utilité.
- Je suis intéressée mais je manque de temps pour cela.
- Pas de nécessité de le faire. Pas l'occasion de le faire.
- Je n'ai pas connaissance de listes qui pourraient intervenir dans le cadre de mon travail. Je dois avouer que je n'ai pas pensé à en rechercher en particulier.

G1. FORMATIONS ET COMPETENCES — Avez-vous déjà bénéficié de formations aux plate-formes mentionnées ci-dessus ?



G2. Ressentez-vous le besoin d'être davantage formé.e à ces outils ?



G3. Les évolutions techniques sont aujourd'hui très rapides, parfois plus que les plans de formation. De fait, avez-vous intégré à votre activité professionnelle un temps d'auto-formation ?



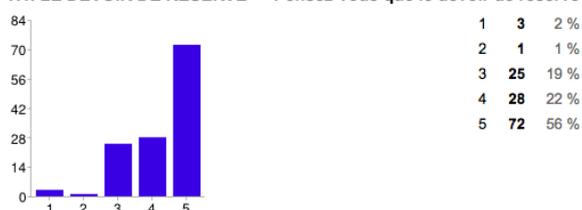
G4. Des remarques sur la formation aux médias sociaux ? (extraits)

- Inutile ou presque :) On ne fait pas venir des gens sur les réseaux sociaux en les "formant", l'usage vient par la pratique et cette pratique doit être une volonté personnelle (combien de collègues ont un lecteur de flux RSS alors qu'ils ont tous été formés à la question ?)
- La formation aux médias sociaux est très bien assurée par l'URFIST de Rennes
- J'ai disposé d'un petit mémento, qui m'a appris certaines fonctionnalités que j'ignorais, mais dans l'ensemble, l'usage des réseaux sociaux ne me paraît pas très complexe, il suffit de tâtonner un peu pour se former.
- J'ai tenté de transmettre mon expérience de Twitter comme outil de veille sur les pratiques professionnelles aux collègues d'une BU mais j'étais à la fin de mon contrat donc je n'ai pas assuré de

suivi par la suite et ma formation est restée très théorique donc je pense que malheureusement elle n'a pas engendré d'utilisation du réseau.

- nécessaire réactualisation de ses connaissances, celle-ci s'opérant en auto-formation : on a les bases en formation et l'usage quotidien est en autoformation
- elles semblent plus être pour celles et ceux qui découvrent les RSN ou qui doivent s'y mettre...
- à éliminer
- Les tutoriels faits par les collègues sont tout à fait pratiques, sinon rien ne vaut la bidouille!!
- Il faut que la distinction entre formation aux outils et fonctionnement des réseaux sociaux (acculturation ?) soit plus claire dans l'esprit de ceux qui organisent des formations. À la BU, dans l'objectif de faire un blog, une formation à Wordpress a été organisée. Le blog n'a pas ouvert car le projet n'était pas défini (sans compter que l'équipe de direction n'avait pas validé la mise en place du blog). Mais l'outil est très intuitif, on n'avait pas besoin de passer une journée à s'y former, alors qu'il aurait fallu passer une journée à définir le projet, les contenus, l'organisation...
- pas beaucoup d'offre
- Pas suffisamment concrets et liés à la recherche de nos enseignants
- Gagneraient à être développées, dans les dimensions techniques, sociologiques, culturelles, pédagogiques. Et pas seulement limitées aux domaines des BU. Car les bibliothécaires sont peu utilisateurs et réticents aux réseaux sociaux => risque de décalage avec le public.
- Je n'ai pas ressenti de besoin de formation, car je pratiquais déjà ces outils en arrivant sur mon poste. J'ai en revanche formé mes collègues en interne (pour Twitter)
- Formation de community manager, mais qui ne correspondait pas à une formation sur les plateformes, mais plutôt sur les stratégies de communication.
- J'ai souvent l'impression d'être le seul à m'y intéresser que ce soit parmi mes collègues ou les chercheurs qui le plus souvent méconnaissent ces outils. Il faudrait les former.
- Peu de reconnaissance de cette activité au quotidien...
- Pb du rapport temps d'exploitation / bénéfiques Nous sommes déjà surchargés par les mails
- Les formations proposées à l'URFIST sont pas mal, mais c'est vrai que la plupart du temps, il faudrait juste avoir le temps d'explorer tranquillement par soi-même un logiciel, mais à part en le faisant chez moi, je ne vois pas comment faire... Et la vie étant courte, passionnante et vaste, je ne passe pas tellement de temps sur le boulot à la maison... Quoique si en fait, puisque je prépare des concours. Autoformation bénévole donc...
- Elle repose souvent sur la présence d'un collègue aguerris à ce type d'outils dans l'établissement.
- J'éprouverai le besoin d'une formation quand mon établissement sera prêt à s'ouvrir à ce genre de communication.
- Les formations si on ne pratique pas au quotidien pour soi, je n'y crois pas trop...
- J'ai suivi une formation en ligne de l'ENSSIB très intéressante : monter une présence numérique sur les réseaux sociaux
- Ces formations donnent parfois le sentiment d'essayer de rattraper des trains passés depuis longtemps. J'ai consulté plusieurs présentations de formations suivies par des certains de mes collègues qui avaient demandé des formations auxquelles je n'ai pu assister faute de temps. J'ai appris peu de choses à travers ces présentations et mes collègues sont souvent revenues plutôt déçues.
- Il faut pratiquer pour savoir...
- Je me suis formée à beaucoup d'outils dans ma vie personnelle et ai pu ensuite utiliser ces compétences techniques dans mon travail. Mais l'usage des blogs, de la veille, des réseaux sociaux...s'est d'abord fait hors de la BU.
- Je me forme seule, et forme les collègues. Nous avons fait venir en 2013 une intervenante extérieure au SCD (une consultante) pour parler de la rédaction sur le web
- je n'en mesure pas bien l'intérêt en terme de méthode, par contre c'est un véritable enjeu à l'échelle d'une équipe surtout en matière d'applications profitables à nos métiers
- Je trouve qu'il y a quand même une offre conséquente et intéressante
- Déjà has been par rapport à l'utilisation actuelle puisque s'adresse à des professionnels des bibliothèques qui ne connaissent que peu les outils numériques et qu'il leur faut une base de connaissance mais il faudrait aller plus loin et leur fournir vraiment un panorama d'utilisation dans la société et par tranche de catégorie sociale autant que des méthodes

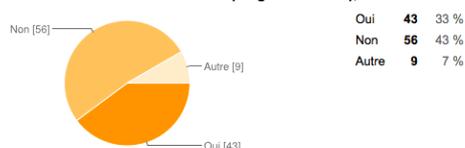
H1. LE DEVOIR DE RESERVE — Pensez-vous que le devoir de réserve est compatible avec une présence des bibliothécaires sur la toile ?



H2. Pourriez-vous préciser en quelques mots ? (extraits)

- Ce que je lis sur les blogs me semblent être du même ordre que les réflexions et articles lus dans la presse professionnels et les discours et questionnements entendus durant les rencontres professionnelles. Il y seulement plus de spontanéité et de réactivité. Les professionnels ne font pas des blogs pour dénigrer mais pour réfléchir et faire avancer la profession. Donc je pense qu'avec cette intention, c'est tout à fait compatible avec le devoir de réserve. Je considère la critique et l'auto-dérision comme constructive dans la plupart des cas.
- Simplement je ne comprends pas la question ! Désolée
- Nous choisissons ce que nous pouvons dire ou non sur les réseaux sociaux donc ce n'est pas incompatible. Le tout est de ne pas se laisser emporter par les facilités du réseau pour rester dans le cadre du devoir de réserve.
- Le devoir de réserve ne signifie pas qu'il soit impossible de s'exprimer ni de mettre en oeuvre une communication institutionnelle.
- Il est important de définir en quelle qualité on s'exprime sur les réseaux : en qualité professionnelle, le devoir de réserve doit s'exprimer ; en qualité personnelle, la parole est plus libre. L'affichage de la qualité de la parole doit être clair
- Si on reste au niveau de la veille, dans le débat d'idées ou de projets, cela est tout à fait compatible.
- Tout dépend si l'on considère que les bibliothécaires sont juste là pour communiquer des documents et ouvrir des canaux d'accès à des ressources électroniques, auquel cas Amazon et Google feront ça très bien à notre place - ou si on considère qu'ils ont un rôle de médiation dans un cadre démocratique, auquel cas le devoir de réserve du fonctionnaire devient un équilibre subtil et instable, mais c'est le propre de l'équilibre...
- Le choix des acquisitions ? Critique littéraire ou de disciplines ?
- Présenter des collections, faire de la publicité pour les animations culturelles du SCD ou tenir les lecteurs au courant d'un projet de réhabilitation de BU ne me semble pas entraver le devoir de réserve du bibliothécaire. Par ailleurs, les outils utilisés sur la Toile doivent faire l'objet d'une charte éditoriale claire pour éviter tout débordement.
- Je ne vois pas le problème
- Le devoir de réserve n'implique pas de ne pas s'exprimer. Il implique simplement de le faire en gardant conscience que l'expression sur le web est une expression écrite et publique.
- Tout ne se dit pas, même sur les réseaux sociaux : netiquette ou devoir de réserve ?
- J'essaie de ne jamais exprimer sur les réseaux sociaux une opinion ou une information qui pourrait m'embarrasser IRL. De mon point de vue, c'est compatible avec le devoir de réserve. Je ne pense pas qu'on soit obligé de se "lâcher" complètement sur les RS pour y exprimer des choses intéressantes. Je suis à l'aise avec mon statut de fonctionnaire, je crois que j'en comprends les obligations et qu'elles ne me pèsent pas. De plus, je n'ai pas envie de dénigrer mon institution sur les RS mais plutôt de la valoriser.
- il suffit de ne pas sortir du domaine du devoir de réserve, se contenir
- Le lecteur n'est pas au courant de tout, attention à trop de communication
- Je ne comprends pas bien la question et ne vois pas vraiment le rapport. Aucune information que je peux inscrire sur les réseaux sociaux ne trahi le devoir de réserve (à ma connaissance)
- Oui, c'est compatible si on ne divulgue pas d'information sensible sur son établissement. Tout est dans l'art de tracer les frontières cependant.
- Je me demande toujours comment mes messages seront perçus et interprétés. Toujours éviter subtweet ou cryptotweet.
- On peut toujours choisir ses mots, en toute circonstance, de façon à ce que la parole respecte les différents impératifs qui la conditionnent. Au lecteur de tenir compte du contexte depuis lequel certains propos sont écrits dans l'interprétation qu'il en fait.
- le strict anonymat du contenu et de l'auteur permet de contourner le devoir de réserve, non?
- non

H3. Si vous utilisez les médias sociaux (blogs et réseaux), vous est-il arrivé de renoncer à un débat, un commentaire, un mail, en pensant à votre devoir de réserve ?



H4. Si oui, souhaitez-vous indiquer dans quel cadre ? (extraits)

- Je ne me le rappelle pas
- C'est vraiment le lieu de parler de la licence Elsevier ? Ou des désabonnements de masse parce que les universités coupent nos budgets ?
- Sur mes comptes personnels, j'ai pu avoir envie de poster des commentaires sur l'actualité politique, ou sur l'administration dont je dépend. Je ne l'ai finalement pas fait.
- Oui quand je suis sur mon compte professionnel pas dans le cadre de ma vie privée.
- voir H2
- Négociations Couperin.
- Pas uniquement le devoir de réserve : L'obligation de discrétion professionnelle et de respect du secret professionnel
- Personnellement, je fais toujours attention à divulguer informations ou images concernant les projets en cours et préfère diffuser une fois qu'une source "officielle" l'a fait avant moi pour éviter les ennuis (ex éclatement HeSam). Ce n'est pas très courageux ; mais je ne suis pas journaliste :)
- Je ne l'ai plus en tête
- Ce processus d'auto censure est automatique, ne laisse pas de trace dans ma mémoire, mais bien sûr il a lieu,
- Je m'interdis de mentionner des faits pouvant mettre en cause clairement des collègues ou des choix de l'établissement dans lequel je travaille. Ce n'est pas forcément le cadre.
- Position personnelle vis-à-vis d'une choix stratégique de mon université.
- obligation de généraliser/anonymiser mon expérience pour ne pas mettre en difficulté un établissement ou ne pas être accusé de calomnier un personnel. C'est une restriction beaucoup plus acceptable que celle mentionnée ci-dessus.
- les politiques de site
- Je tente de me restreindre lorsque d'autres agents sont directement impliqués. Difficile toutefois de mesurer cela.
- En revanche je renonce souvent à m'exprimer car je pense que le débat est stérile (parfois, quand il est caricatural type sur les horaires d'ouverture..)
- ne me souviens plus...désolé ;)
- les commentaires libres ne sont pas autorisés sur la page (pour éviter les commentaires malveillants et les pubs). J'ai déjà supprimé des commentaires qui n'ont pas lieu d'être par exemple des critiques vis à vis de la politique culturelle ou politique ce qui n'a pas à figurer sur une page à mon sens c'est un lieu de détente d'information pas d'expression de griefs).
- éviter les polémiques sur certaines grèves ou lois
- rien qui me revienne comme ça.
- Avis sur une personne ou une agence, une université Je ne rentre jamais publiquement (au sens de sur les réseaux sociaux) dans des débats consistants à critiquer ouvertement un collègue ou une institution
- Non, mais cela m'a déjà valu quelques remarques critiques de la part de mon directeur, qui jugeait mes opinions scandaleuses, et qui craignait que cela entache la réputation de son établissement. Cela s'est toutefois limité à quelques remarques, sans plus de conséquences. Il m'est toutefois arrivé de ne pas participer à un débat, sans songer à mon devoir de réserve en particulier, mais par crainte que mes commentaires soient associés à mon nom sur les moteurs de recherche.

11. BIBLIOTHEQUES ET COMMUNICATION SCIENTIFIQUE – Avez-vous déjà envisagé la collecte ou le signalement des nouveaux supports de communication scientifique ? (extraits)

- Je ne comprends pas la question
- Oui, il est prévu de lister sur le site de la BU les carnets de recherche et les revues en libre accès de l'université.
- Oui. Mais pas prioritaire
- NON
- Non
- Je ne suis pas assez bien formée pour cela.
- Il le faudrait...
- Non.
- Je ne vois pas trop ce qu'il y a derrière cette question mais je pense que oui...
- Je ne sais pas ce que vous entendez par là
- Le service l'envisage
- oui. Répertoire et rediffuser les ressources disponibles en ligne nécessite une veille permanente. Ces nouveaux supports permettent de toucher un public plus large en ciblant l'information susceptible d'intéresser. Plus l'information est ciblée, à la fois en terme de contenu et par rapport à ses réseaux de diffusion, plus elle aura de chance d'être reçue par la plus grand nombre.
- la problématique de la diffusion des données de la recherche sans toutefois envisager une mise en pratique systématique
- Oui

- non
- Non. En fait je ne suis pas tout à fait sûr de comprendre la question.
- Pas dans mes fonctions actuelles
- non car mon travail n'est pas approprié à ces nouveaux supports.
- oui mais manque de temps pour intégrer Moodle, Podcast
- J'y pense de plus en plus avec le thème des données de la recherche et les alt metrics. En ce qui concerne la bibliothèque dans laquelle je travaille, le signalement de ces nouveaux supports passe par ces nouveaux supports eux-mêmes. C'est par le blog et par les RS que nous allons signaler cette communication scientifique supplémentaire.
- Euh désolée mais là tout de suite je ne vois pas clairement à quoi vous faites allusion. Des archives ouvertes ?
- ?
- Oui : données brutes, codes (http://oad.simmons.edu/oadwiki/Data_repositories)
- Non pas personnellement et pas dans mes fonctions
- oui, mais c'est très chronophage et on manque parfois d'aide pour la rédaction du cahier de charges et/ou la présentation exhaustive d'un dossier avec toutes ses implications
- J'avoue ne pas comprendre la question. La bibliothèque est en train de mettre en place une archive HAL. Nous ne conservons pas les posters produits dans les labos si c'est ce que signifie "support de communication"
- pages academia : certainement pas j'ai déjà envisagé de signaler tout ce qui a une URL pérenne,
- Nous avons une chargée de communication de la direction scientifique qui s'en charge.
- Non. Ce serait intéressant mais il faudrait une collaboration avec les bibliothécaires des disciplines. (Et à vrai dire, avant cela il faudrait peut-être qu'on règle des questions comme les mémoires en ligne...)
- n/p
- Non : en fait, j'ignore ce que recouvre cette notion de "nouveaux supports de communication scientifique".
- A plusieurs reprises mais à mes yeux la difficulté est double: recensement et veille des dits supports et mode de signalement (catalogue inapproprié, listes de signets un peu "has been", signalement sur les réseaux sociaux trop ponctuel).
- Oui mais le numérique n'est pas intégré dans les pratiques des collègues chargés de collection... Un service "expert" comme une "bibliothèque numérique" ne peut pas porter cela tout seul. Nous avons donc testé des dispositifs mais sans suivi... On réessaie chaque année, les choses commencent à bouger. Par ailleurs, la communication scientifique se spécialise de plus en plus en terme de support et canaux de diffusion et de plus en plus un expert Recherche devient nécessaire dans chaque bibliothèque universitaire. Là encore, un service expert/technique ne peut pas porter les choses. Une collaboration entre un "expert" Recherche / Scientifique et les chargés de collection semble l'équation idéale... :-)
- Euh... c'est-à-dire ?
- Nous signalons les plateformes d'archives ouvertes (HAL, Huainsi que thèses.fr)
- Oui. C'est en projet.
- Je ne comprends pas bien la question
- Non
- oui
- c'est à dire?? on le fait déjà je crois
- Oui, gros travail au niveau du site et du futur portail de la Comue.
- Pour l'instant, j'y ai juste songé, de loin...

J. Informations personnelles

Les informations personnelles, qui contiennent des données à caractère privé sur l'identité des personnes et leur lieu de travail, ne sont pas reportées ici.

Nombre de réponses quotidiennes

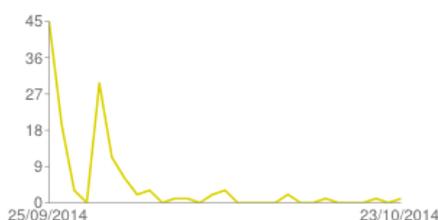


Table des illustrations

Figure 1 - Four ways to measure impact - altmetrics.org.....	20
Figure 2 - Statistiques sur Academia.edu	43
Figure 3 - Les deux bascules documentaires, Jean-Michel Salaün.....	66

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	9
INTRODUCTION	11
ÉVOLUTION DES FORMES DE LA COMMUNICATION SCIENTIFIQUE A L'ERE NUMERIQUE.....	15
Du modèle des revues scientifiques à l'eScience.....	15
<i>Des cabinets de savants aux premières revues scientifiques, l'importance du réseau.....</i>	<i>15</i>
<i>L'Internet, un outil conçu par et pour les scientifiques</i>	<i>16</i>
<i>Un modèle en crise</i>	<i>17</i>
De l'open access	18
à l'eScience	19
Le contexte de la désintermédiation	21
<i>Remise en cause des métiers de l'information.....</i>	<i>21</i>
<i>Après la médiation.....</i>	<i>22</i>
Évolution des pratiques documentaires	23
<i>Les pratiques informationnelles des chercheurs à l'heure de l'eScience</i>	<i>23</i>
<i>Quelles réponses des bibliothécaires ?</i>	<i>25</i>
<i>Un rôle pour les « compagnons de la science » ?.....</i>	<i>26</i>
NOUVELLES VISIBILITES ?	29
L'identité numérique aujourd'hui	29
<i>Les différents types de médias sociaux.....</i>	<i>29</i>
Les réseaux sociaux.....	29
La veille scientifique	30
<i>L'utilisateur, ses traces, son identité sur la Toile.....</i>	<i>31</i>
<i>La présence numérique des chercheurs</i>	<i>33</i>
Les réseaux sociaux	35
<i>Les réseaux sociaux grand public</i>	<i>35</i>
Facebook	36
Twitter	38
Réseaux sociaux professionnels	39
Autres communautés	40
<i>Réseaux sociaux académiques et institutionnels.....</i>	<i>41</i>
Academia.edu	42
ResearchGate	44
Réseaux institutionnels.....	44
<i>Réseaux disciplinaires, listes de diffusion.....</i>	<i>45</i>

<i>Bibliothécaires et réseaux</i>	46
Carnets de chercheurs, blogs de bibliothécaires	47
<i>Carnets institutionnels</i>	48
Hypothèses.org	49
Autres plates-formes	51
<i>Carnets auto-hébergés</i>	52
Chercheurs	52
Bibliothécaires	53
<i>Quels impacts sur l'activité du bibliothécaire ?</i>	54
Intervenir sur la Toile	56
<i>Quel périmètre pour l'expression des bibliothécaires ?</i>	56
Les « biblioblogueurs »	56
Le devoir de réserve	57
<i>Les sujets qui fâchent</i>	58
<i>L'institution, vecteur et frein à la communication des chercheurs</i>	60
DES MISSIONS RENOUVELEES POUR LES BIBLIOTHECAIRES..	63
De la collecte à la redocumentarisation	63
<i>Archiver</i>	63
<i>La curation</i>	65
<i>Nouveaux profils de bibliothécaires</i>	68
Signaler aujourd'hui, les autorités	71
<i>Fichiers d'autorité</i>	72
<i>Nouveaux identifiants</i>	74
Orcid	74
L'exemple de HAL v3	74
Accompagner les (jeunes) chercheurs	75
<i>Un accompagnement personnalisé à destination des chercheurs</i>	75
<i>Former les doctorants</i>	77
CONCLUSION	81
BIBLIOGRAPHIE	83
TABLE DES ANNEXES	91
TABLE DES ILLUSTRATIONS	119
TABLE DES MATIERES	121